

Université de Montréal

**Les dépotoirs dans le schème d'établissement iroquoien :
Exemple du site Mailhot-Curran**

par
Marine Guillou

Département d'Anthropologie
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences
en vue de l'obtention du grade de M. Sc. en Anthropologie

Septembre 2015

©Marine Guillou, 2015

Résumé

Dans ce mémoire, intitulé « Les dépotoirs dans le schème d'établissement iroquoien: exemple du site Mailhot-Curran », je m'attèle à définir les modes de rejets des déchets dans le contexte d'un schème d'établissement sédentaire semi-permanent au Sylvicole supérieur.

Les dépotoirs des sites archéologiques ne semblent pas obtenir toute l'attention analytique qui leur est due et l'étude des modes de rejets a longtemps été négligée. Pourtant, les amas de déchets sont récurrents sur les sites du Nord-Est américain et ce depuis le Sylvicole moyen. L'étude approfondie de l'organisation d'un site iroquoien se doit de passer par la compréhension des modes d'élimination des déchets, puisque la gestion des rejets est généralement le reflet de la structure du site et du type de peuplement. Les dépotoirs peuvent fournir des informations précieuses sur les zones d'activité, la fonction du site ou encore la durée d'occupation.

Le village de Mailhot-Curran témoigne de plusieurs concentrations d'objets. Je souhaite établir si ces concentrations de vestiges peuvent être qualifiées de dépotoirs et si oui, peut-on en distinguer différents types? D'autre part, je m'intéresse à l'aspect social qui encadre la mise en place de dépotoirs. Bien que les dépotoirs soient des indices associés aux premières traces de sédentarité saisonnière, leur présence est précisément liée au phénomène de sédentarisation annuelle. Il s'agit également de définir le geste culturel, l'assainissement d'un village étant un schéma culturel très répandu. De ce geste de rejet découle forcément le choix d'un emplacement, ainsi que le concept de «flux de déplacement» des déchets. Il s'agit de déterminer le lien entretenu entre les aires d'activités et les aires de dépôts primaires et secondaires. Pour ce faire, il est primordial d'évaluer la densité, l'hétérogénéité et le contenu des dépotoirs. Suite à la définition de l'ensemble de ces concepts appliqués au site Mailhot-Curran, je souhaite, à travers une étude comparative, répondre à la question suivante : Les dépotoirs peuvent-ils refléter une pratique culturelle commune aux villages iroquoiens de la région de Saint-Anicet?

Mots-clés : archéologie - Iroquoiens - schème d'établissement - dépotoirs - sédentarité

Abstract

The purpose of this thesis is to determine waste management strategies in the context of the semi-sedentary settlement of the Late Woodland period.

The study of waste management strategies has long been neglected, with little attention given to middens in archaeological contexts being a by-product of this neglect. This is contrary to the importance of these features, as middens are present in Northeastern North America since the Middle Woodland period. The proper study of Iroquoian sites must include the analysis of waste management strategies, as these strategies generally mirror site structure and type of occupation. Middens can therefore provide information on activity areas, site function, and the duration of the site's occupation.

The Mailhot-Curran site presents multiple zones with high artifact densities. This study is aiming to determine whether these concentrations can be considered as middens and, if possible, distinguish different types of middens. The social aspects of the creation of middens will also be discussed. Although middens are present at the early stage of seasonal sedentary settlements, their presence is linked to the phenomenon leading to annual sedentarization. As centralising waste is a widely occurring cultural practice, this concept will be defined. The choice of midden location and the spatial flow of waste result from this practice. As such, the relations between activity areas, primary deposition areas, and secondary deposition areas will be examined. The artifactual density, contents, and variability between deposition areas are analysed to determine the relations between these areas. The waste management strategies of the Mailhot-Curran site are compared with other sites of the Saint-Anicet region to establish whether these strategies are a shared cultural practice.

Keywords: archaeology – Iroquoians – settlement pattern – middens - sedentarity

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Résumé..... | i |
| Abstract..... | ii |
| Table des matières..... | iii |
| Annexes..... | vii |
| Liste des figures..... | vii |
| Liste des tableaux..... | ix |
| Remerciements..... | xi |
| Introduction..... | 1 |
| Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel..... | 4 |
| 1.1 Mise en contexte et problématique de recherche..... | 4 |
| 1.2 Le concept de sédentarité..... | 5 |
| 1.2.1 Les définitions de la sédentarité..... | 5 |
| 1.2.2 Étapes et chronologie de la sédentarité chez les Iroquoiens..... | 7 |
| 1.2.2.1 Chronologie de la sédentarité..... | 7 |
| 1.2.2.2 Les phases vers la sédentarité..... | 9 |
| 1.3 La sédentarisation et ses implications socio-culturelles..... | 10 |
| 1.3.1 Évolution du schème d'établissement..... | 10 |
| 1.3.1.1 Le schème d'établissement..... | 10 |
| 1.3.1.2 La localisation..... | 11 |
| 1.3.1.3 Durée d'occupation des sites et des maisons-longues..... | 12 |
| 1.3.2 Le stockage..... | 14 |
| 1.3.3 Les femmes : «gestionnaires de l'environnement immédiat»..... | 16 |
| 1.3.3.1 Matrilinearité et matrilocalité..... | 16 |
| 1.3.3.2 La division des tâches..... | 16 |
| 1.3.3.3 La production céramique..... | 17 |
| 1.4 Le Dépotoir comme élément du schème d'établissement..... | 18 |
| 1.4.1 Dépotoir et gestion des déchets..... | 18 |

| | |
|--|----|
| 1.4.1.1 Définitions..... | 18 |
| 1.4.1.2 Les différents types de dépôts de déchets..... | 19 |
| 1.4.2 Le dépotoir : un indice de sédentarité?..... | 20 |
| 1.4.3 Le rejet des déchets : geste et assainissement | 22 |
| 1.4.3.1 Un geste raisonné, un acte social | 22 |
| 1.4.3.2 Assainissement du schème d'établissement..... | 22 |
| Chapitre 2 : Méthodologie | 25 |
| 2.1 Rechercher une zone de rejet | 25 |
| 2.1.1 Méthode de fouille et récolte de données | 25 |
| 2.1.2 Localisation des dépotoirs..... | 26 |
| 2.1.2.1 Les dépôts primaires | 26 |
| 2.1.2.2 Les dépôts secondaires..... | 27 |
| 2.1.2.3 Déplacer le déchet : Praticité et «Loi du moindre effort»..... | 27 |
| 2.1.3 Délimitation spatiale du dépotoir..... | 28 |
| 2.1.3.1 Le dépotoir : une structure physique ou statistique?..... | 28 |
| 2.1.3.2 Taille du dépotoir et densité artéfactuelle..... | 29 |
| 2.2 La structure du dépotoir | 30 |
| 2.2.1 Quels témoins culturels? Hétérogénéité vs homogénéité | 30 |
| 2.2.2 Lecture stratigraphique | 31 |
| 2.2.3 La circulation des déchets | 33 |
| Chapitre 3 : Cadre Culturel..... | 35 |
| 3.1 La recherche archéologique dans la région de Saint-Anicet..... | 35 |
| 3.1.1 Historique des interventions archéologiques | 35 |
| 3.1.2 Patrimoine et vestiges archéologiques | 36 |
| 3.2 Les Iroquoiens du Saint-Laurent..... | 38 |
| 3.2.1 Les sources et le modèle ethnohistorique des Hurons | 38 |
| 3.2.2 Les traits culturels des Iroquoiens du Saint-Laurent..... | 38 |
| 3.3 Sphère d'interaction et la définition des provinces..... | 40 |
| 3.4 Le site de Mailhot-Curran | 41 |
| 3.4.1 Situation géographique et stratigraphique | 41 |

| | |
|--|----|
| 3.4.2 Les fouilles archéologiques sur Mailhot-Curran..... | 42 |
| 3.4.3 Quel schème d'établissement? | 43 |
| 3.4.3.1 Implantation et orientation générale du site..... | 43 |
| 3.4.3.2 Organisation du schème d'établissement..... | 44 |
| 3.4.3.3 Le type de site | 45 |
| Chapitre 4 : La gestion des déchets sur Mailhot-Curran..... | 48 |
| 4.1 Les fosses de rejets primaires | 48 |
| 4.2 Les espaces de rejets secondaires : les dépotoirs | 50 |
| 4.2.1 Le dépotoir sud-ouest..... | 50 |
| 4.2.1.1 L'historique de fouille du dépotoir sud-ouest..... | 50 |
| 4.2.1.2 Localisation, étendue et densité : un dépotoir pas si net! | 50 |
| 4.2.1.3 Qui utilise le dépotoir sud-ouest? | 52 |
| 4.2.1.4 Que jetait-on dans le dépotoir sud-ouest?..... | 53 |
| 4.2.1.5 Le dépotoir sud-ouest en coupe : Stratigraphie..... | 55 |
| 4.2.2 Le dépotoir nord-ouest : le dépotoir à l'érable..... | 56 |
| 4.2.2.1 Historique de fouille | 56 |
| 4.2.2.2 La localisation du dépotoir nord-ouest, son étendue et sa densité..... | 56 |
| 4.2.2.3 Les usagers du dépotoir nord-ouest et le déplacement des déchets | 57 |
| 4.2.2.4 Contenu : le plus petit dépotoir de Mailhot-Curran | 58 |
| 4.2.2.5 Stratigraphie : l'épais dépotoir nord-ouest..... | 59 |
| 4.2.3 Le dépotoir centre-ouest | 59 |
| 4.2.3.1 Historique de fouille : un troisième dépotoir? | 59 |
| 4.2.3.2 Localisation et étendue du dépotoir centre-ouest..... | 60 |
| 4.2.3.3 Qui alimente le dépotoir centre-ouest en déchets? | 61 |
| 4.2.3.4 Un contenu atypique | 61 |
| 4.2.3.5 Stratigraphie..... | 62 |
| 4.3 Les dépotoirs potentiels | 62 |
| 4.4 Bilan..... | 64 |
| Chapitre 5 : La gestion du déchet à Saint-Anicet | 66 |
| 5.1 McDonald : les prémices de la gestion des déchets? | 66 |

| | |
|---|------|
| 5.1.1 Site, chronologie d'occupation et cadre culturel..... | 66 |
| 5.1.2 La gestion des déchets sur le village McDonald..... | 68 |
| 5.1.2.1 Les dépôts primaires | 68 |
| 5.1.2.2 Les dépotoirs..... | 69 |
| 5.1.3 Une gestion non expéditive des déchets | 70 |
| 5.2 Droulers/Tsiionhiakwatha : Une organisation établie?..... | 71 |
| 5.2.1 Droulers et son organisation | 71 |
| 5.2.2 L'organisation des déchets sur Droulers..... | 72 |
| 5.2.2.1 Les dépôts primaires | 72 |
| 5.2.2.2 Les dépotoirs..... | 73 |
| 5.2.3 Une organisation établie... mais où sont les dépotoirs? | 73 |
| 5.3 Bilan et discussion : Cas isolés ou pattern récurrent?..... | 74 |
| Conclusion | 77 |
| Bibliographie..... | i |
| Annexes : Figures et tableaux..... | xx |
| 1. Figures | xx |
| 2. Tableaux | lvii |

Annexes

Liste des figures

| | |
|--|---------|
| 1.1 - Les concentrations de sites iroquoiens | xx |
| 1.2 - Évolution de la stratigraphie d'un dépotoir | xxi |
| 1.3 - Carte de Mailhot-Curran et ses environs | xxii |
| 1.4 - Localisation du site Mailhot-Curran sur photo aérienne | xxiii |
| 1.5 - Modèle numérique d'élévation de la région du site Mailhot-Curran dérivé des données LiDAR (©Nicolas Cadieux) | xxiv |
| 1.6 - Carte du site Mailhot-Curran indiquant les limites des terrasses | xxv |
| 1.7 - Plan de la maison-longue #1 et du dépotoir sud-ouest | xxvi |
| 1.8 - Plan de la maison-longue #2 | xxvi |
| 1.9 - Plan de la maison-longue #3 | xxvii |
| 1.10 - Plan de la maison-longue #4 | xxvii |
| 1.11 - Plan de la maison-longue #5 et du dépotoir centre-ouest | xxviii |
| 1.12 - Plan de la maison-longue #6 et du dépotoir nord-ouest | xxviii |
| 1.13 - Plan représentant la densité artéfactuelle dans le dépotoir sud-ouest | xxix |
| 1.14 - Plan représentant la densité en céramique du dépotoir sud-ouest | xxx |
| 1.15 - Plan représentant la densité en ossements du dépotoir sud-ouest | xxxi |
| 1.16 - Plan représentant la densité en lithique du dépotoir sud-ouest | xxxii |
| 1.17 - Plan représentant la densité en cultigènes du dépotoir sud-ouest | xxxiii |
| 1.18 - Plan représentant la densité artéfactuelle dans le dépotoir nord-ouest | xxxiv |
| 1.19 - Plan représentant la densité en céramique du dépotoir nord-ouest | xxxv |
| 1.20 - Plan représentant la densité en ossements du dépotoir nord-ouest | xxxvi |
| 1.21 - Plan représentant la densité en lithique du dépotoir nord-ouest | xxxvii |
| 1.22 - Plan représentant la densité en cultigènes du dépotoir nord-ouest | xxxviii |
| 1.23 - Plan représentant la densité artéfactuelle dans le dépotoir centre-ouest | xxxix |
| 1.24 - Plan représentant la densité en céramique du dépotoir centre-ouest | xl |
| 1.25 - Plan représentant la densité en ossements du dépotoir centre-ouest | xli |
| 1.26 - Plan représentant la densité en lithique du dépotoir centre-ouest | xlii |

| | |
|--|--------|
| 1.27 - Plan représentant la densité en cultigènes du dépotoir centre-ouest | xliii |
| 1.28 - Carte du remontage des vases à parement (VAP) reliés aux dépotoirs du site Mailhot-Curran | xliv |
| 1.29 - Carte du remontage des pipes sur Mailhot-Curran..... | xlv |
| 1.31 - Photographie du dépotoir nord-ouest - Prise de vue depuis l'ouest | xlvi |
| 1.32 - Stratigraphie du dépotoir sud-ouest (1) | xlvii |
| 1.33 - Stratigraphie du dépotoir sud-ouest (2) | xlviii |
| 1.34 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (1) | xlix |
| 1.35 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (2) | l |
| 1.36 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (3) | li |
| 1.37 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (4) | lii |
| 1.38 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (5) | liii |
| 1.39 - Carte du site McDonald avec ses maisons-longues et ses dépotoirs | liv |
| 1.40 - Carte du site Droulers | lv |
| 1.41 - Plan des maisons-longues #1 et #2 du site Droulers | lvi |

Liste des tableaux

| | |
|--|-------|
| 2.1 – Tableau récapitulatif de la mise en lien des dépotoirs et des maisons-longues à partir du remontage des vases à parement (VAP). ** | lvii |
| 2.2 - Remontage des vases à parement et mise en lien avec le dépotoir sud-ouest.** | lviii |
| 2.3 - Remontage des vases à parement et mise en lien des maisonnées avec le dépotoir nord-ouest.** | lix |
| 2.4 - Remontage des pipes et mise en lien des maisonnées avec les dépotoirs.** | lix |
| 2.5 - Remontage des vases avec parement et mise en avec le dépotoir centre ouest.** | lix |
| 2.6 - Représentativité artéfactuelle du dépotoir sud-ouest.** | lx |
| 2.7 - Proportion en os blanchis et frais dans le dépotoir sud-ouest.** | lxi |
| 2.8 - Représentativité artéfactuelle du dépotoir nord-ouest. ** | lxii |
| 2.9 - Proportion en os blanchis et frais dans le dépotoir nord-ouest. ** | lxiii |
| 2.10 - Représentativité artéfactuelle du dépotoir centre-ouest. ** | lxiv |
| 2.11 - Proportion en os blanchis et frais dans le dépotoir centre-ouest. ** | lxiv |
| 2.12 - Répartition des principales catégories de témoins culturels selon leur provenance..... | lxv |

*«Tu pars au Canada? C'est merveilleux»
À mon arrière Grand-Mère Germaine*

À Mamounette et Papou

Remerciements

Mes remerciements vont à Claude Chapdelaine, mon directeur de maîtrise, sans qui cette aventure universitaire et humaine n'aurait pas été possible. Je le remercie d'avoir su transmettre son enthousiasme et son intérêt pour l'archéologie nord-américaine et de m'avoir accompagné tout au long de mon cheminement académique par ses conseils toujours avisés.

J'ai une pensée particulière pour Pierre Corbeil qui m'a épaulé pendant ma maîtrise en me fournissant cartes, dossiers Excel, cahiers de fouille et documents en tout genre souvent accompagnés d'un petit mot d'encouragement!

Je remercie également Christian Gates St-Pierre pour son soutien et sa disponibilité.

Je suis aussi très reconnaissante envers les membres de l'AS2 de m'avoir octroyé une bourse afin de m'aider dans la réalité économique que sont les études postgraduées.

Mes pensées se tournent vers mes collègues et amis du laboratoire. Je remercie tout particulièrement Geneviève Pothier-Bouchard pour son soutien, son amitié et sa justesse en tout temps! Je passe aussi un petit clin d'œil à mon ami Loïc Bachellerie qui a su me supporter et m'aider à traverser la rédaction à la maison. Merci également à Marijo Gauthier- Bérubé, Déborah Beillevaire, Audrey Woods et Laurie Illick, j'ai beaucoup de chance de vous avoir.

Et, tout naturellement, je remercie mes parents pour leur soutien inconditionnel. Merci Maman, je ne pouvais espérer plus bel exemple dans la vie! Je te remercie de m'avoir inculqué la persévérance même quand on en a plus du tout envie... Enfin, merci Papa d'avoir développé chez moi une curiosité pour les choses du passé, ce ne sont pas les plages du débarquement en Normandie, mais c'est tout aussi passionnant! Merci également à mes grands-parents. Libres penseurs, historiens, philosophes à leurs heures perdues... tous les quatre, chacun à leur manière, ont su transmettre leur savoir et leur culture à leurs nombreux petits-enfants. Depuis les remparts de Saint-Malo jusqu'aux orgues basaltiques de Montpeloux, vous nous transmettez la magie de l'histoire. Merci.

Enfin, merci Loup. 

Introduction

L'histoire des Iroquoiens du Saint-Laurent en tant que groupe culturel distinct reste peu connue parmi l'ensemble des différents groupes constituant l'Iroquoisie nordique ou Iroquoïanie (Tremblay 2006). Les sources historiques à leur sujet sont peu nombreuses. Plusieurs écrits signalent néanmoins la présence des Iroquoiens dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Les Iroquoiens du Saint Laurent sont les premiers à établir un contact avec les Européens en 1534 sur les côtes de Gaspé (Biggar 1924). Jacques Cartier dressera un portrait plutôt sommaire de ce groupe culturel. Mais, entre sa venue en 1534 et la venue de Samuel de Champlain en 1603, le groupe culturel des Iroquoiens du Saint-Laurent disparaît (Tremblay 2006 : 10). Toutefois, la recherche archéologique sur ce groupe s'intensifie depuis les années 70 et participe intensément à définir cet univers culturel.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent se seraient établis au Québec au cours du Sylvicole moyen et peut-être auparavant (Chapdelaine 1989; Gates St-Pierre 2004; Gates St-Pierre et Chapdelaine 2013; Tremblay 2006). Au cours du Sylvicole supérieur, ils occupent un vaste territoire s'étendant du lac Ontario jusqu'aux environs de la ville de Québec sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Ils forment alors un groupe culturellement distinct des autres groupes de langues iroquoiennes (Chapdelaine 1991, 1992, 1995a; Tremblay 2006; Trigger et Pendergast 1978). Les Iroquoiens du Saint-Laurent seraient organisés selon six grandes régions culturelles au sein desquelles les groupes sont répartis en province (Chapdelaine 1989, 1995; Tremblay 2006). Les Iroquoiens de Saint-Anicet appartiennent à la province de Hochelaga. Cette province englobe la région de Montréal jusqu'à celle de Saint-Anicet (Tremblay 2006 : 112-113) (Figure 1.1).

La région de Saint-Anicet est localisée à la hauteur du lac Saint-François dans le Haut Saint-Laurent. Cet espace est composé du plus grand nombre d'unités villageoises iroquoiennes au Québec parmi lesquelles on retrouve celle de Mailhot-Curran (Woods 2012 : 2) (Figure 1.3). Depuis les années 1960, de nombreuses recherches archéologiques ont été menées dans la région. Dans les années 1990, Michel Gagné y effectue plusieurs inventaires avec sondages. Ces recherches se basent sur les récits oraux transcrits dans les travaux de Robert Sellar (1888). Une dizaine de sites dont plusieurs se rapportent à la

culture des Iroquoiens du Saint-Laurent sont mis au jour (Corbeil 2012 : 7; Gagné 2002 : 13).

Au cours du XIV^{ème} siècle, les Iroquoiens deviennent des agriculteurs et occupent des maisons-longues regroupées en villages sédentaires semi-permanents. Ces changements sont mis en évidence à travers les découvertes des vestiges archéologiques. Les Iroquoiens du Saint-Laurent s'installent définitivement dans la région de Saint-Anicet comme en témoigne la construction du village McDonald dont l'âge est estimé autour de 1350 de notre ère (Gagné 2010). L'horticulture devient alors l'économie de subsistance privilégiée avec l'exploitation du maïs, du haricot et du tournesol. Le Sylvicole supérieur est synonyme de grands changements dans le mode de vie amérindien et l'apparition des villages témoigne de la sédentarité croissante des Iroquoiens. La sédentarité marque un tournant essentiel dans le mode de vie iroquoien. Elle s'accompagne naturellement de la mise en place d'habitats plus robustes et de la formation de dépotoirs. Les dépotoirs traduisent la nécessité de gérer les déchets produits au cours d'une durée d'occupation pouvant atteindre la dizaine d'années.

Les dépotoirs des sites archéologiques ne semblent pas toujours avoir reçu l'attention analytique qui leur était due (Chapdelaine 1993; Gates St-Pierre 2010; Timmins 1997). Pourtant les amas de déchets sont récurrents sur les sites du Nord-Est Américain depuis le Sylvicole moyen. Le village de Mailhot-Curran livre plusieurs concentrations d'objets. Qu'en est-il précisément? Ces concentrations peuvent-elles être qualifiées de dépotoirs et si oui, peut-on distinguer différents types de dépotoirs? Il est important de rappeler qu'un schème d'établissement englobe toutes les activités qui sont génératrices de déchets et contribuent au développement d'amas (Boone 1987 : 336). L'étude approfondie de l'organisation d'un site iroquoien passe par la compréhension des modes d'élimination des déchets, car la gestion des rejets est souvent le reflet de la structure du site et du type de peuplement (Timmins 1997 : 167).

Le premier chapitre présente le cadre théorique et conceptuel qui entoure cette recherche. Le chapitre débute par une présentation du sujet et de la problématique. Il se poursuit par une définition des concepts et théories depuis les débuts de la sédentarité jusqu'à la définition du dépotoir comme élément du schème d'établissement iroquoien.

Le chapitre 2 se concentre sur la méthodologie appliquée pour étudier les dépotoirs de Mailhot-Curran. Le chapitre 3 aborde le cadre culturel à travers la recherche archéologique dans la région de Saint-Anicet, la présentation des Iroquoiens du Saint-Laurent et du site Mailhot-Curran. Le chapitre 4 propose une étude des dépotoirs sur le site de Mailhot-Curran tandis que le chapitre 5 compare ces résultats avec deux autres sites villageois importants de la région de Saint-Anicet, McDonald (BgFo-18) et Droulers (BgFn-1).

Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel

1.1 Mise en contexte et problématique de recherche

L'étude des dépotoirs et des modes de gestion des déchets a longtemps été négligée (Chapdelaine 1993 : 188; Hayden et Cannon 1983 : 118; Gates St-Pierre 2010 : 54; Timmins 1997 : 28-29). Cela s'explique probablement par le fait que la majorité des artefacts que l'on retrouve sur les sites Iroquoiens sont analysés comme des objets, pourtant la plupart d'entre eux sont des déchets (Timmins 1997 : 167). L'étude du déchet et la gestion qui en est faite revêt une importance particulière dans l'étude des sites archéologiques iroquoiens. L'espace d'habitation regroupe les activités à l'origine de la production des déchets et qui participent à la formation des dépôts (Boone 1987 : 336). Parce que ces espaces de rejets regorgent d'informations contribuant à la compréhension et à la définition du schème d'établissement, il est primordial de comprendre le mode d'élimination des déchets en fonction du type de site. La manière de gérer les rejets est souvent le reflet de la structure du site et du type d'occupation (Timmins 1997 : 167).

L'étude d'un schème d'établissement pour une occupation sédentaire semi-permanente implique nécessairement la recherche de zone de rejets comme les dépotoirs. Les concentrations de vestiges doivent donc être définies. Il est important de les localiser à l'intérieur du schème d'établissement et de délimiter leur étendue. S'agit-il de simple dispersion diffuse de déchets ou bien d'une structure destinée à accueillir les rejets liés aux activités domestiques? Appréhender le choix de l'emplacement et la localisation du dépotoir est une étape essentielle pour bien comprendre le fonctionnement d'un espace de rejet. La délimitation des structures passe par l'évaluation de la distribution artéfactuelle et une lecture de la formation stratigraphique. D'autre part, l'identification du type de déchet permet de définir la nature du dépotoir et de déterminer l'identité culturelle du groupe. L'analyse de la circulation des déchets permet de définir la relation des dépotoirs avec les maisonnées et de comprendre la relation entretenue avec le déchet. Il s'agit d'observer la façon dont les aires d'activités ont contribué, à travers le temps, à former divers dépôts secondaires. Finalement, il est intéressant de remettre en contexte les uns par rapport aux autres tous ces résultats et de considérer le rôle du dépotoir à l'intérieur du schème

d'établissement. La gestion de l'espace villageois est imprégnée d'une notion sociale et culturelle. Quels sont les choix de gestion du déchet à adopter en fonction du type de schème d'établissement et de sa durée d'occupation? Malgré la définition de standards, peu de schèmes d'établissement sont susceptibles de se conformer à une seule et unique stratégie de gestion des déchets, bien que l'on remarque certaines tendances récurrentes. De plus, la formation des dépotoirs et leur «rendu» est conditionné par un grand nombre de variables : qui jette le déchet? Où le dépotoir est-il situé? Existe-t-il des dépotoirs spécialisés? Le dépotoir a-t-il été remanié?

Sur les sites iroquoiens, la sédentarité s'accompagne naturellement de la formation de dépotoirs. Les dépotoirs se développent dès le Sylvicole moyen. La sédentarité grandissante implique une organisation raisonnée de l'espace d'occupation et des zones dédiées aux ordures. Sur le site iroquoien Mailhot-Curran, des concentrations de témoins culturels ont été découvertes. Ces concentrations de vestiges peuvent-elles être qualifiées de dépotoirs et si oui, peut-on distinguer différents types de dépotoirs? Finalement, les dépotoirs peuvent-ils refléter une pratique culturelle commune aux villages iroquoiens de la région de Saint-Anicet?

1.2 Le concept de sédentarité

La sédentarité exige une adaptation de la part des populations. Cette adaptation passe entre autre par la mise en place d'un habitat plus solide, un nouveau type d'approvisionnement et de gestion des denrées alimentaires, mais également pas une nouvelle organisation de l'espace. La sédentarité a notamment un impact important sur la manière de gérer les déchets. Elle contraint les habitants des villages à organiser le rejet des déchets. Le rejet ne peut plus s'effectuer de façon aléatoire.

1.2.1 Les définitions de la sédentarité

Devant la diversité des termes utilisés dans la littérature archéologique pour traiter de la sédentarité, il reste difficile de la définir avec précision. Le terme «sédentaire» désigne des individus « *dont l'habitat est fixe (par opposition à nomade)* » (dictionnaire Larousse 2014). Ethnographiquement, le concept de sédentarité fait tout autant référence aux

individus et aux communautés qu'aux résidences elles-mêmes (Clermont et Chapdelaine 1980 : 153). Il désigne un certain degré de mobilité. En archéologie ce mot semble autant appliqué à des groupes passant une année complète au même endroit, qu'à ceux qui résident au même endroit depuis plusieurs années ou encore à des groupes agricoles qui cultivent à l'année longue (Rafferty, 1985 : 115). Quant à elle, l'expression « semi-sédentarité » est parfois apposée à des groupes pratiquant la transhumance saisonnière comme à des groupes agriculteurs se déplaçant une seule fois en quelques années (*Ibid.*). La question qui demeure est donc : comment définir la sédentarité et qu'est-ce que cette notion implique?

Selon Glenn Rice, on peut qualifier de sédentaire un groupe dont au moins une partie de la population réside de façon fixe au même endroit durant toute l'année (Rice 1975 : 97). On peut donc considérer comme sédentaire un groupe dont une partie de la population réside en un lieu donné pour une longue période, alors que le reste du groupe peut pratiquer un nomadisme opportuniste. De plus, la sédentarité peut ne pas s'étendre sur l'année complète et être saisonnière. On pourra alors parler de semi-sédentarité et inscrire ce phénomène dans une période de transition (Chapdelaine 1993a : 176). À la période du Contact dans le Nord-Est américain, il est très probable que les villages aient été occupés par une partie de la communauté à l'année longue, tandis qu'une partie du groupe maintenait un certain degré de mobilité. D'autre part, bien que la sédentarité soit bien ancrée à la période du Contact, la mobilité des groupes iroquoiens, notamment celle des hommes pour la chasse, continue à être importante (Chapdelaine 1993a : 175).

Claude Chapdelaine propose une intéressante distinction entre « *sedentariness* » et « *settling concept* ». La sédentarité ou « *sedentariness* » se réfère au degré de permanence d'un groupe d'individus à un emplacement donné (*Ibid.*). Le « *settling concept* » correspond, quant à lui, au processus par lequel un groupe passe d'un mode de vie nomade à la vie sédentaire, ou bien à une mode de vie où la mobilité du groupe est réduite de façon significative (*Ibid.*).

Finalement, la sédentarité repose sur le degré de permanence d'une population en un même lieu. On pourrait donc définir la sédentarité comme suit, il s'agit d'un mode de vie caractérisé par une occupation prolongée ou permanente d'un habitat en un même lieu.

Dans le cadre de l'étude des populations humaines, la sédentarité vient s'opposer à la notion de nomadisme. Elle fait référence à une population ayant un habitat fixe. La sédentarisation est le processus diachronique qui comporte le passage d'un mode de vie nomade à la sédentarité ou à un établissement fixe. La sédentarisation d'une communauté s'échelonne dans le temps et se manifeste par un certain nombre de changements socio-culturels. Elle entraîne une évolution dans le mode de peuplement et de subsistance ainsi que dans l'organisation sociale d'une communauté. Parce que la vie sédentaire s'accompagne de changements, il est important de comprendre comment la sédentarité se met en place et la chronologie du phénomène.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent sont des semi-sédentaires dont le degré de permanence varie en fonction de plusieurs facteurs tels que la transhumance, la chasse, la guerre, le commerce ou tout simplement la relocalisation du village.

1.2.2 Étapes et chronologie de la sédentarité chez les Iroquoiens

1.2.2.1 Chronologie de la sédentarité

La sédentarisation est une succession d'étapes franchies progressivement par un groupe pour devenir sédentaire. Cette évolution, généralement linéaire, s'articule plus ou moins vite en fonction des groupes, de leur situation géographique et de leur moyen de subsistance. Le processus de sédentarisation peut être abandonné par un groupe pour retourner à un mode de vie nomade. Pour les chercheurs, la difficulté réside dans le fait de reconnaître les caractéristiques de la sédentarité et de la dater. Il n'en demeure pas moins que déceler les périodes de transition qui mènent à la sédentarité est un travail complexe. On peut donc se demander à quand dater la sédentarité iroquoise et comment caractériser les phases intermédiaires du processus de sédentarisation? Pour cela, il faut mettre en évidence les preuves de sédentarité partielle et montrer que certains villages ou camps n'ont pas été occupés sur une base annuelle.

Pendant longtemps, le Nord-Est américain est parcouru par des groupes nomades. Leur subsistance repose sur la pratique de la chasse, la cueillette et la pêche. Dès l'Archaïque

(300 à 1000 ap. J.-C.), le nomadisme complet semble faire place à un déplacement plus restreint avec des haltes prolongées dans des espaces privilégiés (Clermont 1980 : 143). La sédentarisation des Iroquoiens est un processus lent et graduel. Dès 500 après Jésus-Christ et jusqu'à la période de Contact, la mobilité des groupes tend à diminuer (Tremblay 2006 : 18). Ils opèrent des changements culturels divers et se sédentarisent progressivement. Dès le XIV^{ème} siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupent des villages semi-permanents sur un vaste territoire fertile et biologiquement riche avec un climat favorable à l'horticulture (Chapdelaine 1993a : 173, 1993b : 55; Clermont 1980 : 140). Leur économie repose sur la pratique agricole avec la culture du maïs, du haricot et de la courge, jumelée aux activités de chasse, pêche et cueillette (Chapdelaine 1993a, 1993b, 1989 : 117; Tremblay 2006 : 60). L'introduction des cultigènes, notamment du maïs, marque un tournant et joue un rôle déterminant dans le phénomène de sédentarisation des groupes iroquoiens. L'introduction du maïs n'est pas simultanée dans le Nord-Est. Il semble s'être répandu rapidement depuis le sud-est jusqu'en Ontario (Crawford, Smith et Bowyer 1997; Crawford, Saunders et Smith 2006). Les groupes de l'État de New-York et de l'axe laurentien développent plus tardivement l'horticulture que dans le sud ontarien (Chapdelaine 1993b; Clermont et Chapdelaine 1980 : 154; Hart 2001 : 151-181; Hart et Brumbach : 2005; Hart et al. : 2007, Hart, Thompson et Brumbach 2003 : 619-640).

Pendant longtemps, il n'y a eu aucune trace de domestication des plantes dans le sud du Québec (Gates St-Pierre et Chapdelaine 2013 : 78). Récemment, une étude a révélé que le maïs pourrait avoir été échangé et consommé dès le Sylvicole moyen ancien entre 400 et 200 avant J.-C. (*Ibid.*). De plus, le maïs aurait été cultivé à moindre échelle dès la fin du Sylvicole moyen ancien dans les régions de Montréal et Québec (Gates St-Pierre 2012; Gates St-Pierre et Chapdelaine 2013 : 78; Gates St-Pierre et Thompson : 2015). Sans provoquer un changement radical ou brusque, le maïs va tout de même conforter les Iroquoiens dans leur envie de sédentarité (Chapdelaine 1993a; Clermont 1989; Clermont et Cossette 1991; Tremblay 2006; Noble 1975). Le maïs apparaîtra comme une garantie pour l'approvisionnement alimentaire à l'année longue. À partir du Sylvicole supérieur récent et à la période de Contact, les individus semblent vivre à l'année dans les villages, mais la mobilité des hommes reste importante. Cette organisation rend donc difficile d'établir le

début exact d'une réelle sédentarité. On peut toutefois estimer que ce processus se déroule par étapes sur presque 1000 ans.

1.2.2.2 Les phases vers la sédentarité

Il est possible de distinguer plusieurs types de sites et de proposer une évolution triphasée vers la sédentarité. On trouve tout d'abord un type intermédiaire de site : des camps saisonniers ou temporaires (Chapdelaine 1993a : 180). Ils sont occupés sur une base plus ou moins régulière par des petits groupes. Ces « *central base wandering* » sont une sorte de camp de base pour des séjours prolongés durant la période estivale (Chapdelaine 1993a : 180). Ces campements estivaux apparaissent comme le premier signe de semi-sédentarité. On retrouve ce type de configuration à la Station 4 de la Pointe du Buisson (Clermont et Chapdelaine 1982) ainsi que sur le site Hector Trudel (Cossette 2000). La seconde étape est caractérisée par les villages horticoles de saison avec une occupation saisonnière et semi-permanente. Ces villages ne sont pas habités durant l'hiver, mais seulement durant la période estivale (Chapdelaine 1993a : 180). Il s'agit de sites avec une réoccupation successive d'un même espace et une sédentarité saisonnière prolongée (Cossette 2000). En dernier lieu, on retrouve les villages à occupation semi-permanente sur une base annuelle (Chapdelaine 1993a : 180). Cette dernière catégorie correspond à l'occupation telle que pourront l'observer les premiers Européens à la période de Contact. Ces villages sont occupés à l'année longue. Ils sont parfois palissadés, installés sur des terrasses, et localisés loin de la circulation fluviale. Cette évolution progressive en trois étapes s'imposera à l'échelle de l'Iroquoisie, mais de façon désynchronisée. Les groupes iroquoiens du Nord-Est vivent au sein de villages semi-permanents à l'année longue à partir de 1200 de notre ère dans le sud-ouest ontarien. À partir de 1300, les villages sont occupés à l'année longue dans la plupart des régions de l'Iroquoisie. Cette évolution est lente et asynchrone dans l'ensemble de l'Iroquoïanie (*Ibid.* : 180).

1.3 La sédentarisation et ses implications socio-culturelles

1.3.1 Évolution du schème d'établissement

1.3.1.1 Le schème d'établissement

Le schème d'établissement revêt plusieurs sens complémentaires. Tout d'abord, il désigne l'organisation spatiale d'un site et les rapports qui peuvent exister entre les différentes unités qui le composent et cela indépendamment de leurs dimensions (Marois 1974 : 5). Le schème d'établissement peut également faire référence à la position ou à la situation géographique d'une communauté liée à l'exploitation de l'environnement (*Ibid.* : 5). Il renvoie aussi à la distribution des structures et à celle des artefacts et écofacts (Woods 2012 : 68).

Chez les Iroquoiens, l'organisation du schème d'établissement varie du camp spécialisé au gros village, en passant par le petit village ou le hameau horticole saisonnier. Les schèmes d'établissement chez les Iroquoiens du Nord-Est sont plutôt bien documentés à la fois grâce aux récits des Européens des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, mais également grâce aux recherches archéologiques qui se développent depuis les années 1970. Avec la sédentarisation, le visage des occupations iroquoiennes change. La naissance du village marque un réel tournant dans le schème d'établissement iroquoien. Bien qu'il reste difficile de déterminer le début exact de la sédentarité, l'apparition des villages constitue un véritable marqueur de sédentarité et l'adoption d'un mode d'occupation semi-permanente. Deux des principaux indicateurs d'un changement vers la sédentarité sont l'évolution de la localisation et la construction de résidences plus solides et durables (Chapdelaine 1993a : 180; Rafferty 1985 : 128-130).

Les archéologues Heidenreich et Noble définissent les villages iroquoiens comme un regroupement restreint de maisons-longues et de dépotoirs, généralement entouré d'une palissade et occupant un espace supérieur à 0,50 acres (Heidenreich 1978 : 377; Noble 1975 : 38). Warrick, au sujet des villages iroquoiens d'Ontario, propose une distinction en fonction de l'espace occupé. Le village iroquoien serait une agglomération de maisons-longues dont la superficie doit être supérieure ou égale à 1 acre montrant les traces d'une

occupation semi-permanente (Chapdelaine 1989; Warrick 1984 : 7). Les occupations iroquoiennes comprises entre 0,50 acre et 1 acre sont considérées comme de petits villages, celles inférieures à 0,50 acre se réfèrent à des hameaux (Chapdelaine 1989; Warrick 1984 : 7). Finalement, le village iroquoien est un espace nucléé comprenant plusieurs maisons-longues, parfois entouré d'une palissade, et qui rassemble diverses activités humaines contemporaines et des espaces dépotoirs (Engelbrecht 2003 : 88; Heidenreich 1978 : 88; Noble 1975 : 38; Warrick 1984 : 7). Les petits villages ou les hameaux ne sont généralement pas palissadés (Trigger 1969 : 14).

1.3.1.2 La localisation

Conjointement à l'évolution de la structure du schème d'établissement, la localisation des villages est également amenée à évoluer. À la période préhorticole, les Iroquoiens résident sur des terrasses riveraines (Chapdelaine 1993b : 64; Clermont 1989 : 123). Vers 1300, les Iroquoiens du Saint-Laurent commencent à s'établir en retrait du fleuve et créent de nouveaux espaces villageois défrichés (Chapdelaine 1993b : 65; Clermont 1989 : 125). Au Sylvicole supérieur récent, les villages sont d'avantage établis en retrait des principaux cours d'eau sur des sols sablonneux propices à l'agriculture (Chapdelaine 1993a : 178, 181; Heidenreich 1971 : 110, 139; Trigger 1991 : 82; Warrick 1984 : 7). La proximité des zones marécageuses et humides, procurant une grande diversité de ressources animales et végétales, est privilégiée (Engelbrecht 2003 : 90; Wright 2004 : 1259). Le transfert des villages à l'intérieur des terres est un phénomène asynchrone mais que l'on observe dans les différentes régions du Nord-Est. Dans l'état de New-York et dans les régions de l'Iroquoisie, l'évolution est assez lente sauf dans le sud Ontarien où elle est plus rapide (Chapdelaine 1993a : 182, 184; Chapdelaine 1993b : 65). Cette relocalisation des sites s'échelonne de 500 à 1200 après Jésus-Christ.

Ce changement est visible sur le site Lanoraie (Clermont et al. 1983). Situé en aval de Montréal, ce petit village se déploie sur une terrasse sablonneuse éloignée du fleuve Saint-Laurent. Dans le même temps, on observe quelques exceptions à ce changement comme le site Mandeville à Tracy (Chapdelaine 1989). Localisé le long de la rivière Richelieu, ce village aurait été occupé à la fin du Sylvicole supérieur vers 1500-1525 de notre ère. Le site

Mandeville fait partie des quelques exceptions de la période, effectivement le site se distingue par sa position géographique puisqu'il est directement localisé sur les berges d'un cours d'eau, tandis que la plupart des sites de l'époque sont plutôt situés en retrait dans les terres à l'écart des cours d'eau navigable.

L'évolution du choix d'emplacement des sites apparaît à la fois comme une mesure écologique et une position militaire stratégique (Chapdelaine 1993a : 181; Dodd 1984 : 221; Noble 1969 : 19). Les Iroquoiens cultivent les terres avoisinantes. Souvent localisés en hauteur, les sites sont aisément défendables en cas de conflit. On voit également apparaître des villages de taille plus importante.

1.3.1.3 Durée d'occupation des sites et des maisons-longues

Avec l'avènement de la sédentarité, on voit également s'allonger la durée d'occupation des sites et la mise en place d'un habitat plus solide. Au XVI^{ème} siècle, les Iroquoiens pratiquent une sédentarité semi-permanente. Ils résident alors dans des villages à l'intérieur de maisons-longues organisées en fonction de lignées maternelles (Kapches 1994 : 176). Les villages iroquoiens sont déplacés tous les 10 à 20 ans (Tremblay 2006 : 23; Chapdelaine 1993a : 178; Heidenreich 1978 : 38; Trigger 1976 : 147; Warrick 1984 : 7). Warrick va même jusqu'à étendre la durée de vie des villages jusqu'à 30 ans (Warrick 1988 : 47) tandis que Tooker suppose une utilisation comprise entre 10 et 15 ans (Tooker 1987). Le déplacement des villages semble motivé par l'épuisement des sols et la rareté du bois de chauffage à proximité (Warrick 1984 : 18). Enfin, il est important de souligner que des indices de reconstruction ont été identifiés sur des maisons-longues sur des sites datés d'avant 1300 (Chapdelaine 1993a : 187-188) ce qui pourrait aisément laisser penser que l'occupation s'est prolongée dans le temps. Pour Trigger, la reconstruction des maisons-longues suggère un abandon saisonnier des sites, ou alors qu'ils ont été occupés durant un temps prolongé, plus long qu'il n'est commun de le voir pour la période préhistorique (Trigger 1981 : 25).

Parallèlement à une augmentation de la durée d'utilisation des villages, on observe la mise en place d'un habitat plus robuste qui puisse répondre aux besoins de la semi-sédentarité. La maison longue multifamiliale est le symbole d'un changement majeur dans la structure

de l'habitat iroquoien dans le Nord-Est. Elle est également un marqueur identitaire et culturel fort. L'habitat iroquoien apparaît comme un véritable «*outil adaptatif*» à la sédentarité (Chapdelaine 1993a : 184). On met en place un logement durable et solide. Les efforts placés dans la construction d'un habitat résistant témoignent des changements socio-économiques et du début d'une réelle sédentarité. Effectivement, il s'agit désormais de construire un habitat que l'on peut conserver en place d'une année à l'autre.

Les premières traces de ce type d'habitat apparaissent vraisemblablement vers les années 800 à 900 chez les ancêtres des Iroquoiens dans le sud-ouest ontarien (Chapdelaine 1993a : 184; Chapdelaine 1993b : 66; Tremblay 2006 : 23). Les premières maisons ne correspondent néanmoins pas à l'habitat iroquoien tel qu'on le décrit au moment du Contact, il est plus petit, moins allongé et peu structuré. C'est en Ontario que l'on retrouve les premières traces d'un habitat proche de la maison-longue. Le site Donaldson (500 BC - 300 AD), en Ontario, livre une structure ovale de forme allongée de petite dimension qui pourrait être considéré comme un prototype de maison-longue (Chapdelaine 1993a : 184, 1993b : 66; Warrick 1996 : 12; Wright et Anderson 1963). Durant le Sylvicole moyen, les maisons ne couvrent en moyenne que 25m². Le plus souvent de forme ovale, elles n'accueillent pas plus d'une ou deux familles avec un foyer central (Warrick 1996 : 12). On retrouve la plus ancienne maison-longue iroquoise sur le site Porteous en Ontario (Chapdelaine 1993a : 184, 1993b : 66; Stothers 1977; Warrick 2000 : 133; Warrick 1996 : 14). Daté aux alentours de 900 de notre ère, le village est composé de quatre maisons-longues avoisinants les 80m² au sol. Ce site illustre bien le changement opéré sur les maisons-longues avant l'an 1000. À partir de 1300, la maison-longue multifamiliale matrilineaire se met en place et on observe un réel renforcement de l'habitat comme en témoignent les vestiges retrouvés sur le site Bennett (Wright et Anderson 1969). L'architecture de la maison-longue ne cessera d'évoluer du X^{ème} au XV^{ème} siècle. La surface des maisons s'agrandit pour atteindre une longueur moyenne de 15 mètres et accueillir de quatre à six foyers (Dodd 1984: 270). Certaines habitations imposantes iront jusqu'à 70 mètres, comme sur le site Draper. Ce village Huron de la fin du XV^{ème} siècle compte plusieurs grandes maisons de plus de 70 mètres de long (Finlayson 1985 : 411; Warrick 1996 : 16).

1.3.2 Le stockage

Le stockage est généralement défini comme étant un moyen d'étendre l'utilisation des ressources alimentaires acquises durant des périodes de relative abondance au profit des périodes de pénurie (Goland 1991 : 107; Bursey 2001 : 180). «*Selon la loi de Liebig, une population devrait ajuster ses besoins et ses moyens de production de façon à résister aux moments où les ressources de son territoire sont les plus réduites.*» (Clermont et Cossette 1991 : 42). Dans le Nord-Est américain, les moments de pénurie sont les périodes d'hiver lorsque le froid empêche la pêche et la pratique de l'horticulture, recouvre l'environnement de glace et de neige, engendre la fuite des gibiers et des oiseaux et que la production végétale est en baisse (*Ibid.*).

La vie en village permanent ou semi-permanent semble nécessairement impliquer l'existence d'une ressource alimentaire stable qui puisse être recueillie en quantité et stockée en un lieu précis (Testart 1982 : 524). Bien que le stockage soit un phénomène observé chez les chasseurs cueilleurs, l'action d'accumuler et stocker les denrées alimentaires est un comportement très fortement lié au phénomène de sédentarité et de la production alimentaire.

Les archéologues observent les premiers signes d'une volonté d'entreposer des réserves dès le Sylvicole Moyen (Cossette 2000 : 7). Stocker en grande quantité de la nourriture est un comportement incompatible avec une trop grande mobilité et qui pousse les populations à adopter un mode de vie sédentaire (*Ibid.*). En outre, le stockage est un comportement qui est intrinsèquement lié à la pratique horticole (Bursey 2001 : 180). Avec la sédentarité et la mise en place de villages semi-permanents, les moyens de subsistance se multiplient et se stabilisent. Les ressources alimentaires augmentent nécessitant de stocker et conserver les denrées excédentaires à un endroit fixe pour un certain temps (Chapdelaine 1993a : 185; Dodd 1984 : 221; Flannery 1972 : 28; Testard 1982). Chez les Iroquoiens, l'entreposage s'impose particulièrement avec l'avènement de l'agriculture. La domestication du maïs apparaît comme un important déclencheur vers la sédentarité sans pour autant en être la cause. Il est introduit vers 500 après Jésus-Christ dans le sud de l'Ontario et plus

tardivement au Québec (Chapdelaine 1993a 1993; Clermont 1989; Crawford, Saunders et Smith 2006; Noble 1975; Tremblay 2006). Parallèlement, l'approvisionnement en ressources naturelles brutes constitue toujours une importante contribution à la survie des communautés. Désormais, les Iroquoiens stockent leurs denrées alimentaires. Ils se préparent aux longs mois d'hiver et à contrer d'éventuelles pénuries en ressources nutritives. La sédentarité, l'horticulture et le stockage sont une réponse à une pression ressentie de plus en plus nettement par les Iroquoiens.

Archéologiquement, la pratique du stockage de denrées alimentaires se traduit le plus souvent par l'existence de fosses. Leur présence sur les sites est systématique à l'intérieur des maisons-longues dans les allées centrales et dans les cubicules aux extrémités de celle-ci mais aussi à l'extérieur (Bursey 2001 : 185 - 186; Dodd 1984). Bien que le stockage soit connu chez les populations de chasseurs-cueilleurs nomades, les fosses peuvent constituer un indice de sédentarité. Dans le contexte d'une occupation prolongée, la présence d'un petit nombre de fosses ou bien leur introduction progressive peut être synonyme d'une phase intermédiaire de semi-sédentarité (Chapdelaine 1993a : 187) En outre, le nombre de fosses pourrait traduire le niveau d'intensité d'occupation de la maison-longue ainsi qu'un type d'occupation hivernale (*Ibid.*). La question du nombre de fosse est toutefois à aborder avec prudence puisqu'il pourrait ne pas nécessairement faire référence à une occupation intensive en hiver mais bien à une occupation prolongée durant plusieurs années (*Ibid.*). Généralement vide, la fonction des fosses est parfois difficile à identifier. Les fosses dédiées à la conservation des provisions alimentaires témoignent de la pratique du stockage. Malgré la rareté des fosses de stockage reconnues dans les documents archéologiques, la documentation est relativement complète. Les fosses étaient relativement importantes, souvent doublées d'écorce ou d'autres matériaux et enterrées assez profondément dans le sol pour protéger le contenu contre le gel, les animaux, ou d'autres personnes (Bursey 2001 : 185). Bien que le stockage ne soit pas un comportement nouveau, c'est essentiellement sur des sites datés après 1300 qu'on voit se multiplier les fosses (Chapdelaine 1993a : 186, 1993b : 68). Finalement, le stockage est visible sur les sites archéologiques à travers les découvertes de poterie dans les fosses et en dehors de celle-ci. Bien que la poterie ait été utilisée avant, c'est à partir du Sylvicole supérieur que la poterie

intègre de plus en plus l'espace domestique (Perrault 2014 : 7). Elle est utilisée autant pour la préparation et le transport de la nourriture que pour son entreposage. La céramique est un témoin culturel fort qui atteste de la sédentarisation croissante des Iroquoiens.

1.3.3 Les femmes : «gestionnaires de l'environnement immédiat»

1.3.3.1 Matrilinéarité et matrilocalité

Avec l'introduction du maïs et la sédentarisation arrivent d'importants changements sociaux chez les Iroquoiens du Nord-Est parmi lesquels une évolution du système de parenté (Tremblay 2006 : 23). On voit se mettre en place un système matrilinéaire jumelé à un système matrilocal (Heidenreich 1971 : 78; Tremblay 2006 : 23, 74-77). La matrilinéarité peut être définie comme *«une règle de filiation par laquelle l'individu acquiert les principaux éléments de son statut et notamment son appartenance à un groupe de parenté par référence aux seuls liens généalogiques passant par les femmes»* (Ferdais 1980 : 181). La matrilocalité implique quant à elle qu'un couple aille vivre dans la famille de l'épouse (Clermont 1980 : 140; Engelbrecht 2003 : 68; Tremblay 2006 : 23, 75; Viau 2000 : 145). Chaque maison-longue est dirigée par une matrone, elle est la chef d'une lignée d'un clan en particulier (Chapdelaine 1989 : 117; Tremblay 2006 : 27, 76-77). Les réseaux de parenté s'organisent autour des femmes. Désormais, la transmission se fait par le biais des femmes, de mère en fille.

1.3.3.2 La division des tâches

Dans le schéma des sociétés de chasseurs-cueilleurs, il existe une division sexuelle du travail. Les hommes se rendent à la chasse, tandis que les femmes demeurent au campement occupées à d'autres tâches. Les Iroquoiens vont adapter ce schéma au nouveau mode de subsistance. Ainsi, la vie domestique et villageoise est régie par les femmes, tandis que les hommes s'occupent de la chasse, de la pêche, de la culture du tabac, des relations diplomatiques et des constructions villageoises (Clermont 1989; Tremblay 2006 : 75). Lors de l'absence des hommes au village, les femmes deviennent peu à peu *«les gestionnaires de l'environnement immédiat»* (Tremblay 2006 : 23). Elles occupent une place prépondérante

dans la vie sociale iroquoise (Chapdelaine 1989 : 118; Clermont 1980 : 141). Cette place est évidemment amplifiée par leur importance dans la production horticole, travail intimement lié à la vie sédentaire (Clermont 1989 : 123; Clermont et Cossette 1991 : 44; Tremblay 2006 : 75). Le monde végétal devient la responsabilité de la femme. Les femmes assurent la continuité des ressources alimentaires végétales. Aussi, elles s'occupent du labourage, de la plantation, de la récolte, des activités de préparation des aliments, participent aux affaires politiques et produisent la céramique (Chapdelaine 1989 : 117-118; Clermont 1989 : 122, 1980 : 141; Ferdais 1980 : 185; Thwaites, 14 : 17, 5; Tremblay 2006 : 75; Trigger 1981 : 7).

1.3.3.3 La production céramique

Archéologiquement, l'émergence des lignées maternelles pourrait être retracée à partir de la poterie. Un nombre important de fragments de poterie sont retrouvés sur les sites archéologiques et constituent le principal marqueur identitaire chez les Iroquoiens du Saint-Laurent (Tremblay 2006 : 80). Les tâches domestiques dont la fabrication de poterie est une activité qui incombe aux femmes (Chapdelaine 1989 : 118, 133; Clermont 1983 : 287; Sagard 1976 : 90-99; Tremblay 2006 : 80). La fabrication d'un vase est une opération complexe qui demande un savoir-faire technique précis qui se transmet de mères en filles (Chapdelaine 1989 : 123; Tremblay 2006 : 80). Les traditions céramiques des groupes iroquoiens trouvent une origine commune. Ils se nourrissent d'influences diverses selon les mouvements de population et des rencontres présentant ainsi des différences qui permettent de caractériser des périodes et des groupes (Tremblay 2006 : 82).

En résumé, on observe de grands changements dans l'ensemble de l'Iroquoisie à compter de l'an 1000. Les populations se sédentarisent graduellement. Les villages localisés dans des clairières au bord de l'eau sont progressivement abandonnés au profit de nouveaux espaces villageois défrichés situés dans les terres. La sédentarisation est accompagnée d'une adaptation progressive à un nouveau mode de subsistance : l'agriculture. Cette évolution diachronique de l'économie, une phase d'adaptation puis d'adoption, conduira finalement les Iroquoiens à se sédentariser à l'année longue. Les évolutions socio-culturelles qui ont lieu entre 500 après Jésus-Christ et la période de Contact sont

étroitement liées à l'instauration de la sédentarité mais également à l'introduction de l'agriculture. Les implications socioculturelles touchent tout d'abord les villages. Le schème d'établissement se transforme. Les villages se relocalisent peu à peu vers l'intérieur des terres. L'habitat se renforce et on voit apparaître des maisons-longues multifamiliales. Symbole de l'habitat iroquoien du Nord-Est, il s'agit de la mise en place d'un logement durable et solide qui dénote de la volonté de construire une résidence qui résiste au temps et de regrouper les familles apparentées sous un même toit. Parallèlement, les iroquoiens commencent à stocker des denrées alimentaires. Avec l'introduction du maïs et de la sédentarité, les femmes prennent peu à peu une place sociale prépondérante. Des lignées matrilineaires se mettent en place. Les femmes sont responsables des travaux des champs et acquièrent un certain pouvoir politique et économique.

Cette évolution du mode de vie est également accompagnée d'un nouvel espace villageois et d'une nouvelle gestion de l'espace d'habitation. Les villages s'organisent et tout naturellement la sédentarité contraint les Iroquoiens à agencer l'espace différemment. La vie de village et l'allongement des durées d'occupation contraignent notamment les Iroquoiens à gérer leurs déchets adéquatement.

1.4 Le Dépotoir comme élément du schème d'établissement

1.4.1 Dépotoir et gestion des déchets

1.4.1.1 Définitions

Dans la littérature ethno-archéologique, le dépotoir est couramment défini comme un dépôt de déchets. Needham et Spence définissent le dépotoir comme un dépôt relativement riche en déchets dont l'accumulation dans un même lieu est délibérée et séquentielle (Needham et Spence 1997 : 80). La constitution d'un dépotoir, du dépôt en tant que tel, est le produit d'un amassement quotidien de déchets au cours du temps. Afin de bien définir le terme dépotoir, il est primordial d'effectuer une distinction. Il est important de faire la différence entre une zone de rejets restreinte et délimitée, que nous définirons comme un dépotoir, et les zones de rejets diffuses (Gates St-Pierre 2006 : 53; Gifford-Gonzalez 2014 : 341). Cette distinction met en lumière deux comportements d'abandon distincts et se traduit par des

structurations différentes de l'espace occupé (*Ibid.*). Cossette précise « [...], *les zones de dépotoirs sont généralement associées à des hausses significatives de toutes les catégories de témoins (poterie, débitage, outillage) et elles semblent indiquer beaucoup plus la présence d'une zone d'accumulation de rebuts divers plutôt que de zones d'activités.* » (Cossette 2000 : 42).

Le terme déchet, quant à lui, désigne tout matériau, restes culinaires ou objets divers, dont l'utilisation a cessé et qui est rejeté. Pour Schiffer, les déchets sont tous les éléments qui en contexte archéologique constituent un artefact ou un écofact (Schiffer 1972 : 491). Sauf cas exceptionnel, la plupart des déchets sont des « *residues of everyday life* », soit des déchets de la vie quotidienne (Gifford-Gonzalez 2014 : 347). Sur les sites Iroquoiens les types de déchets sont variés. On retrouve les vidanges de foyers constituées de particules de charbon de bois et de cendres. Les tessons de poteries, les pipes brisées, les perles, les outils en pierre inutilisables et les éclats de débitages sont également de bons candidats au rejet. Finalement, les restes culinaires comme les déchets végétaux et les restes de boucherie et de poissonnerie complètent la panoplie des déchets. Cette liste d'exemples de déchets demeure non-exhaustive et illustre seulement les déchets qu'il est le plus courant de retrouver dans un dépotoir.

1.4.1.2 Les différents types de dépôts de déchets

Définir les dépotoirs et dresser une classification des espaces des rejets est complexe. Les exemples ethnoarchéologiques permettent néanmoins de distinguer plusieurs types de dépôts liés à la gestion du déchet. Tout d'abord, Schiffer (1987) propose de différencier les déchets primaires et les déchets secondaires (« *primary refuse* » et « *secondary refuse* ») (Schiffer 1987 : 18, 58). Les déchets primaires désignent les concentrations d'objets qui ont été abandonnées sur le lieu de leur utilisation ou dans une zone d'activité. Les déchets secondaires sont définis par des objets qui ont été utilisés puis déplacés du lieu de leur utilisation vers un espace de rejet définitif. Notons que les plus grandes concentrations d'objets correspondent rarement à des zones de rejets primaires (Gates St-Pierre 2006 : 53).

D'autre part, la possibilité d'une étape intermédiaire entre les rejets primaires et le dépôt définitif peut être envisagée. En effet, dans certains cas, les dépotoirs pourraient être des

dépôts temporaires (Gates St-Pierre 2006 : 65; Hayden et Cannon 1983 : 133). Lorsque les dépotoirs atteignent une quantité de déchets trop importante pouvant aboutir à un seuil de dangerosité physique et sanitaire, les déchets sont déplacés vers une zone de rejet définitif plus en retrait de l'espace d'occupation (*Ibid.*). De plus, les études ethnoarchéologiques témoignent du phénomène selon lequel certains petits artefacts ne seront pas retirés des zones domestiques malgré l'entretien des espaces d'occupation ou d'activité. Ces débris sont appelés les rejets primaires résiduels (Schiffer 1987 : 62). Les aires d'activité, notamment extérieures, étant entretenues sur une base moins régulière, il n'est pas rare que les rejets primaires résiduels s'y accumulent. Enfin, les sites archéologiques livrent parfois des déchets isolés. Il s'agit d'objets qui ont pu être égarés au cours de leur transfert vers une zone de dépôt secondaire, éparpillés par la vie quotidienne sur un site ou abandonnés et laissés là après avoir été brisés et rendus inutilisables.

La définition de chaque type de dépôts demeure théorique. La gestion des déchets et la façon dont elle se traduit reste propre à chaque site archéologique avec ce qu'elle implique de variation. Bien qu'un schéma de gestion du déchet soit récurrent et puisse répondre à des problématiques similaires d'une communauté à l'autre, des variations demeurent. Effectivement, le seuil de tolérance pour le déchet de chaque communauté est différent. Il est influencé par plusieurs facteurs tels que la nature du déchet, la localisation du dépotoir, l'entretien et le rôle de la zone d'activité ou d'occupation, et la nature de l'environnement immédiat.

1.4.2 Le dépotoir : un indice de sédentarité?

Comme les maisons-longues ou les fosses de stockage, les dépotoirs ou fosses à déchets constituent de véritables indices de sédentarité. Dès l'instant où les Iroquoiens commencent à résider dans des villages semi-permanents, ils déposent leurs déchets dans des espaces précis que sont les dépotoirs (Bellhouse et Finlayson 1979 : 106; Heidenreich 1971 : 147; Trigger 1981: 35; Warrick 1984 : 29). Il serait néanmoins imprécis d'ignorer l'existence des amas de déchets avant la sédentarité. Effectivement, les amas sont récurrents sur les sites du Nord-Est, y compris avant l'existence des maisons-longues et des premières traces

d'une sédentarité (Chapdelaine 1993a : 188). Ils restent toutefois rares sur les sites de chasseurs-cueilleurs nomades (Gates St-Pierre 2010 : 27). Dans certains villages du début du XIV^{ème} siècle, notamment en Ontario, aucun dépotoir n'a été retrouvé dans les périmètres villageois. Pourrait-il s'agir d'un indice de semi-sédentarité? (Warrick 1984 : 145). Quoi qu'il en soit les dépotoirs sont le témoignage d'une occupation prolongée ou répétée (Gates St-Pierre 2010 : 27). Dès le Sylvicole moyen tardif, les populations amérindiennes sont en voie de sédentarisation et commencent à aménager des dépotoirs. On peut observer ce phénomène sur des sites comme Hector-Trudel et sur les Stations 3 et 4 de la Pointe-du Buisson, où les Iroquoiens pratiquent une sédentarité saisonnière impliquant l'aménagement d'un espace de rejet (Cossette 2000; Clermont & Cossette 1991; Gates St-Pierre 2012 : 14, 2010 : 27, 2006).

Les dépotoirs se forment lorsque, dans le cadre d'une gestion raisonnée des déchets, des rejets sont déposés à un même endroit durant une longue durée. Les études des schèmes d'établissement tendent à montrer que les dépotoirs sont une caractéristique commune aux populations sédentaires (Gates St-Pierre 2010 : 27; Murray 1980 : 494). On suppose que les Iroquoiens du Nord-Est ont commencé à stocker leur nourriture et à enfouir leurs déchets qu'à partir du moment où ils ont résidé de façon régulière dans les maisons-longues notamment durant la saison hivernale. À l'échelle de l'Iroquoisie, la sédentarisation s'imposera par étape de façon désynchronisée. Plus la sédentarité s'intensifie, dans le cadre du village, plus la taille des dépotoirs et la quantité de déchets s'accroît. Les études ethnoarchéologiques montrent que lorsque l'intensité d'occupation d'un site augmente (hausse du nombre d'occupants et durée d'occupation) alors la liberté d'abandonner les déchets n'importe où diminue (Arnold 1990 : 929; Boone 1987 : 337; Gates St-Pierre 2006 : 73; Schieffer 1976 : 31). De fait, le développement des dépotoirs est synchrone avec le développement du schème d'établissement (Arnold 1990; Boone 1987 : 337). On s'attend à ce que la taille du dépotoir soit proportionnelle à la densité d'occupation et répartie uniformément sur le site (*Ibid.*). Bien entendu, peu de schèmes d'établissements peuvent se conformer à ces critères *stricto sensu*, mais ces conditions sont utiles pour créer un modèle pour pouvoir proposer une interprétation.

1.4.3 Le rejet des déchets : geste et assainissement

1.4.3.1 Un geste raisonné, un acte social

Les découvertes d'artéfacts et écofacts en contexte archéologique résultent de deux comportements humains que sont le rejet et l'abandon (Murray 1980 : 490). Les dépôts archéologiques sont la matérialisation d'une pratique répétée et le reflet d'une récurrence dans le comportement humain (Joyce 2008 : 28). Les éléments rejetés dans les dépotoirs sont déposés intentionnellement parce qu'ils sont désormais considérés comme inutilisables. Nous souhaitons ici distinguer le rejet hasardeux ou accidentel et celui qui dépend d'une action raisonnée dans le cadre d'activités humaines. Lorsque Needham et Spence définissent le dépotoir, il précise que l'accumulation du déchet dans un même lieu est délibérée et séquentielle (Needham et Spence 1997 : 80). C'est-à-dire que dans le cadre d'une sédentarité croissante ou établie, une communauté va choisir un emplacement précis pour y déposer ses déchets pendant une longue période. Le choix de l'emplacement du dépotoir n'est pas un acte anodin. Il s'inscrit dans l'organisation du schème d'établissement. Il doit répondre à une problématique organisationnelle, sanitaire et de praticité. Ce geste commun partagé par tous, plusieurs personnes ou maisonnées, va amener à la formation d'amas. Le rejet, comme geste, est un acte pensé et consenti. Il est aussi un geste social et culturel. On remarque que les habitants ont tendance à jeter leurs déchets secondaires là où leurs prédécesseurs ont laissé les leurs. Ce phénomène est appelé le « *Arlo Guthrie trash-magnet effect* » (Guthrie 1967). En fait, il semble simplement plus logique de constituer un gros tas d'ordures au lieu de créer plusieurs petits tas (Timmins 1997 : 169). La relation d'une population au rejet des déchets est dépendante de son fonctionnement social et culturel (Gifford-Gonzalez 2014 : 341-342).

Le rejet est un geste, une action sociale, qui, s'il est judicieusement étudié peut fournir un bon nombre d'informations sur l'organisation sociale et économique d'une communauté.

1.4.3.2 Assainissement du schème d'établissement

L'installation de populations dans des établissements permanents ou semi-permanents contraint les communautés à mettre en place des méthodes efficaces pour l'élimination des

déchets (Timmins 1997 : 168). Rapidement, des dépôts secondaires se développent dans des zones spécifiques. Nous avons vu qu'une communauté villageoise iroquoise déménage régulièrement. Plusieurs raisons l'y obligent comme la détérioration des maisons et des palissades, la colonisation des réserves de nourriture par les rongeurs, l'épuisement des sols et de l'environnement ainsi que l'insalubrité croissante au sein et autour du village (Tremblay 2006 : 28). L'assainissement de l'espace d'occupation et la gestion des déchets constitue donc un point important dans la permanence d'une communauté à un même endroit pour une longue période.

Dans les zones de travail, les déchets sont régulièrement nettoyés pour ne pas gêner les activités en cours (Timmins 1997 : 167). Murray (1980) remarque que les déchets dans les espaces de vie sont entretenus et nettoyés sur une base régulière, y compris chez les populations nomades (Murray 1980; Schiffer 1987 : 59). L'assainissement des aires d'habitation n'est donc pas un schéma réservé aux groupes sédentaires. Toutefois, la sédentarité vient accentuer les problèmes sanitaires et le besoin de gérer le rejet des déchets adéquatement. La question sanitaire apparaît comme centrale dans l'implantation des habitations dans les schèmes d'établissement, tout particulièrement dans les cas des villages palissadés (Rowlands 1972 : 459-460; Warrick 1984 : 29). Dans les villages iroquoiens, les ordures et les déchets organiques produits sont clairement éliminés des zones d'habitations vers des aires de dépôt (Bellhouse and Finlayson 1979; Trigger 1981; Warrick 1984).

Certaines catégories de déchets, tels que les déchets lithiques ou les restes de boucherie, reçoivent un traitement d'élimination particulier (Arnold 1990 : 916; Timmins 1997 : 169). Les débris sont parfois évacués immédiatement et déposés dans des fosses spécialement creusées à cet effet. Après leur rejet, les déchets, comme les restes de boucherie, peuvent être soumis à un certain nombre de traitement comme le compactage ou l'incinération (Schiffer 1987 : 70). De son côté, Christian Gates-St-Pierre observe que sur le site Hector-Trudel les plus gros tessons de poterie rejoignent les dépotoirs. Les tessons les plus fragmentés restent à l'intérieur des maisons et dans les zones hors dépotoirs (Gates St-Pierre 2006 : 65). Ce phénomène s'explique sans doute par le fait que les petits tessons pénètrent plus facilement dans le sol alors que les gros tessons peuvent constituer une gêne.

Le rejet des déchets dans des espaces prévus à cet effet est donc une précaution pratique afin de ne pas encombrer l'espace inutilement. La création des dépotoirs a également une vertu sécuritaire. Néanmoins, l'accumulation des ordures directement à proximité des habitations est un schéma culturel que l'on retrouve souvent. On peut donc imaginer que tout était fait pour que les dépotoirs ne représentent pas de danger direct pour la santé. On retiendra également que lorsque l'intensité d'occupation d'un site augmente alors la liberté d'abandonner ou de jeter des déchets n'importe où diminue proportionnellement et oblige à organiser l'espace (Boone 1987 : 337; Gates St-Pierre 2010; Schieffer 1987). La gestion des déchets est conditionnée à la fois par la taille de l'occupation, le nombre de maisonnées et la durée probable de l'occupation (Arnold 1990 : 915).

En conclusion, nous retiendrons qu'un dépotoir est une accumulation en un même lieu de déchets. L'existence des dépotoirs est étroitement liée à la sédentarisation. Ce dépôt est séquentiel et intentionnel. Il résulte d'un geste raisonné de la part des habitants d'un village. Les déchets se composent essentiellement de matériaux dont l'utilisation à cesser. On observe un traitement différentiel en fonction du type de déchet. L'emplacement d'un dépotoir est choisi avec précision et s'intègre dans l'organisation du schème villageois. Le nettoyage et le choix de l'emplacement des dépotoirs répondent à une problématique sanitaire. On distingue les dépôts primaires et les dépôts secondaires ainsi que des étapes intermédiaires dans le traitement des déchets.

Chapitre 2 : Méthodologie

2.1 Rechercher une zone de rejet

2.1.1 Méthode de fouille et récolte de données

À Mailhot-Curran, c'est la stratégie de fouille dite « horizontale » ou à « aire ouverte » qui a été utilisée (Chapdelaine 2014a, 2014b). La stratigraphie type du site Mailhot-Curran repose sur deux horizons bien distincts : Ah et B. Le Ah se caractérise par un terreau brun sablonneux meuble dans lequel on retrouve une importante quantité de roches (Gagné 2000 : 19). La couche B correspond à un sable limoneux ou un limon sablonneux (Chapdelaine 2015 : 39). L'interface entre les deux couches est nette. Dans les dépotoirs, comme sur l'ensemble du site, le terrain est très pierreux pouvant rendre la lecture du sol difficile. Le terreau a donc été fouillé selon deux niveaux arbitraires soit 0-10 cm et 10-20 cm (Chapdelaine 2014a, 2014b). Si la couche minérale B n'est pas atteinte, un niveau de fouille additionnel 20cm-couche B est réalisé. Dans le cas où la densité artéfactuelle le nécessite, l'excavation est poursuivie par couche arbitraire supplémentaire jusqu'à ne plus trouver d'artefact.

Les artéfacts sont récoltés par niveau et par quadrant. Ils sont ensuite catalogués en tenant compte du quadrant d'un niveau (*Ibid.*). Afin de récolter le plus grand nombre d'artéfacts, notamment les plus petits, le terreau de chaque quadrant est systématiquement tamisé à l'aide de tamis à mailles de 6mm et de 3mm. Occasionnellement, si la concentration et le type d'artéfacts culturels le demandent, un tamisage à l'eau et la flottation sont employés pour récolter un maximum de vestiges (*Ibid.*). Enfin, les artéfacts récoltés sont catégorisés (lithique, céramique, cultigènes...etc.) et enregistrés collectivement. Certains artéfacts, tels que les outils, fragments d'outils ou tessons de bords par exemple, sont individualisés (*Ibid.*).

Finalement, un relevé stratigraphique est généralement réalisé pour les dépotoirs afin de pouvoir observer le processus de formation des espaces de rejets et les caractéristiques à travers les différentes couches stratigraphiques.

2.1.2 Localisation des dépotoirs

Une zone de peuplement englobe les activités génératrices de déchets. L'accumulation de ces déchets constitue peu à peu des dépotoirs dans des zones environnantes souvent directement reliées à l'habitation. La densité du schème d'établissement est un facteur important qui a un impact sur l'utilisation et la localisation du dépotoir (Beck et Hill 2004 : 313). Selon la densité de l'occupation, les espaces libres pour l'élimination des déchets sont plus ou moins disponibles (Boone 1987 : 337). En effet, avec l'augmentation de la densité d'occupation, on suppose que l'espace dédié au déchet devient plus restreint. L'emplacement du dépotoir aura quant à lui tendance à s'étendre, tout comme la taille des amas isolés dans le village (Schieffer 1976 : 14-15). Si le développement du dépotoir est synchrone au développement du schème d'établissement, si la densité d'occupation et les déchets des zones d'activités sont uniformes sur le site et enfin, si les habitants ont adhéré au principe du moindre effort pour éliminer leurs déchets, on peut s'attendre à un type de dépotoir de taille égale dispersé uniformément sur le site (Boone 1987 : 337). Comme nous l'expliquions plus haut, peu de schèmes d'établissements répondent précisément à ces critères, mais il est utile de définir ces conditions pour proposer un modèle et une interprétation.

2.1.2.1 Les dépôts primaires

Comme nous l'avons préalablement défini, il existe deux types de dépôts dont la localisation varie. Les dépôts primaires correspondent souvent à des fosses à déchets. Les fosses retrouvées à l'intérieur des maisons-longues sont couramment interprétées comme étant des fosses de rejets (Chapdelaine 2010 : 22; Chapdelaine 1993b : 68). Rares et parfois vides, il reste difficile d'en identifier la fonction, mais il n'est pas rare de les attribuer à la vidange d'ordures. Ces fosses de rejets internes seraient particulièrement utiles pendant la saison hivernale. Il est en effet facile de creuser une fosse dans le sol sableux des maisons-longues pour y loger une fosse à déchets permettant ainsi d'éviter le froid hivernal (Chapdelaine 1993b : 68). Ces fosses, de petites dimensions, sont généralement localisées le long des couloirs centraux autour des foyers des maisons-longues. Leur contenu se résume souvent à des déchets liés à la zone d'activité (Timmins 1997 : 170). Notons que Timmins considère que les fosses internes situées le long des parois latérales et dans les coins des maisons-longues

sont des dépôts secondaires (*Ibid.*). D'après Claude Chapdelaine, on estime l'arrivée des fosses à déchets et de stockage dans les planchers des maisons-longues à partir du XIV^{ème} siècle, soit au moment où les Iroquoiens commencent à résider dans leurs habitations de façon récurrente pendant l'hiver (Chapdelaine 1993b : 69).

2.1.2.2 Les dépôts secondaires

Les dépôts secondaires sont généralement le résultat de l'accumulation des déchets retirés des dépôts primaires. Habituellement, ils sont relativement proches des habitations et des aires d'activités domestiques. Chez les Iroquoiens, les zones de rejets les plus petites se retrouvent souvent aux extrémités des maisons-longues, entre les maisons-longues ou encore dans les espaces vacants du village (Sévigny 2008 : 9; Gates St-Pierre 2006 : 66; Timmins 1997 : 169; Ramsden 1990 : 375; Warrick 1984 : 29 , 170 ; 1996; Finlayson 1985; Boone 1987; Schiffer 1987; Bursey 2001; Bellhouse et Finlayson 1979; Dodd et al. 1990; Kapches 1979). Leur utilisation est souvent partagée par plusieurs familles. Selon les études ethnoarchéologiques, le choix de cet emplacement correspond à un schéma culturel récurrent (Timmins 1997 : 169; South 1977; DeBoer et Lathrap 1979). Les dépotoirs iroquoiens se retrouvent également dans un certain périmètre autour des villages, accotés sur les palissades ou à flanc de colline (Bursey 2001; Dickens 1985; Timmins 1997 : 169; Finalyson 1985; Schieffer 1987; Warrick 1984 : 29, 170). La plupart des études archéologiques indiquent que les gros dépotoirs sont généralement situés en dehors du village. De plus, s'il s'agit d'un village entouré d'une palissade, les dépôts ont tendance à s'installer en dehors de l'enceinte palissadée (Gates St-Pierre 2006 : 66; Ramsden 1990 : 375; Warrick 1984 : 29). Les dépressions naturelles, les plans d'eau, les structures abandonnées, les fosses et les espaces libres sont des lieux privilégiés pour rejeter les déchets (Arnold 1990 : 918; Gates St-Pierre 2006 : 65; Hayden et Cannon 1983 : 133; Schiffer 1987 : 61; Timmins 1997 : 169). Malgré tout, il ne semble pas y avoir d'utilisation préférentielle de ces endroits pour le rejet des déchets (Warrick 1984 : 29).

2.1.2.3 Déplacer le déchet : Praticité et «Loi du moindre effort»

Le déplacement du déchet est une question à part entière que nous traiterons ultérieurement. Néanmoins, de prime à bord, on remarque que les déchets circulent à travers les villages sur de plus ou moins longues distances depuis leurs dépôts primaires vers leurs espaces de rejets

définitifs. La position des dépotoirs proches des habitations est un schéma culturel que l'on retrouve souvent. Comme nous l'avons évoqué, dans le cadre de la sédentarité, l'emplacement du dépotoir résulte d'un choix raisonné et s'inscrit dans l'organisation du schéma d'établissement. Lorsque les dépotoirs sont localisés au cœur des villages, on observe chez les Iroquoiens une récurrence dans la distance moyenne séparant la sortie des maisons-longues et les zones de rejets. Effectivement, la distance entre les portes des maisons-longues et les amas de déchets est en moyenne comprise entre 4 et 9 mètres (Chapdelaine 1989; Warrick 1984 : 29-30). Le choix d'un emplacement aussi proche étonne. Pourquoi avoir placé les dépotoirs si proches des habitations s'ils sont créés pour éloigner les déchets. Si l'existence du dépotoir a un rôle sanitaire, pourquoi risquer de laisser la « menace » aussi près des habitations au risque d'attirer la vermine. Ce constat pourrait trouver un début de réponse à travers le concept de « *schlepping of waste products* » défini par Schiffer (Schiffer 1987 : 69). Cette expression désigne le comportement par lequel les individus vont réduire au minimum la distance de transport des déchets entre l'endroit de leur production (espaces domestiques et aires d'activités) et le lieu de leurs rejets définitifs. À juste titre, Christian Gates St-Pierre parle de « *Loi du moindre effort* » (Gates St-Pierre 2006 : 66). Ce phénomène est d'ailleurs identifié dans plusieurs études ethnoarchéologiques (Boone 1987 : 337-338; Deboer et Lathrap 1979 : 129; Hayden et Cannon 1983 : 119-130; Schiffer 1987 : 69). Dans un premier temps, les individus jettent les déchets dans les endroits pratiques non loin de leurs habitations, avant de les déplacer ultérieurement, lorsque l'accumulation devient trop importante.

2.1.3 Délimitation spatiale du dépotoir

2.1.3.1 Le dépotoir : une structure physique ou statistique?

D'après Clermont, il existe en archéologie deux grandes classes de structures matérielles: les structures physiques et les structures statistiques (Clermont 1981 : 11; Cossette 2000 : 39; Clermont et Cossette 1991 : 36; Gates St-Pierre 2006 : 54). Les structures physiques sont des structures dont les limites sont nettes. Il s'agit « [...] *des unités construites et circonstanciées comme des sépultures, des foyers, des murs etc. [...]* » (Clermont 1981 : 11). Au contraire, les structures statistiques ont des limites établies avec plus ou moins de précision en fonction de la

dispersion des vestiges matériels et d'indices d'utilisation. Elles correspondent à des spécialisations de l'espace (*Ibid.*). Sur le site Droulers, Claude Chapdelaine précise que les « *structures statistiques sont identifiables à la densité combinée des artefacts en céramique et des écofacts, à laquelle peut s'ajouter une présence de restes botaniques.* » (Chapdelaine 2010 : 22).

La formation d'un dépotoir comme dépôt résulte d'une accumulation de déchets, artefacts et écofacts confondus, en un même lieu durant une période prolongée. Le dépotoir constitue une zone de rejets restreinte et délimitée par opposition à une zone de déchets diffus. Archéologiquement, les dépotoirs peuvent être considérés comme des structures statistiques. Ethnographiquement, les dépotoirs ont pu à l'origine constituer des structures physiques. En effet, le dépotoir se « construit » à travers l'amoncellement des déchets au niveau du sol d'occupation. À terme, les dépotoirs deviennent de simples concentrations de déchets dans le terreau (voir Clermont et Cossette 1991 : 36). La transition du dépotoir de structure physique à une structure statistique s'inscrit dans un processus de désintégration graduelle de la structure. Les changements météorologiques, les déplacements d'origine anthropique ou animale des déchets ou encore l'acidité du sol sont autant de variables qui interviennent dans le phénomène et doivent être pris en considération (*Ibid.*)

2.1.3.2 Taille du dépotoir et densité artéfactuelle

Évaluer la taille et la formation d'un dépotoir vise à détecter le cœur de la structure. À travers l'évaluation de la densité artéfactuelle des puits de fouille, il faut pouvoir estimer ou affirmer l'étendue de la structure. En général, le noyau central du dépotoir est riche en témoins culturels et on observe une diminution du matériel archéologique en s'approchant des limites. C'est donc la distribution et la densité artéfactuelle qui permettent d'évaluer la taille d'un dépotoir.

La capacité à déterminer la taille et l'étendue des dépotoirs peut être utile pour l'étude de l'organisation du schème d'établissement (Boone 1987 : 336). Bien que l'estimation de la taille d'une maison-longue se conforme généralement au modèle ethnographique et aux données archéologiques, la taille du dépotoir peut avoir un rôle déterminant. En l'absence de

traces de piquet, avoir estimé la taille d'un dépotoir devient un indice précieux dans l'évaluation de la taille d'une maison-longue iroquoise (Chapdelaine 2014 : 28-30).

Notons que le taux d'accumulation des déchets est affecté par le nombre de personnes qui contribuent à l'amas et par l'espace dévolue pour le dépotoir (Boone 1987 : 337). Le second facteur est bien évidemment la durée d'utilisation du dépotoir et donc la durée pendant laquelle les déchets s'accumulent (*Ibid.*). Déterminer la durée d'utilisation et d'accumulation des déchets dans un dépotoir est un exercice très variable. Sauf dans le cas d'une stratigraphie, d'une chronologie ou d'une datation très nette, il est difficile de déterminer la durée d'utilisation d'un dépotoir.

Retenons qu'en théorie, le développement du dépotoir est synchrone et proportionnel à l'extension du schème d'établissement (Boone 1987 : 337). Cette définition reste strictement théorique, et peu de schèmes d'établissement s'y conforment. Toutefois cette définition est utile pour créer un référentiel (Boone 1987 : 338).

2.2 La structure du dépotoir

2.2.1 Quels témoins culturels? Hétérogénéité vs homogénéité

Les témoins artéfactuels et écofactuels logés au cœur de la matrice d'une structure jouent un rôle important dans la détermination de sa fonction. Évaluer l'hétérogénéité d'un dépotoir consiste à mesurer la diversité artéfactuelle de son contenu (Boone 1987 : 339). Il s'agit de déterminer les différentes catégories d'artéfacts et leur représentativité dans la structure. Le contenu du dépotoir varie en fonction des activités qui l'entourent. Le dépotoir se caractérise par une accumulation de déchets, témoins divers, dont la nature est porteuse d'une signification culturelle. La nature des déchets, leur homogénéité ou au contraire leur hétérogénéité, attestent des activités environnantes d'autant plus que certains dépotoirs peuvent faire l'objet d'une utilisation préférentielle. Les vestiges que l'on retrouve dans les dépotoirs sont en général des déchets liés au quotidien. Diane Gifford-Gonzales parle de « *residues of everyday life* » (Gifford-Gonzalez 2014 : 347).

Sur les sites iroquoiens, et tout particulièrement sur le site à l'étude, trois catégories de déchets sont récurrentes. Tout d'abord, la céramique qui compose généralement une part importante

des assemblages artéfactuels des dépotoirs. Un nombre élevé de fragments de vases ou de pipes, plus ou moins fragmentés, sont retrouvés sur les sites archéologiques. Chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, la poterie domestique demeure un témoignage de l'existence des lignées maternelles et un marqueur identitaire fort (Tremblay 2006 : 80). La céramique est aussi un bon indicateur chronologique (Tremblay 2006 : 82). Finalement, la poterie évoque les activités relatives à la vie domestique comme le stockage et le transport des denrées, la préparation des repas mais aussi l'apprentissage d'un savoir-faire technique (Tremblay 2006 : 80). Le second déchet que l'on retrouve est le maïs. Avec la sédentarisation, les Iroquoiens deviennent peu à peu dépendants du maïs. La domestication est amorcée dès 500 avant notre ère en Iroquoisie. À la fin du Sylvicole supérieur, les Iroquoiens du Saint-Laurent sont des horticulteurs accomplis mais continuent de pratiquer la pêche et la chasse (Chapdelaine 1993b; Tremblay 2006 : 48). On retrouve sur les sites et dans les dépotoirs, des grains et épis des maïs carbonisés, témoignage d'une pratique horticole et culinaire. Enfin, les restes de boucheries et poissonneries font partie des déchets jetés dans les dépotoirs. Comme le maïs, il témoigne des pratiques culinaires. La subsistance des Iroquoiens repose sur une économie mixte alliant production agricole, chasse et pêche. Les restes animaux sont une source d'information importante pouvant fournir des indices sur la saisonnalité d'occupation d'un site et sur les pratiques alimentaires.

Les dépotoirs sont une véritable mine d'or en témoins culturels. Leur contenu est un échantillonnage précieux pour la reconstruction de la culture matérielle d'un groupe et de ses activités (Hayden et Cannon 1983 : 160). On retrouve également dans les dépotoirs des vidanges de foyers, des perles, des outils en pierre inutilisables, des éclats de taille etc. Ces exemples restent bien entendu incomplets puisque tous les artéfacts ou écofacts archéologiques peuvent être un déchet. De plus, les classes de déchets varient d'un site à un autre.

2.2.2 Lecture stratigraphique

La lecture du sol est une étape primordiale dans la compréhension des dépotoirs. Le dépotoir est le résultat de l'accumulation plus ou moins prolongée de détritits. Le relevé stratigraphique, généralement une coupe transversale, permet d'appréhender le processus de

formation de la structure et sa forme. Les dépotoirs peuvent être des structures creusées ou de simples dépôts de surface. Sur la plupart des sites iroquoiens, et notamment dans la région de Saint-Anicet, les dépotoirs se caractérisent par un terreau noirâtre foncé et organique qui se distingue nettement des autres types de matrices (Sévigny 2008 : 9). La délimitation des dépotoirs est donc facilitée. Sur le site Jackson-Everson, situé dans la vallée de la rivière Mohawk dans l'État de New-York, la forme et l'étendue des dépotoirs avaient été estimées grâce au contraste de couleur du terreau du dépotoir avec celui du site (Cossette 2000 : 40; Gates St-Pierre 2006 : 54; Kuhn 1986 : 40).

En général, l'accumulation des déchets engendrent la formation de monticule. Seulement, avec le temps, les buttes ont tendance à s'éroder. Le processus taphonomique faisant son œuvre, la stratigraphie archéologique est souvent loin d'être celle du dépotoir en cours d'utilisation et/ou au moment de son abandon. Les intempéries, les changements de températures et les actions d'origine anthropique et animale jouent grandement dans l'évolution de la stratigraphie. La dégradation progressive des dépotoirs à travers le temps est un processus régulièrement observé (voir Clermont et Cossette 1991 : 40).

Christian Gates St-Pierre distingue trois étapes en partant du contexte systémique, en passant par le processus taphonomique pour aboutir enfin au contexte archéologique (Gates St-Pierre 2006 : 55) (Figure 1.2). Le contexte systémique correspond à la phase de formation de la structure. Le processus taphonomique œuvre ensuite et transforme la structure. Le contexte archéologique correspond à la forme stratigraphique de la structure au moment de sa découverte. Une partie importante de ces accumulations peuvent se désintégrer à la surface. De fait, « *les dépotoirs archéologiquement identifiés ne correspondraient qu'à la fraction accidentellement enfouie dans le terreau* » expliquent Clermont et Cossette au sujet des dépotoirs sur le site Hector-Trudel à la Pointe-du-Buisson (Clermont et Cossette 1991 : 42).

À Mailhot-Curran, la stratigraphie se caractérise par un terreau brun foncé assez mince bien drainé, en dessous duquel on retrouve une couche minérale brune rouille riche en cailloux (brunisol mélanique) (Chapdelaine 2015 : 39). Le sol est riche en fragments de roches de taille variée. Le profil de sol du site Mailhot-Curran est associé au type de sol de la série St-Bernard (*Ibid.*). Ce profil type se compose d'une faible litière, d'un terreau Ah d'une épaisseur variant entre 7,5 et 12,5 cm (3 et 5 pouces), d'un horizon minéral B1 d'une épaisseur comprise entre

15 et 22,5 cm (6 à 10 pouces) sur un B2 de 22,5 à 37,5 cm (10 à 15 pouces) surmontant un horizon C d'environ 60 cm (24 pouces) d'épaisseur (Chapdelaine 2015 : 39; Mailloux et Godbout 1954 : 172). Le Ah est un limon argileux-gravelo-caillouteux brun très foncé (10YR 2/2 humide) (*Ibid.*). Le B1 se définit comme un limon gravelo-caillouteux brun (7.5YR 4/4 humide) et le B2 par un limon gravelo-caillouteux calcaire brun foncé (10YR 4/2) (*Ibid.*). Finalement, le C un limon graveleux à limon argileux-caillouteux gris-brun clair (2.3Y 6/2) ou gris brun (2.5Y 4/2) (*Ibid.*)

2.2.3 La circulation des déchets

La proximité spatiale des maisons favorise le partage des espaces de travail et les zones de disposition des déchets (Beck et Hill 2004 : 316). De fait, les déchets sont amenés à circuler dans l'espace villageois, d'une maisonnée à une autre, de leur espace de production ou d'utilisation vers l'espace de rejet. Schiffer (1987) introduit le concept de « *waste streams* » à l'étude archéologique de la gestion des déchets (Schiffer 1987 : 66). Cette expression désigne la circulation des déchets de leur zone de production, ou aire de rejet provisoire jusqu'aux aires de rejet définitives. Il s'agit de déterminer comment les aires d'activités ont contribué à travers le temps à la formation de divers dépôts secondaires (Schiffer 1987 : 67).

Les « *waste streams* » définissent les chemins variés que peuvent emprunter les différents types de déchets avant d'arriver dans leurs dépôts secondaires. Le processus de circulation du déchet décrypte les étapes de déplacement par lesquelles le déchet passe. Plusieurs événements peuvent contrarier un rejet direct du dépôt primaire vers le dépôt secondaire. Les déplacements sont divers et influencés par de nombreux facteurs comme le nettoyage de la zone d'occupation ou le recyclage des matériaux utilisables (Timmins 1997 : 169). Les jeux des enfants ont également un impact dans la circulation du déchet, on parle de « *child's play refuse* » (Hayden et Cannon 1983; Schiffer 1987 : 75; Timmins 1997 : 169). Les enfants tiennent le rôle d'élément perturbateur en dispersant les fragments des artefacts de l'aire domestique vers une aire de rejet, ou bien d'une aire de rejet vers une autre. Les animaux, comme les chiens, peuvent aussi être à l'origine du déplacement des déchets (Schiffer 1987 : 70). Il ne faut pas oublier de mentionner le « *foot traffic* » à la fois dans les maisons et autour des puits (Timmins 1997 : 170). Le piétinement et le déplacement des habitants ont un effet

important sur la localisation du déchet. Les mouvements des déchets peuvent être internes aux maisons et ils correspondent à l'élimination des déchets ou au déplacement de débris à l'intérieur même des structures. On observe aussi des déplacements en dehors des maisons et entre maisonnées. Ce dernier phénomène est moins lié à l'élimination des déchets mais peut suggérer une interaction entre les maisonnées (Timmins 1997; Warrick 1984). Le déplacement du déchet varie aussi en fonction de la nature du déchet. Sur le site Hector-Trudel, Christian Gates-St-Pierre remarque que les plus gros tessons céramiques rejoignent les dépotoirs tandis que la céramique des espaces internes aux maisons et hors dépotoirs sont plus fragmentés (Gates St-Pierre 2006 : 65). Comme le souligne Christian Gates St-Pierre, on peut tout à fait imaginer qu'après le bris d'un vase, les plus gros fragments aient été déplacés vers les zones de rejet tels que les dépotoirs alors que les plus petits fragments restent sur le lieu de l'accident et sont enfoncés dans le sol par piétinement. Plusieurs études expérimentales et ethnoarchéologiques font état de cette tendance qu'ont les objets de petit format à se retrouver plus rapidement enterrés en contexte primaire avant d'être déplacés en contexte secondaire (Arnold 1990 : 922; Gates St-Pierre 2006 : 65; Schiffer 1987 : 62-63).

Peu d'études ont été produites impliquant des données archéologiques. Notons que la circulation des déchets varie selon le type de déchets, la régularité du nettoyage, et si les zones d'activités sont utilisées sur une base régulière (Timmins 1997 : 169). Par exemple, le fait d'abandonner un lieu peut se traduire par un relâchement des normes de propreté et donc par des changements fondamentaux dans les méthodes et les lieux d'élimination des déchets (*Ibid*). Finalement, le type d'environnement du site ainsi que les saisons peuvent influencer le comportement de rejet, l'emplacement des déchets et faire varier les «chemins» empruntés par les déchets.

La reconstitution de la circulation des déchets repose sur la distribution spatiale des tessons de céramique provenant d'un même vase. La méthodologie consiste à déterminer l'appartenance d'aux moins deux fragments à une même unité, soit deux tessons (Gates St-Pierre 2006 : 67). On distingue le regroupement primaire et secondaire. Le regroupement primaire désigne le recollement physique de deux tessons d'un même vase. Le recollement secondaire regroupe les tessons dont l'étude technologique, morphologique et décorative montre qu'ils correspondent à un même vase mais ne se recollent pas physiquement à cause de l'absence

d'autres tessons (*Ibid.*). Dans le Nord-Est, les archéologues anglophones parlent d'avantage de regroupement physique (*physical mend*) et de regroupement inféré (*inferred mend*) (*Ibid.*)

Sur le site Mailhot-Curran, la reconstitution du déplacement des déchets se base sur l'étude des unités d'analyse des vases avec parement (VAP) depuis les fouilles de Michel Gagné (1999 à 2001) jusqu'à celles de l'école de fouilles de l'Université de Montréal (2012 à 2014). Le remontage et l'appariement des tessons céramiques des collections ont reposé sur 1 022 tessons dont la majorité sont des bords (Chapdelaine 2015 : 114). Finalement, 165 vases avec parement sont composés de plusieurs tessons tandis que 97 vases avec parement sont constitués d'un seul tesson de bord (*Ibid.*).

Chapitre 3 : Cadre Culturel

3.1 La recherche archéologique dans la région de Saint-Anicet

3.1.1 Historique des interventions archéologiques

La région de Saint-Anicet est localisée à la hauteur du lac Saint-François dans le Haut-Saint-Laurent. La richesse archéologique de ce territoire est très vite détectée (Figure 1.3). James Pendergast engage les premières recherches archéologiques dans la région de Saint-Anicet durant les années 60. Il est convaincu du potentiel archéologique des basses terres laurentiennes entre le fleuve Richelieu et les massifs des Adirondacks (Pendergast 1966 : 27). En 1963, il entreprend une intervention à Saint-Anicet et découvre quatre sites affiliés à l'occupation iroquoise dans le secteur de Cazaville (Pendergast 1963). En 1964, Pendergast fouille partiellement le site Berry (BgFo-3) (Gagné 2006b : 24; Pendergast 1966 : 27). Dans les années 80, Claude Chapdelaine, affilié à l'Université de Montréal, reprend les recherches à la suite de James Pendergast. Les sites archéologiques recensés sont réévalués et le site Godmanchester (BgFo-16) est découvert (Chapdelaine 1982; Gagné 2006b : 25). En 1991, Michel Gagné fait la découverte de plusieurs sites parmi lesquels McPherson (BgFo-17), Angus, McDonald, Droulers et Mailhot-Curran (Clermont et Gagné 2004 : 78; Gagné 1992). Dans les années 90, l'objectif est d'élargir les connaissances sur la nature des occupations villageoises iroquoiennes, d'estimer leur nombre et leur distribution dans la région. Cette

mission incombe à Michel Gagné qui procède à plusieurs inventaires et fouilles. Il dirige les interventions archéologiques jusqu'en 2007. Ces travaux interviennent d'abord dans le cadre d'un programme d'inventaire des ressources archéologiques préhistoriques en collaboration avec les Amis de la Pointe-du-Buisson pendant 3 ans puis encadré par la M.R.C. du Haut-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications (Gagné 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006a, 2010; Gagné 2006b : 25). D'autre part, les objectifs sont de mettre en valeur et protéger les biens archéologiques de la région et de sensibiliser la population à son patrimoine (Gagné 2000 : 3; voir également Gagné 1995, 1996, 1997, 1998, 1999). Ainsi, dès 1997, le site archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha est mis en valeur avec l'installation d'un centre d'interprétation, d'un musée et la reproduction d'un village iroquoien palissadé (Gagné 2006b : 42-48). Pour familiariser le public avec l'archéologie, des démonstrations archéologiques sont proposées entre 2001 et 2009 sur le site (Sévigny 2002, 2004, 2005, 2007, 2008, 2009).

Finalement, en 2010, sous l'impulsion de Claude Chapdelaine, l'école de fouilles préhistoriques de l'Université de Montréal s'implique dans la démarche archéologique de la région (Chapdelaine 2010, 2012, 2013a, 2013b, 2014a, 2014b). L'implication de l'Université de Montréal donne « *un nouveau souffle à la recherche archéologique dans cette région générant de nouveaux objectifs* » (Woods 2012 : 19). En 2010 et 2011, deux interventions ont lieu sur le site Droulers-Tsiionhiakwatha (BgFn-1). En 2012, l'école de fouille déménage sur le site Mailhot-Curran (BgFn-2) où des fouilles ont été réalisées jusqu'en 2014 (Chapdelaine 2010, 2012, 2013a, 2013b, 2014a, 2014b). Les fouilles de l'école de fouilles ont repris à l'été 2015 sur le site Droulers-Tsiionhiakwatha.

La région regorge encore d'espaces archéologiques non étudiés. Bien que mieux connu, il reste encore beaucoup à découvrir des espaces villageois iroquoiens de la région.

3.1.2 Patrimoine et vestiges archéologiques

La région de Saint-Anicet rassemble le plus grand nombre d'unités villageoises iroquoiennes du Québec (Clermont et Gagné 2004 : 78; Gagné 1992 : 25-63; 2006b : 28; Woods 2012 : 2). Les fouilles de ces cinquante dernières années ont permis de faire avancer les recherches sur la définition des schèmes d'établissement, sur la culture matérielle et la mise en valeur du

patrimoine archéologique préhistorique. La région est riche en vestiges archéologiques de la période du Sylvicole supérieur. Plusieurs sites présentent les indices d'une présence iroquoise du Saint-Laurent. Une quinzaine de sites répartis sur 200 kilomètres carrés ont été découverts et recensés. Ces sites appartiennent à la séquence chronologique et culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent.

Les sites sont datés du début du XIV^{ème} siècle jusqu'à l'arrivée des Européens au milieu du XVI^{ème} siècle (Gagné 2006b : 28). On retrouve peu de villages iroquoiens au Québec et la région de Saint-Anicet en compte trois. La région rassemble près de 5% de tous les sites iroquoiens du Saint-Laurent et près de 60% de tous les villages iroquoiens connus au Québec (Gagné 2006b : 4) (Figure 1.1). La région regroupe trois sites villageois importants que sont Droulers, Mailhot-Curran et McDonald (BgFo-18) (*Ibid.*) (Figure 1.3). Sept camps spécialisés ont également été répertoriés (Gagné 2006b : 3). Ces trois villages sont les plus importants retrouvés à ce jour. Ils témoignent d'une vie villageoise fleurissante entre les XIV^{ème} et XVI^{ème} siècles (Clermont et Gagné 2004 : 80). Les schèmes d'établissements et la culture matérielle identifiée indiquent une appartenance culturelle des Iroquoiens de Saint-Anicet à la grande sphère d'interaction iroquoise du Saint-Laurent. Les communautés villageoises tendent à ériger les structures d'habitation semi-permanentes à l'intérieur des terres et des similitudes résident dans le type d'habitation et dans leur disposition (Clermont et Gagné 2004 : 80; Gagné 2006b : 33-35). Le grand nombre de sites iroquoiens dans la région se traduit par une importante récolte de témoins culturels. Nombreux sont les écofacts calcinés qui témoignent du travail agricole, tout particulièrement l'activité horticole, qui occupe une place prépondérante dans la société iroquoise (Clermont et Gagné 2004 : 80; Tremblay 2006). L'approvisionnement en poisson, mammifères, oiseaux, etc. vient compléter le tableau alimentaire. Les sites livrent en général peu de témoins lithiques. On retrouve quelques meules, perles en stéatite et pointes triangulaires ainsi qu'une importante quantité d'outils en os (Gates St-Pierre et Boisvert 2015; Gates St-Pierre St-Pierre 2001). Finalement, on retrouve poteries et pipes typiques des Iroquoiens du Saint Laurent (Clermont et Gagné 2004 : 80; Gates St-Pierre 2001; Tremblay 2001).

Les recherches sur la région de Saint-Anicet permettent d’appréhender la place occupée par la région dans la grande sphère d’interaction iroquoise. Il s’agit de comprendre la façon dont les communautés de Saint-Anicet ont participé à ce réseau culturel.

3.2 Les Iroquoiens du Saint-Laurent

3.2.1 Les sources et le modèle ethnohistorique des Hurons

Comme nous l’avons vu, les Iroquoiens du Saint-Laurent appartiennent à la grande famille culturelle iroquoise. Ils partagent des traits culturels avec plusieurs autres communautés iroquiennes. Les sources historiques se rapportant aux Iroquoiens du Saint-Laurent sont peu nombreuses. On recense notamment les Relations de voyages de Jacques Cartier ou encore quelques écrits de contemporains tels que Roberval (Woods 2012 : 91). Depuis longtemps, on observe des similitudes entre le mode de vie des Iroquoiens et celui des Hurons. De nombreux archéologues semblent s’entendre sur une organisation sociale similaire entre ces deux groupes culturels (Chapdelaine 1989 : 116, 123). Les Hurons entrent en contact avec les missionnaires et les explorateurs européens dès le début du XVII^{ème} siècle et sont donc relativement bien documentés. Ainsi, face à l’insuffisance en sources historiques sur les Iroquoiens du Saint-Laurent et bien que cette démarche ne fasse pas l’unanimité chez les chercheurs (Birch 2008), les sources sur les hurons servent de référence ethnographique, de « point de comparaison », aux études sur les Iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine 1989 : 116, 119). Le modèle Huron se base essentiellement sur les écrits des Relations des Jésuites, les écrits de Champlain et du frère récollet Gabriel Sagard (Woods 2012 : 91). Gabriel Sagard livre des mentions développées du système adaptatif huron (Heindenreich 1971; Tooker 1987; Trigger 1976, 1981).

3.2.2 Les traits culturels des Iroquoiens du Saint-Laurent

En combinant les sources ethnohistoriques et la recherche archéologique, il est possible de dégager des traits culturels récurrents chez les communautés de la Laurentie iroquoise. Comme nous l’avons déjà évoqué dans le chapitre 1, les femmes revêtent une importance particulière dans la société iroquoise. Les Iroquoiens du Saint-Laurent sont des groupes matrilineaires. Les lignées maternelles définissent les clans et se regroupent dans des maisons-

longues régies par une matrone (Chapdelaine 1989 : 123). La maison-longue est perçue comme le noyau de l'organisation sociale (Chapdelaine 1989 : 123; Viau 2000 : 143). Elle est le symbole d'une résidence matrilocale ou plus précisément uxorilocal, c'est-à-dire que l'homme va habiter dans la famille de son épouse ou dans le village de son épouse s'il est originaire d'un autre village (Clermont 1980 : 140; Engelbrecht 2003 : 68; Kapches 1990 : 50, 1994 : 176; Viau 2000 : 145). Les habitants de la maison-longue sont composés d'une ou de plusieurs femmes âgées, de leurs conjoints, de leurs filles et de leurs époux ainsi que de leurs enfants. Il s'agit d'une véritable maisonnée multigénérationnelle constituée de femmes apparentées par un même lignage et d'hommes de lignages et clans différents (Chapdelaine 1989 : 123; Woods 2012 : 92). L'économie de subsistance des Iroquoiens du Saint-Laurent est mixte et allie la chasse et la pêche à la pratique agricole (Chapdelaine 1989 : 120, Clermont 1980 : 140). La vie villageoise repose notamment sur la pratique horticole. Au XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, les basses terres du Saint-Laurent sont exploitées de l'embouchure du lac Ontario en amont du fleuve et plus en aval jusque dans la région de Québec au Cap Tourmente (Tremblay 2006 : 9-10).

La présence iroquoise, ou tout du moins la présence d'artefacts de facture iroquoise, est démontrée dans le Nord-Est américain au Québec, en Ontario et dans les États de New-York, du Vermont, du New-Hampshire et du Maine (Tremblay 2006 : 10). L'identité iroquoise s'affirme à partir du XIV^{ème} siècle. Cette période se distingue par une véritable « effervescence culturelle » (Woods 2012 : 4) dans toute l'Iroquoïanie. Le terme Iroquoïanie est introduit par Roland Tremblay (Tremblay 2006), il désigne le territoire accueillant l'ensemble des groupes iroquoiens partageant un même mode de vie. Ce territoire regroupe une partie de l'Ontario de l'ouest des Grands Lacs et les rives du fleuve Saint-Laurent depuis la Côte-Nord jusqu'au nord de l'État de New-York. Roland Tremblay propose cette terminologie pour effectuer une distinction avec l'Iroquoisie, qui correspond la ligue des 5 Nations de l'état de New-York. La culture iroquoise s'affirme notamment à travers l'avènement des villages sédentaires semi-permanents et sur la dépendance croissante envers la production horticole (Chapdelaine 1993; Chapdelaine 1989 : 127; Clermont 1980 : 140). Les villages, composés d'habitations multifamiliales et parfois palissadés, se relocalisent

progressivement à l'intérieur des terres sur des sols sablonneux favorables aux activités horticoles (Chapdelaine 1993; Heidenreich 1971; Trigger 1976; Warrick 1984; Wright 1996).

3.3 Sphère d'interaction et la définition des provinces

Les Iroquoiens du Saint-Laurent font partie de la famille culturelle iroquoise. Ces Iroquoiens semblent partager un même système adaptatif et culturel, mais ils présentent toutefois des caractéristiques qui leurs sont propres. Deux traits majeurs de la grande famille linguistique iroquoise sont la construction de maisons-longues multifamiliales et la matrilinearité (Chapdelaine 2015 : 14). Les Iroquoiens du Saint-Laurent sont considérés comme une entité culturelle unique et distincte des autres groupes iroquoiens, mais pas comme une unité ethnographique homogène (Chapdelaine 1992, 1989, 1995a : 161; Trigger et Pendergast 1978). Effectivement, les groupes de la Laurentie iroquoise ont un développement culturel commun et participent à un grand réseau d'interactions couvrant toute la vallée du Saint-Laurent (Figure 1.1). Ils partagent et contribuent à définir une identité laurentienne (Chapdelaine 1995 : 161; Woods 2012 : 5). Néanmoins, on retrouve des variations telles que le style céramique, les schèmes d'établissement et les pratiques funéraires (Chapdelaine 1995 :161; Chapdelaine 1991 : 51; Tremblay 2006 : 40). Chaque communauté iroquoise est unique.

Dès 1000 avant notre ère, des identités régionales émergent (Clermont, Chapdelaine et Barré 1983 : 166). La variabilité culturelle se mesure à plusieurs niveaux de l'organisation sociale (Perrault 2014 : 9). Certains comportements intracommunautaires et intercommunautaires peuvent être partagés à différents degrés d'interaction. Une sphère d'interaction se traduit par la circulation et/ou l'échange de personnes, de biens et d'idées. Il s'agit d'identifier les similitudes et les différences inter et intracommunautaires dans les comportements culturels. On suppose que plus des groupes ont des liens et interagissent plus l'on retrouvera des similitudes entre les communautés.

Claude Chapdelaine (1989) propose plusieurs échelles d'interactions sociales à travers lesquelles observer une sphère d'interaction. On peut également parler de sphère d'influence. On distingue donc quatre échelles d'interactions. La première est locale ou communautaire, il désigne les relations entretenues à l'échelle d'une famille ou des occupants d'une maison-

longue (lignage, clan, village) (Chapdelaine 1989 : 256, 1995a : 166). La seconde est régionale, c'est lorsque plusieurs villages partagent une identité régionale qui peut nécessiter des liens privilégiés (Chapdelaine 1989 : 257). La troisième est interrégionale. À cette échelle, chaque région possède des traits communs avec d'autres régions, ainsi elles peuvent être rattachées à une même province culturelle (*Ibid.*). Parfois, le dernier degré d'interaction peut être international (*Ibid.*).

Pour appréhender la variabilité, la vallée du Saint-Laurent a été subdivisée en plusieurs provinces (Chapdelaine 1995a, 1990, 1989; Jamieson 1990; Pendergast 1993a, 1991). La plupart des scientifiques s'accordent aujourd'hui à découper le territoire occupé par les Iroquoiens du Saint-Laurent en au moins six grandes régions ou provinces culturelles. On accepte le comté de Jefferson dans l'État de New-York, les regroupements de Prescott et de Summerstown en Ontario, la province de Hochelaga avec la région de Montréal jusqu'à Saint-Anicet, la province de Maisouana, la province de Canada et la région du Nord du lac Champlain (Tremblay 2006 : 112-113).

3.4 Le site de Mailhot-Curran

3.4.1 Situation géographique et stratigraphique

La communauté de Mailhot-Curran est positionnée à l'intérieur des terres dans la région de Saint-Anicet proche du Lac Saint-François dans le Haut-Saint-Laurent (Figures 1.3, 1.4 et 1.5). Le site se situe à plus de 8 km à vol d'oiseau du lac Saint-François qui constitue le premier élargissement du fleuve Saint-Laurent (Gagné 2000 : 9; 2006 : 35). À environ 800 mètres du site se trouve le ruisseau Foran, un cours d'eau de faible importance qui se jette dans la branche est de la rivière La Guerre (*Ibid.*). Par voie d'eau, la distance entre le site et le lac Saint-François équivaut à une quinzaine de kilomètres (Gagné 2000 : 9-10).

Le site Mailhot-Curran (BgFn-2) est localisé à 2,5 km au sud-est du site Droulers sur une crête morainique (Gagné 1996 : 6) (Figures 1.3 et 1.4). Il se trouve dans une zone relativement élevée, dont l'altitude culmine entre 88 et 86 mètres au-dessus du niveau marin moyen et comporte une série de terrasses surplombant une zone marécageuse (Gagné 2000 : 18) (Figures 1.5 et 1.6). Ces étroites terrasses s'inscrivent dans l'ensemble des crêtes morainiques

d'origine glaciaire orientées est-ouest qui sillonnent la région de Saint-Anicet du secteur de Cazaville jusqu'à la rivière La Guerre (Gagné 2002 : 6).

Au niveau du sol, Mailhot-Curran avoisine une zone constituée de dépôts limoneux très pierreux et modérément drainés. Il est situé près de zones de limon argileux périodiquement inondées (Domont 1990 ; Gagné 2002 : 8). La stratigraphie du site est composée de deux horizons pédologiques (Gagné 2000 : 19). Le premier horizon est un terreau brun sablonneux assez meuble caractérisé par une présence de cailloux dont l'épaisseur moyenne est de 11 centimètres. Le second horizon est un limon orangé tout aussi pierreux. La profondeur moyenne atteinte par les fouilleurs a généralement été d'une quinzaine de centimètre. Dans les fosses, la profondeur a atteint la trentaine de centimètre, parfois plus dans le deuxième horizon.

3.4.2 Les fouilles archéologiques sur Mailhot-Curran

Les fouilles archéologiques dans la région de Saint-Anicet et notamment celles de Mailhot-Curran « *impliquent une importance grandissante de la position culturelle des sites iroquoiens de Saint-Anicet dans l'échiquier de l'Iroquoisie laurentienne.* » (Chapdelaine 2014a : 14).

La recherche sur le site de Mailhot-Curran repose sur une archéologie sociale ciblant la recherche et la fouille des maisons-longues, la vérification de la présence d'une palissade et des dépotoirs (Chapdelaine 2015 : 14, 26; Chapdelaine 2014a : 15). On s'intéresse également aux aspects économiques, techniques et idéologiques (Chapdelaine 2015 :14) sans oublier la chronologie des occupations, la provenance des matériaux, l'organisation du schème d'établissement et le système adaptatif (Chapdelaine 2014a : 15)

Le site a été découvert en 1995 par Michel Gagné. Avec l'aide de l'École de fouille du Département d'Anthropologie de l'Université de Montréal, il intervient sur le site de Mailhot-Curran à plusieurs reprises de façon plus ou moins extensive en 1995, 1999, 2000 et 2001 (Gagné 1996, 2000, 2001, 2002; Chapdelaine 2013b; Chapdelaine 2014a). À partir de l'été 2012, l'intervention archéologique sur le site se poursuit sous la direction de Claude Chapdelaine. Comme nous le verrons, les interventions de 2012 et 2013 ont considérablement modifié la perception que l'on avait du site (Chapdelaine 2014b : 9). La saison 2012 a permis de confirmer la présence d'une seconde habitation (maison #2), tandis que la saison 2013 a fait

évoluer le schéma du village en y ajoutant trois autres maisons (Chapdelaine 2014b : 9). Finalement, la saison de fouille de 2014 constitue la troisième et dernière intervention sur le site par les archéologues du département d'Anthropologie de l'Université de Montréal (Chapdelaine 2014b : 9). Les fouilles de 2014 ont permis une meilleure compréhension des maisons-longues et la découverte d'une sixième habitation ainsi que d'un troisième dépotoir. Le projet a été complété par la publication d'une synthèse au printemps 2015 (Chapdelaine 2015). En prenant en compte les fouilles de ces dernières années, la surface fouillée atteint près de 462 m² (Chapdelaine 2014b : 9).

3.4.3 Quel schème d'établissement?

Le site de Mailhot-Curran (BgFn-2) date du Sylvicole supérieur récent (1400/1450 – 1550 après Jésus-Christ). Les échantillons de maïs carbonisés datés par la méthode AMS placent l'intervalle chronologique le plus inclusif entre 1520 et 1590 de notre ère. On pourra retenir que l'occupation du site de Mailhot-Curran se situe sans doute au cours du XVI^{ème} siècle (Chapdelaine 2014a). Ce sont probablement la diversité écologique et le climat, propice à l'agriculture, qui ont favorisé l'établissement des Iroquoiens dans cette région et tout particulièrement sur le site qui est à l'étude (Gagné 2002 : 12)

3.4.3.1 Implantation et orientation générale du site

La position très à l'intérieur des terres de cette communauté et dans une zone relativement élevée pourrait apparaître comme une mesure défensive, mais la présence d'une palissade n'a pas été prouvée (Chapdelaine 2014a : 19). Malgré quelques variations, le village a une orientation générale est-ouest qui s'inscrit dans une tendance commune de plusieurs sites du monde iroquoien (Dodd 1982 : 118, 242; Norcliffé et Heindenreich 1974) (Figure 1.6). D'après plusieurs chercheurs, l'orientation des maisons-longues serait motivée par des facteurs éoliens (Dodd 1982; Engelbrecht 2003 : 74; Norcliffé et Heindenreich 1974). En effet, orienter de cette façon les maisons les exposerait moins à un vent dominant permettant ainsi d'optimiser l'efficacité thermique des habitations. De plus, les extrémités arrondies des maisons-longues pourraient offrir une plus grande résistance au vent (Engelbrecht 2003 : 47). À Mailhot-Curran, les maisons-longues sont toutes disposées de la sorte. De fait, les extrémités ouest sont tournées vers le vent dominant annuel Ouest-Sud-Ouest de Saint-Anicet

(Woods 2012 : 70). Toutefois, notons qu'en hiver le vent provient essentiellement du nord-ouest. L'orientation des maisons les expose grandement au vent sur leurs flancs (*Ibid.*). D'autres facteurs déterminent l'implantation et l'orientation des maisons-longues tels que la topographie, des motivations sociales ou encore le système défensif du village (Engelbrecht 2003 : 93-94).

Concernant la topographie, Mailhot-Curran s'étend sur trois terrasses distinctes orientées est-ouest (Figures 1.5 et 1.6). C'est probablement cette disposition qui pourrait avoir influencé l'orientation des maisons-longues. La plus haute terrasse est occupée par les maisons-longues #1 et #5. La terrasse intermédiaire par les maisons-longues #2 et #6 et finalement la basse terrasse par les maisons-longues #3 et #4 (Chapdelaine 2014a, Chapdelaine 2014b, Chapdelaine 2015).

3.4.3.2 Organisation du schème d'établissement

La taille du village est probablement inférieure à un hectare. L'évaluation finale du site sera sans doute fidèle à l'estimation de Michel Gagné qui envisageait une surface d'environ 55 000 m² soit 0,55 hectare (Chapdelaine 2014a : 19).

La fouille exécutée en 2013 marque un tournant dans le visage de cet espace villageois. Effectivement, pendant longtemps, le site de Mailhot-Curran a été considéré comme un petit village et même comme un hameau compte tenu de sa petite taille et des dimensions réduites de son unique maison-longue à la suite de la première phase de terrain (Woods 2012). Michel Gagné et Audrey Woods s'accordait alors sur une division sectorielle composée de quatre secteurs :

- La maison longue #1 avec le dépotoir sud-ouest,
- Le secteur Nord avec le possible dépotoir nord,
- Le secteur Nord-Ouest,
- Le secteur Nord-Est.

Mailhot-Curran peut désormais être considéré comme un village constitué d'au moins six maisons-longues contemporaines occupées à l'année longue (Chapdelaine 2015) (Figure 1.6).

Le site peut être découpé en plusieurs secteurs en fonction de la présence de traces d'établissement (*Ibid.*) Le site s'étend essentiellement sur trois terrasses distinctes. Le village dispose d'espaces vacants qui pourraient sans doute accueillir d'autres maisons supplémentaires. Claude Chapdelaine propose une organisation par secteurs comme suit :

- Le secteur central regroupe trois espaces : la maison-longue #1 avec son dépotoir au sud-ouest, le secteur de la maison-longue #2 avec son dépotoir au nord-ouest et enfin le sous-secteur de l'aire d'activités extérieures au nord-est de la maison-longue #1 (Chapdelaine 2014b : 18).
- Le secteur centre-ouest rassemble les maisons-longues #5 et #6. Le dépotoir centre-ouest occupe la même terrasse que la maison #5, mais le dépotoir peut avoir aussi été alimenté par les habitants de la maison-longue #6 (*Ibid.*).
- Le secteur nord-est est composé de la maison-longue #3 (*Ibid.*).
- Le secteur nord-ouest est dans la continuation du secteur centre-ouest vers le nord. Il est perturbé par le chemin d'accès (*Ibid.*). Il contient la maison-longue #4.
- Finalement, le secteur sud recouvre l'ensemble de la plus haute terrasse du site (*Ibid.*).

3.4.3.3 Le type de site

La littérature archéologique fait référence à plusieurs types de sites dans le schème d'établissement iroquoien: camps spécialisés pour la pêche, la chasse et la cueillette, les hameaux horticoles saisonniers (*cabin sites*), les hameaux (*hamlets*), ou les petits, moyens et gros villages. L'un des principaux critères utilisés par les archéologues pour déterminer la nature d'une occupation est la superficie d'un site. Pour Noble (1975) et Heidenreich (1978), un village doit couvrir une superficie d'au moins 0,2 hectare (0,5 acre ou 2025 m²). Selon Warrick (1984 : 8), un village est d'une dimension supérieure à 0,4 hectare (1 acre ou 4050 m²). Les sites dont la superficie est inférieures à 0,4 hectare sont appelés des hameaux et ceux d'une superficie plus petite que 0,2 hectare (0,5 acre ou 2025 m²) sont définis comme des campements. Le hameau tel que défini par Warrick (1984) pourrait donc être considéré comme un petit village au point de vue de Noble (1975) et de Heidenreich (1978). Un village iroquoien serait donc un regroupement de maisons-longues associées à des dépotoirs et parfois

entouré d'une palissade (Heidenreich 1978 : 377; Noble 1975 : 38; Warrick 1984 : 7; Engelbrecht 2003 : 88). Les petits villages ou les hameaux ne sont pas souvent palissadés (Trigger 1969 : 14) et peuvent réunir jusqu'à deux ou trois maisons-longues (Warrick 2000 : 449).

Concernant leur localisation, les sites villageois sont en général positionnés sur des terres sablonneuses, des collines ou des emplacements ayant des qualités défensives ou encore de drainage. On les retrouve également à proximité des zones marécageuses qui renferment une richesse en ressources animales et végétales (Engelbrecht 2003 : 90; Wright 2004 : 1259).

Selon les estimations et les données ethnographiques, les Iroquoiens déplacent leurs villages tous les 10 à 20 ans environ (Heidenreich 1978 : 38; Trigger 1976 : 147). Les villages sont semi-permanents. Cette gestion des habitations est probablement motivée par la détérioration des structures, la prolifération de la vermine dans les réserves de nourriture, l'insalubrité de l'espace environnant et l'épuisement des terres agricoles environnantes (Chapdelaine 1993 : 178, Tremblay 2006 : 28). La durée d'occupation des villages fait que les villages sont occupés durant moins d'une génération, un iroquoien, au cours de sa vie, peut vivre dans plusieurs villages. Il faut préciser que les hameaux et les petits villages sont permanents parce qu'occupés toute l'année. En revanche, les campements et les hameaux horticoles saisonniers sont considérés comme des occupations semi-sédentaires (Warrick 1984 : 7).

Pendant longtemps, le site de Mailhot-Curran a été considéré comme un hameau (Woods 2012). En 2012, dans le cadre de son mémoire Audrey Woods explique « *En terme de superficie, le site pourrait donc être qualifié de justesse pour un petit village d'après les critères de Warrick (1984 : 8). Par contre, selon les données disponibles nous ne reconnaissons pas sur Mailhot-Curran un regroupement de maisons-longues qui caractérise les villages iroquoiens typiques.* » Elle précise « [...] *Mailhot-Curran fut un petit village, et si le nombre d'habitations ne s'élevait pas à plus de deux ou trois, il pourrait davantage être un hameau.* ». Les données acquises au cours des fouilles des étés 2013 et 2014, nous permettent de redéfinir le schème d'établissement de Mailhot-Curran. Mailhot-Curran réunit plusieurs caractéristiques se conformant au modèle d'établissement villageois reconnu dans pratiquement toute l'Iroquoïanie. Le village est localisé à l'intérieur des terres en retrait des cours d'eau sur des terres sablonneuses (Chapdelaine 1993 : 181-182, 1989 : 52; Woods 2012

: 87; Woods et Gaudreau 2012). D'autre part, il se situe dans une zone relativement élevée avec une série de terrasses surplombant une zone marécageuse (Gagné 2000 : 18). Mailhot-Curran peut désormais être considéré comme un village du Sylvicole supérieur constitué d'au moins six maisons-longues contemporaines et occupé à l'année longue (Chapdelaine 2015).

Chapitre 4 : La gestion des déchets sur Mailhot-Curran

Mailhot-Curran est un petit village sédentaire qui a été intensivement occupé comme peuvent en témoigner les concentrations artéfactuelles et la présence de six maisons-longues. La permanence d'une communauté dans un même lieu, comme c'est le cas à Mailhot-Curran, implique nécessairement de gérer les déchets et d'aménager des espaces dédiés à ce besoin. Si les habitants du site de Mailhot-Curran avaient des pratiques d'élimination des déchets communes aux autres groupes iroquoiens, on peut s'attendre à ce que les déchets soient enfouis dans des fosses à l'intérieur des maisons-longues puis déplacés dans des dépotoirs hors des maisons ou dans un certain périmètre autour du village.

Il existe plusieurs types de structures pour le rejet des déchets trouvés sur Mailhot-Curran. On distingue les structures intérieures aux maisons-longues, comme les fosses de rejets, que l'on désignera comme des fosses à rejets primaires. Les autres structures de rejets que l'on retrouve sont des structures externes aux maisons-longues, ce sont les dépotoirs.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à la localisation des déchets, à leur type et leur distribution. Nous souhaitons également comprendre le mécanisme de rejet des déchets en tentant de savoir qui sont les utilisateurs des dépotoirs et ce qu'ils y jettent.

4.1 Les fosses de rejets primaires

Avant de jeter des déchets, il faut les avoir produit! Parmi les lieux où l'on peut produire des déchets, il y a les zones d'activités extérieures et dans l'enceinte de la maison-longue. Les diverses activités qui s'y pratiquent sont génératrices de déchets. Pendant la saison hivernale notamment, les Iroquoiens enfouissent les déchets dans des fosses disposées dans les planchers des maisons-longues. Généralement localisées le long de l'allée centrale ou sous les banquettes de couchage, elles permettent une première évacuation du déchet et un assainissement du plancher.

À Mailhot-Curran, les fosses à l'intérieur des maisons sont peu nombreuses et leur fonction est liée à l'entreposage temporaire (stockage ou déchets). Il n'est pas évident de dire s'il s'agit de fosses de stockage ou à déchets car elles sont régulièrement pauvres en artéfacts. Dans la **maison-longue #1** (Figure 1.7), le nombre de fosses s'élève à 6. L'intérieur de la maison-

longue a été fouillé à 70% (Chapdelaine 2015 : 123). Le nombre de fosses est sans aucun doute assez représentatif. À l'intérieur de la maison, les fosses s'organisent le long de l'axe central et semblent associées aux foyers. Ainsi, les fosses #4, #5 et #6 sont disposées autour du foyer #3 (Chapdelaine 2015 : 118; Woods 2012 : 73-74). La fosse #7 fonctionne avec le foyer #8 et les fosses #9 et #11 sont associées au foyer #10 (*Ibid.*). Les fosses n'étaient pas vides et laissent penser qu'il pourrait effectivement s'agir de fosses à déchets puisque différentes classes artéfactuelles sont représentées. Dans la **maison-longue #2** (Figure 1.8), 9 fosses (str. #1, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 35, et 42) ainsi que plusieurs structures statistiques ont été identifiées (Chapdelaine 2015 : 124). Les fosses prennent place le long de l'axe central à proximité des foyers. Le contenu divers en témoins culturels appuie la possibilité que ce soient des fosses à déchets. La **maison-longue #3** (Figure 1.9) comptabilise 8 fosses (str. #24, 29, 32, 33, 34, 38, 40, et 52) (Chapdelaine 2015 : 123). Elles sont localisées le long de l'axe central et à proximité des foyers. Certaines fosses sont vides ou peu agrémentées en artéfacts. Le contenu artéfactuel des autres fosses est varié. Ce sont les restes osseux et la céramique qui dominent généralement l'assemblage. Le contenu suggère qu'il pourrait s'agir de fosses à déchets. Certaines fosses sont simplement vides. On estime que 40% de la surface de la maisonnée a été fouillée (Chapdelaine 2015 : 127). On peut donc envisager que le reste de la maison puisse contenir d'autres fosses. Dans la **maison-longue #4** (Figure 1.10), on compte 5 fosses (str. #43, 58, 62, et 68) (Chapdelaine 2015 : 128). Toutes sont remplies de différents témoins culturels et s'organisent autour des foyers le long de l'axe central. La maison a peu été fouillée et sa représentativité s'élève à 40%. Le nombre de fosses pourrait augmenter. La **maison-longue #5** (Figure 1.11) a été peu explorée, à peine 16%, de fait seules deux fosses ont été recensées (str. # 54 et #57). Leur quantité en témoins est relativement faible. Aucune fosse n'a été trouvée dans la **maison-longue #6** puisque seuls les foyers ont été mis au jour (Figure 1.12).

En résumé, on observe un pattern récurrent au niveau de la gestion du déchet à l'échelle de la maison-longue. Bien que la nature et le nombre de fosses restent difficiles à confirmer, on remarque que l'on retrouve la plupart des fosses, possiblement à déchets, localisées le long de l'axe central à proximité des foyers. La variabilité du contenu artéfactuel porte à croire qu'il pourrait s'agir de fosses de rejets primaires aménagées dans les maisons-longues. Ce schéma

organisationnel correspond à des critères déjà observés dans le schème d'établissement de la Laurentie iroquoise.

4.2 Les espaces de rejets secondaires : les dépotoirs

À Mailhot-Curran, les espaces de rejets secondaires, les dépotoirs, sont au nombre de trois. Ils sont situés aux extrémités des maisons-longues au cœur du village. Ils se caractérisent par l'accumulation de rejets à la surface du sol.

4.2.1 Le dépotoir sud-ouest

4.2.1.1 L'historique de fouille du dépotoir sud-ouest

C'est durant la campagne de fouille de 1999, que Michel Gagné met au jour une importante quantité de vestiges culturels (Chapdelaine 2014a : 28; Chapdelaine 2015 : 131; Gagné 1999). Le dépotoir est confirmé et délimité lors des fouilles de 2000 et 2001 (Gagné 2000, 2001). Un total de 18 m² avaient alors été fouillés (*Ibid.*). L'objectif de l'École de fouilles de Claude Chapdelaine était d'en établir les limites. En 2012, 5 m² du dépotoir sont fouillés. En 2013, 3 m² supplémentaires sont ouverts pour compléter la ligne 64N (Chapdelaine 2014 : 28). Les fouilles du dépotoir sont rendues difficiles à cause de la présence de gros blocs de pierre en surface et dans le comblement du dépotoir. Faute de temps, cette zone ne sera finalement pas fouillée à nouveau durant la campagne de fouille de l'été 2014. Bien que très bien échantillonné, il aurait été intéressant de mieux évaluer son étalement vers le nord (Chapdelaine 2014b : 24).

4.2.1.2 Localisation, étendue et densité : un dépotoir pas si net!

Le dépotoir sud-ouest est situé à proximité de l'extrémité sud-ouest de la maison-longue #1, à laquelle il est d'ailleurs associé. Il se situe à environ 3 mètres de la maison-longue (Chapdelaine 2015 : 131). Il est situé sur le rebord de la terrasse II (Figure 1.6 et 1.7). Son étendue a été déterminée à partir de sa densité artéfactuelle (Figure 1.13 et tableau 2.6). Le dépotoir s'étend vers le nord et le sud dans une faible dépression ce qui contribue à lui donner un aspect «bombé» (Figure 1.30). Il s'étend sur environ 4 mètres en direction du nord et sur sensiblement la même distance d'est en ouest. Sa composition artéfactuelle (Figures 1.13,

1.14, 1.15, 1.16 et 1.17) indique que le cœur du dépotoir est compris entre les lignes 61N et 64N et entre les lignes 115W et 119W. Autour de ces puits, ou à leur limite, la densité artéfactuelle est moins importante et baisse progressivement. La limite nord du dépotoir, soit au-delà de la ligne 64N, ne peut être appréhendée puisque les fouilles n'ont pas été poursuivies. Néanmoins, la densité artéfactuelle des puits de la ligne 64N étant très importante, il ne serait pas étonnant que le dépotoir se poursuive sur quelques mètres sur la terrasse. Toutefois, des puits et des sondages sur la ligne 67N laissent croire que la limite nord de ce dépotoir se situe dans les puits des lignes 65N et 66N. De plus, le choix de cet emplacement est probablement motivé par la possibilité de jeter les déchets sur le bord de la terrasse et dans la déclivité. L'amorce des limites ouest, est et sud du dépotoir sont envisagées avec des puits à la densité artéfactuelle en baisse.

L'espace au «cœur» du dépotoir montre une variabilité dans la richesse des déchets. Par exemple, le puits 63N-118W est composé de seulement 380 artéfacts tandis que les puits voisins sont plus richement garnis et atteignent jusqu'à 3432 déchets (puits 64N-119W) (Figure 1.13). Cette fluctuation s'explique probablement par la part de variabilité qui réside dans la gestion des déchets. La répartition des déchets dans le dépotoir est le fait de plusieurs variantes telles que l'individu qui y jette les déchets, le type de déchets, la gestion du dépotoir en lui-même, les processus taphonomiques, l'utilisation (la spécialisation?) du dépotoir...etc. En 2014, la surface du dépotoir sud-ouest était estimée à près de 30 mètres carrés (Chapdelaine 2014a : 31). Finalement, Claude Chapdelaine propose une superficie comprise entre 20 et 25 m² (Chapdelaine 2015 : 132). Cette estimation paraît cohérente. Au total, environ 27 m² ont été fouillés dans l'espace du dépotoir, dont une vingtaine ont fourni entre 190 et 3432 artéfacts. Les autres puits fouillés sont positifs, mais montrent une quantité artéfactuelle variable et plus faible, leur localisation périphérique coïncident sans aucun doute avec les limites du dépotoir.

L'organisation du dépotoir sud-ouest et sa densité artéfactuelle n'est pas sans rappeler la définition des structures statistiques. Les limites du dépotoir sont fixées avec plus ou moins de précision d'après la dispersion des artéfacts. Malgré tout, on identifie bien ici un espace utilisé pour le rejet des déchets où s'accumulent artéfacts et écofacts au cours du temps.

4.2.1.3 Qui utilise le dépotoir sud-ouest?

Le remontage et l'appariement des vases avec parement (VAP) de Mailhot-Curran a permis de relier le dépotoir sud-ouest à 15 reprises à des maisons-longues, et à d'autres dépotoirs ou espaces du site (Tableaux 2.1 et 2.2). On peut ainsi dresser une hypothétique circulation des déchets (Figure 1.28), appréhender l'utilisation du dépotoir et la gestion des rejets sur le site. Ces mises en lien restent indicatives puisqu'elles reposent sur un faible nombre d'exemples. Il n'en demeure pas moins qu'elles permettent de tenter une première interprétation et d'avancer des hypothèses.

Le dépotoir sud-ouest pourrait avoir été principalement utilisé par les habitants de la maison-longue #1 (Chapdelaine 2015 : 118; Woods 2012 : 73). En effet, le dépotoir sud-ouest est lié à 12 reprises à la maison-longue #1 (Tableau 2.2 et figure 1.28). Comme cela a déjà été évoqué, le dépotoir sud-ouest est le plus riche et imposant du site, il est donc étonnant de le voir utilisé et associé à la plus petite maison-longue du village. Toutefois, la maison-longue #1 témoigne d'une forte intensité d'occupation et d'une densité artéfactuelle relativement élevée qui pourrait expliquer cette importante accumulation de déchets (Chapdelaine 2015 : 132). Elle pourrait également sous-entendre une occupation de cette habitation sur une durée prolongée. Le dépotoir sud-ouest a aussi servi d'espace de rejet pour un vase localisé à la fois dans le secteur nord-ouest et dans la maison-longue #1 (Woods 2012 : 73) (Tableau 2.2 et figure 1.28).

De plus, ce dépotoir pourrait avoir été conjointement utilisé par les habitants de la maison-longue #5. Cette maison a été reliée au dépotoir sud-ouest une fois (Tableau 2.2 et figure 1.28). Notons que, dans l'état actuel des fouilles archéologiques, seulement 16% de la surface estimée de la maison-longue #5 a été fouillée (Chapdelaine 2015 : 129). Le contenu artéfactuel récolté n'est pas représentatif. Il est donc envisageable que le dépotoir sud-ouest puisse être associé à d'autres reprises à la maison-longue #5. Cette maison-longue partage la même terrasse (terrasse II) que la maison-longue #1 ce qui lui confère une localisation privilégiée pour que ses habitants puissent y déverser leurs déchets (Figures 1.6 et 1.7). L'acquisition de nouvelles données céramiques pourra peut-être éclaircir ce point et venir étoffer les liens entre

le dépotoir sud-ouest et la maison-longue #5. Restons prudents, cette théorie ne repose que sur un unique exemple.

Enfin, le remontage d'un vase a lié les maisons-longues #1, #2 et le dépotoir sud-ouest (Tableau 2.2 et figure 1.28). La maison-longue #2 est la plus imposante du site par la densité de ses vestiges culturels. La fouille de cette maison-longue a été complétée à 65%, ce qui rend l'échantillonnage artéfactuel représentatif (Chapdelaine 2015 : 125). Même si la possibilité d'établir d'autres liens entre la maison-longue #2 et le dépotoir est faible, l'existence d'autres connexions n'est pas à exclure.

Finalement, deux liens ont pu être établis entre les dépotoirs sud-ouest et centre-ouest (Tableau 2.2 et figure 1.28) ce qui pourrait illustrer une utilisation non préférentielle des dépotoirs par les habitants du site.

Le remontage des vases avec parement a donc permis d'établir plusieurs liens entre le dépotoir sud-ouest et les maisons-longues. Le faible nombre d'exemples, 15 associations, incite à la prudence quant à l'interprétation de la circulation des déchets sur le site et l'utilisation des dépotoirs par les habitants. Il est toutefois possible de proposer un début d'interprétation relatif à l'utilisation des dépotoirs par les différentes maisonnées du village.

4.2.1.4 Que jetait-on dans le dépotoir sud-ouest?

Au niveau de son contenu, le dépotoir sud-ouest est le plus riche espace de rejet identifié à Mailhot-Curran avec un total de 16 801 artéfacts (Tableau 2.6), contre 12 346 pour le dépotoir centre-ouest et 9 745 déchets pour le dépotoir nord-ouest. Le dépotoir sud-ouest se caractérise par une très forte concentration en **cultigènes** (Tableau 2.6). Les cultigènes, dont le maïs, représentent presque la moitié, soit 46%, de la composition artéfactuelle totale du dépotoir. Le dépotoir possède 57% du total des cultigènes des dépotoirs du site. L'espèce la plus présente est évidemment le maïs, viennent ensuite le haricot, la courge et l'unique graine de tournesol du site (Trottier 2015 : 326). Les cultigènes sont présents dans l'ensemble du dépotoir. Leur quantité est assez aléatoire avec des puits plus ou moins riches autant au nord qu'au sud (Figure 1.17). On retrouve aussi une importante concentration de **restes osseux** avec quelques 5 418 témoins osseux (Tableau 2.6). L'assemblage osseux regroupe notamment des restes de

boucherie, des déchets culinaires, des os travaillés, des débris de fabrication d'outils ainsi des objets en os finis. La proportion en os frais est estimée à 80% contre 19% pour les os blanchis (Tableau 2.7). Le 1% restant est essentiellement composé de déchets de production. L'importante proportion en os frais dans le dépotoir pourrait s'expliquer par la nécessité pour les habitants d'évacuer rapidement les restes frais vers les zones de rejets afin d'éviter des risques sanitaires et d'attirer des charognards et la vermine. En effet, certains déchets, comme les restes de boucherie, font généralement l'objet d'un traitement d'élimination particulier (Arnold 1990 : 916; Timmins 1997 : 169) et d'un enfouissement hâtif. Au niveau de leur répartition, les déchets osseux sont présents dans l'intégralité du dépotoir mais on remarque une concentration plus forte dans les puits des lignes 64N et 63N au cœur du dépotoir. Cette accumulation pourrait résulter de la proximité de cette zone du dépotoir avec l'extrémité ouest de la maison-longue #1 favorisant ainsi un rejet rapide des déchets culinaires (Figure 1.15). La **céramique**, quant à elle, compose près de 21% de l'assemblage matériel du dépotoir avec 3 545 artefacts dont des tessons de poterie, des pipes et des petits vases (Tableau 2.6). Les déchets céramiques sont répartis assez uniformément dans l'ensemble du dépotoir de son cœur vers ses limites supposées (Figure 1.14). Finalement, comme dans tous les dépotoirs de Mailhot-Curran, le **lithique** est très faiblement représenté avec seulement 72 individus parmi lesquels on trouve des perles, des outils et fragments d'outils polis ou taillés et des éclats de débitage (Tableau 2.6). Le lithique est principalement localisé dans les puits nord du dépotoir (Figure 1.16).

De plus, il est important de souligner la présence de **gros blocs rocheux** en surface et dans le comblement du dépotoir, qui caractérisent les trois dépotoirs sur le site (Figures 1.30, 1.32 et 1.33). Leur présence faisait régulièrement l'objet de notes de fouilles pour les étudiants. Les roches seraient rejetées intentionnellement dans les dépotoirs et leur présence relèverait de l'aménagement des foyers et des fosses dans le sol des maisons-longues. Les habitants de Mailhot-Curran auraient rejeté les blocs gênants dans le dépotoir (Chapdelaine 2015 : 132; Chapdelaine 2014a : 28, 61).

La composition du dépotoir sud-ouest est assez hétérogène avec une représentativité artéfactuelle diverse mêlant déchets céramiques, restes de boucheries et d'outils en os, cultigènes et très peu de lithique.

4.2.1.5 Le dépotoir sud-ouest en coupe : Stratigraphie

Des relevés stratigraphiques ont été réalisés afin d'observer en coupe la formation du dépotoir sud-ouest (Figures 1.32 et 1.33). On distingue deux couches supérieures : le Ah et le B. La couche Ah du dépotoir est un terreau organique gras brun foncé épais et dense qui se distingue du Ah du reste du site plus mince. Sous le Ah apparait une couche minérale B. Il s'agit d'un limon de couleur brune rouille riche en cailloux (brunisol mélanique, 7.5YR 4/4 humide selon le code Munsell) (Chapdelaine 2015 : 39).

La stratigraphie du dépotoir sud-ouest se caractérise par l'épaississement du terreau Ah. L'augmentation de l'épaisseur du terreau est liée à l'accumulation des déchets à la surface du sol et à la décomposition cumulée des déchets organiques. L'épaisseur du Ah se distingue de celle du sol natif du site dont l'épaisseur varie entre 7,5 et 12,5 cm (Chapdelaine 2015). Le Ah a une épaisseur moyenne comprise entre 10 et 35 cm selon les zones du dépotoir. La couche Ah est particulièrement épaisse au cœur du dépotoir. Sur les relevés stratigraphiques, la coupe transversale des puits 64N-119W à 64N-116W indique un épaississement conséquent du Ah qui coïncide avec une forte densité artéfactuelle et la zone définie comme le cœur du dépotoir (Figure 1.32). À mesure que l'on s'éloigne du cœur du dépotoir, la couche Ah diminue proportionnellement. Au cœur du dépotoir le B apparait après environ 38 cm (information issue des notes de fouilles de Maxime Veilleux-Champagne).

La coupe d'ouest en est permet d'observer l'aspect «bombé» du dépotoir dû à l'accumulation des déchets et des blocs de dolomie et à sa situation près de la rupture de pente. La localisation dans une dépression du dépotoir vers le sud est observable dans les relevés stratigraphiques des coupes des parois est et ouest des puits du dépotoir.

4.2.2 Le dépotoir nord-ouest : le dépotoir à l'érable

4.2.2.1 Historique de fouille

Le potentiel du secteur du dépotoir nord-ouest est détecté en 2000 lorsque Michel Gagné y implante un premier mètre carré de fouille (Gagné 2000). En 2001, il ouvre 4 mètres carrés supplémentaires (Chapdelaine 2015 : 132). Compte tenu du potentiel archéologique de la zone, l'École de fouilles de l'Université de Montréal en fait un de ces principaux objectifs de recherche en 2012. L'objectif est de trouver les limites du dépotoir éventuel et d'en compléter l'échantillonnage (*Ibid.*). En 2014, un unique quadrant est fouillé dans le cadre d'un projet mené par Stéphanie Trottier, alors étudiante à la maîtrise, qui consistait à recueillir des échantillons de sol pour être éluutriés et vérifier la récupération de petits vestiges à l'aide d'un tamis à maille fine d'environ 500 microns (Chapdelaine 2014b : 26). Depuis le début des fouilles, le dépotoir a été ouvert sur un peu plus de 16m². Claude Chapdelaine estime que l'espace dépotoir fouillé correspondrait sans doute à 67% de la superficie totale de l'espace de rejet (Chapdelaine 2014a : 31). Il faut noter que la fouille complète de ce dépotoir a été entravée par la présence d'un gros érable en son centre avec une imposante ramification de racines.

4.2.2.2 La localisation du dépotoir nord-ouest, son étendue et sa densité

Le dépotoir nord-ouest est localisé à l'extrémité de la terrasse III sur la rupture de pente (Figures 1.6 et 1.12). Il prend place entre les maison-longues #2 et #6. Le dépotoir est situé à environ 4 mètres de l'entrée ouest de la maisonnée #2. Il suit la pente sur environ 3-4 mètres (Chapdelaine 2015 : 133; Chapdelaine 2014a : 31). Il s'étire sur 7 mètres selon un axe nord-sud, et sur 4 mètres dans l'axe est-ouest. La superficie du dépotoir pourrait atteindre une vingtaine de mètres carrés (Chapdelaine 2015 : 133; Chapdelaine 2014a : 31). Au vu de la densité artéfactuelle, cette estimation paraît cohérente. En effet, les puits appartenant aux lignes 91N et 92N sont riches en artéfacts (Figure 1.18). La présence d'un érable (Figure 1.31) au centre du puits 92N-107W empêche l'ouverture de 4 mètres carrés au cœur du dépotoir (*Ibid.*). Entouré de puits riches, le mètre carré 92N-107W pourrait être le cœur de l'espace de rejet (*Ibid.*) (Figure 1.18). Les puits 92N-108W et 92N-106W comptent respectivement 1025

et 2415 artefacts. Autour, la densité artefactuelle reste forte bien qu'on relève un très léger appauvrissement des puits au sud-est de la zone dépotoir.

4.2.2.3 Les usagers du dépotoir nord-ouest et le déplacement des déchets

Comme pour le dépotoir sud-ouest, le remontage et l'appariement des vases avec parement (VAP) a permis de mettre en lien le dépotoir et son environnement immédiat. Le dépotoir nord-ouest est relié à 6 reprises à la maison-longue #2 (Tableau 2.1 et 2.3). Une nouvelle fois, il faut rester prudent puisque notre interprétation ne repose que sur six exemples. De plus, le dépotoir nord-ouest est situé à quelques mètres de l'extrémité ouest de l'habitation #2. On retrouve ici un pattern similaire à celui du dépotoir sud-ouest. Les habitants jettent leur déchet dans une rupture de pente à quelques mètres seulement de la sortie de leur habitation. La loi du moindre effort semble y jouer un rôle comparable au précédent dépotoir.

À partir du remontage de quelques pipes, le dépotoir nord-ouest a également été relié une fois à la maison-longue #3 (Tableau 2.4 et figure 1.29). La maison-longue #3 est localisée au bas de la terrasse IV. L'utilisation par les habitants de la maison-longue #3 du dépotoir nord-ouest serait étonnante. La sortie ouest de cette maison-longue est à une quinzaine de mètres du dépotoir, alors qu'à Mailhot-Curran les dépotoirs ont tendance à être à proximité immédiate de la sortie des maisons. N'ayant qu'un seul exemple de ce lien, nous préférons y voir le parcours d'un déchet isolé sur le site plutôt qu'un rejet intentionnel et choisi des habitants de la maison-longue #3 dans le dépotoir nord-ouest. Le dépotoir affilié à la maison-longue #3 reste encore à découvrir.

Le remontage de la céramique permet une fois de plus de proposer une interprétation sur la circulation des déchets sur le site et de proposer que le dépotoir nord-ouest ait essentiellement été utilisé par les habitants de la maison-longue #2. Selon les estimations, la fouille de la maison-longue #2 a couvert environ 65% de la surface totale de la maison. L'échantillonnage en artefacts est donc assez représentatif (Chapdelaine 2015 : 125). On peut penser que les liens à établir à partir du remontage de vases avec parement sont en grande partie complétés. À cette interprétation il faut ajouter la possibilité que les habitants de la maison-longue #6 aient

contribué à ce dépotoir sur la base d'un partage de la même terrasse et d'une relative proximité, à savoir 5-6 mètres de l'extrémité est de l'habitation (Chapdelaine 2015 : 393).

4.2.2.4 Contenu : le plus petit dépotoir de Mailhot-Curran

Le dépotoir nord-ouest est le plus petit dépotoir de Mailhot-Curran. L'ouverture de quelques mètres carrés supplémentaires aurait peut-être pu changer cette tendance. Quoiqu'il en soit, la quantité de vestiges par classes artéfactuelles est inégale (Tableau 2.8). La **céramique** représente 25% de l'assemblage en déchets du dépotoir avec 2466 tessons. La céramique est répartie dans l'ensemble du dépotoir (Figure 1.19). On observe néanmoins une concentration plus forte en se rapprochant du cœur du dépotoir particulièrement avec les puits 92N-106W et 94N-106W. Les **ossements** sont peu représentés. Ils ne composent que 20% des vestiges matériels de l'espace de rejet avec 1936 os (Tableau 2.8). La proportion en os frais domine l'assemblage faunique à 67% contre 31% pour les restes osseux blanchis (Tableau 2.9). Les os frais sont rejetés de façon plus récurrente dans le dépotoir que les os blanchis. La répartition en os est irrégulière, seul le puits 92N-106W illustre une forte densité en reste osseux avec 832 os (Figure 1.20). Le **lithique**, quant à lui, est à nouveau faiblement et irrégulièrement présent avec 69 témoins (Tableau 2.10). Le puits 95N-106W est l'unique puis «riche», il compte 27 des 69 restes lithiques du dépotoir (Figure 1.21). Finalement, la présence en **cultigènes**, particulièrement celle du maïs, vient caractériser le dépotoir (Chapdelaine 2015 : 133, Chapdelaine 2014a : 26). Les cultigènes composent 54% des déchets du dépotoir avec 5274 restes (Tableau 2.8). Le petit dépotoir nord-ouest est le second dépotoir le plus riche en cultigènes juste après le dépotoir sud-ouest. Au niveau de leur répartition, une tendance nette apparaît. Les cultigènes sont situés au cœur du dépotoir (Figure 1.22). Les 6½ puits des lignes 91N et 92N livrent entre 329 et 1163 cultigènes. Le quadrant NE du puits 91N-109W regorge à lui seul de 836 grains! Autour du cœur du dépotoir, la quantité en cultigènes est irrégulière, mais semble diminuer à mesure que l'on s'éloigne du cœur du dépotoir. Il faut noter que la partie est du dépotoir est une nouvelle fois riche en déchets. Cela pourrait sans doute s'expliquer par la proximité de cette zone avec la sortie de la maison-longue #2. Enfin, il faut souligner la présence en forte quantité, comme dans le dépotoir sud-ouest, de **gros blocs de dolomie** résultant de l'aménagement interne des maisons (Figure 1.31).

Le dépotoir nord-ouest se caractérise par un contenu artéfactuel hétérogène qui ne traduit pas de spécialisation de l'espace de rejet. À part presque égale nous retrouvons de la céramique et des ossements, tandis qu'une forte concentration en maïs vient contribuer plus nettement à définir l'espace de rejet.

4.2.2.5 Stratigraphie : l'épais dépotoir nord-ouest

La stratigraphie (Figures 1.34, 1.35, 1.36, et 1.37) illustre les deux couches supérieures du dépotoir. Le Ah, tout d'abord, est un terreau organique brun foncé légèrement gras. Sous le Ah apparaît une couche minérale B. C'est un limon de couleur brune rouille riche en cailloux (brunisol mélanique, 7.5YR 4/4 humide selon le code Munsell) (Chapdelaine 2015 : 39).

La première chose qui frappe en observant les relevés stratigraphiques des coupes du dépotoir nord-ouest est la très épaisse couche de Ah. L'épaississement du Ah résultant de l'amoncellement des déchets et du rejet des blocs de dolomie est impressionnant. Sur le site Mailhot-Curran l'épaisseur moyenne du terreau Ah est comprise entre 7,5 et 12,5 cm. Au cœur du dépotoir, soit dans les puits 92N-108W et 92N-106W l'épaisseur du Ah est comprise entre 20 et 40 cm au plus épais. L'épais terreau Ah coïncide avec les puits riches du dépotoir (Figure 1.18). La coupe transversale du dépotoir de la ligne 108W permet d'observer la pente dans laquelle le dépotoir se développe et donne une idée de l'épaisseur du Ah sur près de 4 mètres. Autour du cœur du dépotoir, l'épaisseur diminue proportionnellement à l'approche des limites du dépotoir.

4.2.3 Le dépotoir centre-ouest

4.2.3.1 Historique de fouille : un troisième dépotoir?

La taille du village Mailhot-Curran impliquait nécessairement la recherche d'autres dépotoirs. Le nombre de maisons laisse supposer l'existence d'autres espaces de rejet. Le puits 80N-115W attire depuis longtemps notre attention. En 2013, il était prématuré d'identifier la zone autour de ce puits comme appartenant à un dépotoir associé à la maison-longue #5 (Chapdelaine 2014a : 40). Toutefois, ce puits avait été sélectionné pour vérifier la nature de l'anomalie 2-9 détectée par susceptibilité magnétique (Chapdelaine 2014a : 25, 40; Chapdelaine 2015 : 133). La zone présentait un très faible potentiel avec notamment un puits

négatif juste à l'est. Néanmoins, le puits montrait une forte densité en céramique, en os et en lithique ainsi qu'en maïs (35 grains de maïs) (*Ibid.*). À cette importante densité artéfactuelle, s'ajoutait la présence d'un terreau noir et gras. De plus, le secteur regorge d'une forte concentration en cailloux et le puits est situé non loin d'une rupture de pente vers le nord, ce qui n'est pas sans rappeler les caractéristiques des dépotoirs iroquoiens notamment à Mailhot-Curran. Tous ces indices compilés ont motivé la fouille autour de ce puits. À l'été 2014, l'espace jouxtant le puits 80N-115W a donc été fortement investi et a permis de confirmer la présence d'un troisième dépotoir à Mailhot-Curran (Chapdelaine 2014b : 29; Chapdelaine 2015 : 133). Un total de 8,25 m² a été fouillé afin d'explorer les limites du dépotoir. En prenant en compte la fouille de 2014, ainsi que le sondage de l'équipe de Michel Gagné, ce sont près de 9,50 m² du dépotoir qui ont été ouverts (*Ibid.*).

4.2.3.2 Localisation et étendue du dépotoir centre-ouest

Le dépotoir centre-ouest se trouve sur la même terrasse que les maisons-longues #1 et #5 (Chapdelaine 2014b : 29). Il est situé sur le rebord de la terrasse II et se prolonge dans la pente vers le nord (Chapdelaine 2015 : 133) (Figures 1.6 et 1.11). Il est situé à l'extrémité nord-est de l'habitation #5 à environ 4 mètres de son ouverture. Claude Chapdelaine estime que 50% de la superficie estimée du dépotoir a été fouillée (Chapdelaine 2014b : 29). Les puits fouillés donnent à la structure une forme allongée d'environ 5 mètres sur 3 (Figure 1.23). Claude Chapdelaine évalue la superficie du dépotoir à un peu moins de 20 m² (Chapdelaine 2014b : 29; Chapdelaine 2015 : 133). Toutefois, la densité artéfactuelle des puits fouillés est très forte frôlant le millier d'artéfacts parfois trois milles (Figure 1.23). Les puits ouverts pourraient donc indiquer le cœur du dépotoir et être entourés de puits à la densité de déchets en baisse. La surface du dépotoir pourrait très certainement atteindre 20m² et plus, d'autant plus que les autres dépotoirs ont tous montré des limites peu nettes et diffuses avec une densité artéfactuelle en baisse en s'éloignant du cœur.

La composition artéfactuelle du dépotoir montre une forte concentration dans sa moitié ouest particulièrement le long des lignes 116W et 115W ce qui semble coïncider avec la rupture de pente. L'ouverture d'autres puits aurait certainement favorisé la délimitation du dépotoir.

4.2.3.3 Qui alimente le dépotoir centre-ouest en déchets?

Le remontage des vases avec parements (VAP) a conduit à relier par 3 fois le dépotoir centre-ouest à d'autres espaces du site. Le dépotoir est lié à 2 reprises au dépotoir sud-ouest (Tableaux 2.1, 2.5 et figure 1.28). Cela pourrait s'expliquer par une utilisation simultanée des deux dépotoirs par les habitants d'une maison-longue. D'autre part, le dépotoir centre-ouest a également un vase en commun avec la maison-longue #5. La proximité avec la maison-longue #5 et la situation du dépotoir proche de son extrémité Est semble la favoriser. Le dépotoir centre-ouest est très riche en céramiques (Tableau 2.10) et la maison-longue #5 n'a été fouillée qu'à environ 16% (Chapdelaine 2015 : 129). Il est donc envisageable de découvrir d'autres liens entre cette maison et le dépotoir suite à de nouvelles fouilles dans cette habitation. De plus, le dépotoir centre-ouest a également pu être relié une unique fois à la maison-longue #4 à partir du remontage d'une pipe trompette grand format illustrant ainsi le déplacement des déchets sur le site (Tableau 2.4 et figure 1.29). Ces propositions sont suggestives et reposent sur peu de liens. Le dépotoir est situé sur la même terrasse que la maison-longue #1, les habitants pourraient très bien y avoir jeté leurs déchets. De plus, le dépotoir s'étend dans la pente vers la troisième terrasse en direction des maisons-longues #2 et 6. Les habitants des maisons-longues #2 et #6 pourraient avoir utilisé conjointement les dépotoirs nord-ouest et centre-ouest (Chapdelaine 2015 : 133).

4.2.3.4 Un contenu atypique

En seulement 9,5 m², le dépotoir centre-ouest a livré une importante quantité de témoins culturels (Tableau 2.10). Le dépotoir centre-ouest se caractérise par une forte concentration en **restes osseux**. C'est le dépotoir le plus riche avec 6 753 os soit plus de la moitié de son assemblage. Les os frais représentent 85% du total des os contre 14% pour les os blanchis (Tableau 2.11), confirmant ainsi la tendance sur Mailhot-Curran, où la proportion d'os frais dans les dépotoirs est plus importante que celle des os blanchis. La répartition des os dans le dépotoir est aléatoire, mais une concentration est observée dans la portion ouest du dépotoir avec 3 puits dépassant le millier de témoins (Figure 1.25). Le second type de témoins très présent dans le dépotoir est la **céramique** à hauteur de 5004 tessons soit 40% de l'assemblage de la zone de rejet (Tableau 2.10). Ici encore, les déchets se répandent dans la pente avec des

puits plus riches dans la portion ouest du dépôt de déchets (Figure 1.24). Le **lithique** est peu présent et correspond à 1% de la collection du dépotoir (Tableau 2.10). Il est représenté en quantité variable dans le dépotoir (Figure 1.26). Ce qui surprend dans le dépotoir centre-ouest c'est la faible présence en **cultigènes** (Tableau 2.10). Le maïs, notamment, est le témoin culturel par excellence qui contribue à définir des espaces de rejet dans la région de Saint-Anicet. Dans le dépotoir centre-ouest, les cultigènes représentent seulement 4% des témoins contre presque la moitié ou plus dans les dépotoirs sud-ouest et nord-ouest. Ils sont éparpillés un peu partout dans le dépotoir (Figure 1.27). Bien que «*la pauvreté des grains de maïs demeure un mystère*» (Chapdelaine 2015 : 133), plusieurs interprétations sont possibles. Tout d'abord, il pourrait s'agir d'un dépotoir spécialisé destiné en grande partie aux déchets de boucherie, cette catégorie artéfactuelle représentant plus de la moitié du contenu du dépotoir. Je reste néanmoins septique quant à cette interprétation puisque la céramique correspond à 40% du total de l'assemblage. L'autre éventualité est que les activités environnantes au dépotoir aient peu ou pas impliqué l'utilisation des cultigènes.

Il n'en demeure pas moins que les témoins culturels du dépotoir attestent, malgré des disparités, de différentes classes artéfactuelles. La composition hétérogène et la diversité du type d'artéfacts permettent d'identifier cet espace comme un dépotoir.

4.2.3.5 Stratigraphie

Mise au jour durant l'été 2014, aucune stratigraphie de ce dépotoir n'a malheureusement été réalisée. La production d'une synthèse stratigraphique semble avoir été rendue difficile par la présence de nombreux arbres et le manque de temps pendant la fouille. Néanmoins, on peut retenir qu'il y avait beaucoup de blocs, la terre était grasse et noire et l'épaississement du terreau était minime (Communication personnelle Claude Chapdelaine).

4.3 Les dépotoirs potentiels

L'existence d'autres dépotoirs demeure une forte probabilité, surtout pour les habitants des maisons #3 et #4 situées sur la basse terrasse. Le schème d'établissement du site Mailhot-Curran pourrait encore être modifié. L'espace sondé au nord de la maison-longue #3 s'est révélé sans succès. 16 sondages sont implantés durant l'été 2013 dans l'espace situé au nord-

est de l'habitation #3. La découverte de cette maison-longue impliquait tout naturellement la recherche d'un dépotoir relié à celle-ci. Comme le souligne Claude Chapdelaine, *«étant donné que les maisons-longues #1 et #2 ont leur dépotoir respectif, il est justifié de croire en l'existence d'un dépotoir pour la maison-longue #3»* (Chapdelaine 2014a : 36). Plusieurs sondages ont été implantés, notamment à l'extrémité nord-ouest de la maison-longue #3, respectant ainsi les schémas d'organisation observés pour les maisons-longues #1 et #2 (Chapdelaine 2015, Chapdelaine 2014a). Les résultats se sont avérés décevants, Claude Chapdelaine avait donc envisagé la poursuite des fouilles dans ce secteur à l'été 2014. Malheureusement, le manque de temps a empêché la poursuite des recherches d'un dépotoir potentiel pour la maison-longue #3. Un unique mètre carré dans le flanc d'un important amas de pierre (100/101N-101/102W) a été fouillé. La densité des témoins culturels dans ce puits est très faible, de plus il est difficile de déterminer si l'amas est d'origine anthropique ou naturelle (chablis) (Chapdelaine 2014b : 32).

D'autre part, il faut évoquer le puits 108N-72W, au nord de la maison-longue #1, qui attire notre attention. La moitié sud du puits est riche et sa moitié nord est pauvre ce qui est sans doute dû à la pente. (Chapdelaine 2014a : 25). Sa localisation et sa richesse artéfactuelle pourrait suggérer l'existence d'un dépotoir.

De plus, on a pu observer que les dépotoirs semblaient implantés selon un axe nord-sud. Si cette disposition s'avère être intentionnelle et a une signification, il pourrait être intéressant d'étendre cet axe en direction du nord jusqu'au rebord de la terrasse IV dans le secteur compris entre les lignes 100W et 110W dans l'axe est-ouest et entre les lignes 113N et 117N pour l'axe nord-sud. C'est dans cette zone que pourrait se trouver le dépotoir des maisons-longues #3 et #4 (Chapdelaine 2015 : 134).

Finalement, le secteur situé au nord-est de la maison #1 montre une densité de vestiges entre les lignes 68N et 77N ainsi qu'entre les lignes 112W et 90W. Cet espace demeure intrigant. Claude Chapdelaine pense qu'il pourrait s'agir d'une aire d'activités extérieures et souligne la possibilité d'une habitation dans ce secteur (Chapdelaine 2015 : 135). En se basant sur une densité artéfactuelle comparable à celle de la maison-longue #1 et sur l'existence d'une fosse potentielle (structure 18), il a d'abord été proposé que l'espace avait accueilli une habitation. Toutefois, l'absence de foyer ne permet pas d'affirmer la présence d'une maison-longue.

Quelques vidanges de foyer ont néanmoins été découvertes (Chapdelaine 2015 : 135). Cette zone mériterait donc d'être évaluée à nouveau. Rappelons qu'à Saint-Anicet, les dépotoirs sont généralement caractérisés par une importante quantité de cultigènes. Malgré la diversité des vestiges dans la zone, les cultigènes et les restes osseux y sont rares ce qui incite à être prudent. Dans l'attente de plus de précision, il est raisonnable d'expliquer la densité artéfactuelle par l'existence d'une aire d'activité extérieure. La fonction de ce secteur est ambiguë et mériterait d'être éclaircie.

En résumé, le nombre de dépotoirs sur le site Mailhot-Curran n'est peut-être pas définitif.

4.4 Bilan

On observe à Mailhot-Curran une cohérence dans la manière de gérer les déchets et dans la «construction» des dépotoirs et des fosses de rejets. Cette unicité de gestion est observée à deux échelles, celle de la maison-longue puis du village. Le déchet est d'abord géré à l'échelle de la maison-longue. On remarque une récurrence. Effectivement, les fosses localisées le long de l'axe central des maisons-longues, ou sous les banquettes, accueillent les déchets. Bien que l'identification de ces fosses ne soit pas toujours évidente, c'est le contenu artéfactuel et écofactuel qui leur confère le rôle de fosses à déchets. Ces fosses symbolisent la première étape dans la gestion des déchets. Elles sont le plus souvent composées d'une variété de déchets et peuvent parfois être des fosses spécialisées. Les déchets sont ensuite déplacés vers les dépotoirs qui correspondent à la seconde étape de traitement du déchet. À nouveau, les dépotoirs de Mailhot-Curran partagent un schéma organisationnel commun au sein du schéma d'établissement du village. Les déchets sont jetés dans des zones en pente ou proche d'une rupture de pente. Les dépotoirs sont tous localisés sur le rebord d'une terrasse. Les dépotoirs sud-ouest et centre-ouest sont situés sur le rebord de la terrasse II. Le dépotoir nord-ouest est localisé à l'extrémité de la terrasse III. De plus, les trois dépotoirs sont implantés selon un même axe nord-sud. Le dépotoir nord-ouest est un peu décalé vers l'est et les dépotoirs sud-ouest et centre-ouest suivent l'axe nord-ouest. D'autre part, les dépotoirs se trouvent à proximité des habitations notamment des ouvertures aux extrémités des résidences. Les dépotoirs partagent donc une implantation commune et traduisent une récurrence dans le comportement humain lié à la gestion des déchets et dans le choix des espaces d'implantation

des espaces de rejet effectués par les occupants du village. Comme le précise Claude Chapdelaine, il reste difficile de savoir si cette disposition des dépotoirs est voulue ou non (Chapdelaine 2015 : 134). Si cette localisation n'est pas intentionnelle, il n'en demeure pas moins qu'elle traduit une certaine récurrence dans le comportement humain et que l'on observe une cohérence dans l'implantation des dépotoirs.

La taille et l'étendue des dépotoirs à Mailhot-Curran varient, mais ils se caractérisent tous par une forte concentration en déchets en majeure partie de type domestique. Ils sont, dans des quantités variables, essentiellement composés de déchets céramiques, de restes osseux, de restes végétaux et marginalement de restes lithiques. Les dépotoirs sud-ouest et nord-ouest ont livré une importante quantité de cultigènes. Les deux concentrations principales en cultigènes sur Mailhot-Curran se trouvent d'ailleurs dans les dépotoirs avec 98,26% (Trottier 2015 : 327, 329). Le dépotoir centre-ouest est plutôt associé à des densités relativement élevées en restes osseux et en tessons de céramique. Les trois dépotoirs se distinguent également par une importante quantité de blocs de dolomie. La présence de ces blocs dans les dépotoirs confirme qu'ils occupent des fonctions similaires (Chapdelaine 2014a : 61). D'autre part, le processus de formation des dépotoirs semble similaires comme en témoigne les relevés stratigraphiques. L'accumulation des déchets à la surface du sol et leur décomposition forme un épaissement de la couche Ah.

L'aménagement de l'espace villageois de Mailhot-Curran répond à ce que l'on retrouve en général dans la structuration des villages iroquoiens. On observe une utilisation préférentielle des rebords de pente et un pattern récurrent dans l'espace villageois pour y établir les espaces de rejet. Le village est composé d'une agglomération de maisons-longues, orientées selon un même axe, auxquelles s'ajoutent des dépotoirs pour y déposer les déchets.

Finalement, on compte à ce jour six maisons-longues et trois dépotoirs sur le site Mailhot-Curran. Les dépotoirs sont associés aux maisons-longues #1, #2, #5 et #6. Pour le moment, aucun dépotoir ne semble relié aux habitations #3 et #4. Le village pourrait comporter une ou deux habitations supplémentaires et l'existence d'autres dépotoirs est donc tout à fait probable.

Chapitre 5 : La gestion du déchet à Saint-Anicet

Il est important d'étudier la place du site Mailhot-Curran au sein de la région de Saint-Anicet et de comparer nos données à d'autres sites iroquoiens voisins. Plusieurs communautés villageoises de la région de Saint-Anicet possèdent des fosses de rejets primaires ainsi que des concentrations de déchets secondaires plus importantes que l'on peut définir comme des dépotoirs. À travers la présentation des sites villageois McDonald et Droulers, nous tenterons de répondre à la question suivante : les dépotoirs sont-ils le reflet d'une pratique culturelle commune aux villages iroquoiens de la région de Saint-Anicet? Cette comparaison portera essentiellement sur la localisation et l'identification des espaces de déchets, qu'ils soient primaires ou secondaires. De plus, il est important de placer cette étude dans une perspective diachronique puisque les sites s'échelonnent tout le long du Sylvicole supérieur. McDonald, daté de la première moitié du XIV^{ème} siècle, est considéré comme le plus ancien village iroquoien connu au Québec. Droulers se place dans la deuxième moitié du XV^{ème} siècle. Enfin, Mailhot-Curran est un village tardif daté du XVI^{ème} siècle.

5.1 McDonald : les prémices de la gestion des déchets?

5.1.1 Site, chronologie d'occupation et cadre culturel

Le site McDonald, daté de la première moitié du XIV^{ème} siècle, est localisé à plus de 3 km du fleuve Saint-Laurent et à 1 km de la rivière La Guerre en bordure d'un cours d'eau mineur (Figure 1.3). Il est situé sur le flanc sud-est de la première terrasse (52,5 mètres d'altitude) d'une butte morainique de forte dimension qui culmine à 60 mètres au-dessus du niveau marin actuel (Gagné 2010 : 5). Cette terrasse est l'aire principale du site. Sur un promontoire situé à l'ouest de l'aire principale se trouve une section résiduelle du site n'ayant livré que peu de traces d'occupation (*Ibid.*). McDonald a été découvert en 1992 et fouillé jusqu'en 2005 (Gagné 2010 : 15). Ce petit village, daté de +/- 1350 de notre ère est considéré comme le plus ancien village iroquoien connu au Québec. Le schème d'établissement est un témoignage éloquent du début du processus de sédentarisation dans la région (Gagné 1996 : 70; Gagné 2010 : 24). Il se situe vers la fin de la période transitoire aboutissant à l'adoption définitive de l'agriculture et à la mise en place d'un nouveau schème d'établissement conduisant les

groupes préhistoriques à se retirer à l'intérieur des terres et à instaurer une nouvelle structure sociale et villageoise (Gagné 1994 : 30). McDonald illustre le mécanisme de sédentarisation depuis l'établissement de camps temporaires estivaux avec une présence sporadique durant l'été et le début de l'automne, jusqu'à une occupation des villages sur une base permanente avec la mise en place de maisonnées à caractère sédentaire (*Ibid.*).

Le village compte trois maisons-longues (maisons-longues #1, #2 et #3) et plusieurs dépotoirs (Figure 1.39). L'installation des maisonnées semble diachronique avec dans un premier temps une occupation plutôt estivale avec la maison-longue #2, puis l'établissement des maisons-longues #1 et #3 sur une base sédentaire. Effectivement, la maison-longue #2 correspondrait à l'espace villageois en devenir avec une occupation de courte durée limitée à l'été (Gagné 2010 : 74). La maisonnée est de petite taille et l'espace entre chaque foyer est de faible distance (Gagné 2010 : 74-78). L'occupation a livré peu de matériel, peu de cultigènes et pas de fosses. Il faut également noter le faible nombre de pipes à l'intérieur de la maison ce qui est généralement le signe de la présence des hommes sur les sites durant la période hivernale (*Ibid.*). Ces indices semblent indiquer qu'à la période d'occupation de la maison-longue #2, McDonald est un camp saisonnier occupé par des groupes familiaux à des fins horticoles ou comme lieu de résidence une partie de l'année (Gagné 2010 : 78). La maison-longue #1 répond en revanche à un schéma plus habituel que l'on retrouve plus tard au Sylvicole supérieur pour les occupations iroquoiennes de la vallée sur Saint-Laurent (*Ibid.*). La maison-longue #1 illustre une adaptation rapide au processus de sédentarisation. Elle recèle un nombre de témoins d'activités domestiques élevé et une abondance relative de fosses (Gagné 2010 : 79). Cette structure d'habitation s'inscrit dans un cycle annuel d'occupation semi-permanente (Gagné 2010 : 80). Finalement, la maison-longue #3 serait contemporaine de la maison-longue #1. Le plancher de la maison-longue #3 est composée de peu de fosses et une quantité de matériel moindre qui suggèrent une occupation moins longue (Gagné 2010 : 83). Toutefois, la présence de dépotoirs immédiatement aux extrémités de la maisonnée laisse envisager une occupation de plus longue durée, au moins pendant une saison hivernale (Gagné 2010 : 84).

Le village devait possiblement accueillir jusqu'à une centaine d'individus (Gagné 2010 : 88). Les groupes qui fondent les premiers établissements villageois, comme McDonald, sont sans doute composés de quelques familles nucléaires ou élargies auxquelles s'ajoutent d'autres

groupes apparentés culturellement ou géographiquement (Gagné 2010 : 26; Timmins 1997). L'emplacement du site n'est pas particulièrement défensif (Gagné 1995 : 68). Il est situé à quelques kilomètres en retrait du fleuve répondant ainsi au schéma que l'on retrouve en Iroquoisie pour la période.

Le site McDonald marque un tournant dans l'avènement de la sédentarisation. Le village semble faire le lien entre les camps temporaires estivaux et les occupations villageoises permanentes. L'agriculture commence à s'y mettre en place. La subsistance des groupes repose essentiellement sur la pêche et la chasse, notamment le chevreuil et le castor (Gagné dans Tremblay 2006 : 56). Plusieurs sites de la région de Saint-Anicet, situés sur les îles du lac Saint-François et le long du fleuve Saint-Laurent, et contemporains de la période du site McDonald, attestent de la présence de campements qui pourraient avoir été des lieux de pêche durant l'été (Gagné 2010 : 24; Pendergast 1964: 194, 195; Pendergast 1963). Les sites villageois Droulers et Mailhot-Curran sont au contraire le témoignage de villages semi-permanents habités à l'année longue.

5.1.2 La gestion des déchets sur le village McDonald

5.1.2.1 Les dépôts primaires

Avec l'avènement d'une sédentarité annuelle, l'espace villageois de McDonald s'organise. Durant la saison hivernale, les occupants de McDonald vont donc utiliser les espaces internes des maisons-longues pour y déposer leurs déchets dans de petites fosses généralement localisées dans l'allée centrale (Gagné 2010 : 41). Il existe un contraste important d'une maisonnée à l'autre dans le nombre de fosses de rejets et dans le format des maisons (Gagné 2010 : 34, 41). La **maison-longue #1** est parcouru par près de 19 fosses (Gagné 2010 : 28, 36). On observe une spécialisation des aménagements internes et une utilisation préférentielle des fosses. Certaines dépressions ne sont effectivement constituées que d'un seul type de déchet tandis que d'autres sont un mélange de déchets quotidiens. Trois fosses (12, 18 et 26) renferment plus de 500 os frais (Gagné 2010 : 36). La structure #12 par exemple contient 1896 ossements non blanchis (*Ibid.*). De plus, chaque foyer principal (à l'exception de la structure #3), paraît avoir sa propre fosse de rejets dédiée aux os frais (Gagné 2010 : 36, 82). Les os blanchis se trouvent également en grande partie dans ces mêmes fosses. D'autres fosses en

revanche, comme les structures #9 et #14, ne contiennent aucun fragment osseux (*Ibid.*). On remarque donc une utilisation très sélective des aménagements. La petite **maison-longue #2** possède une seule fosse au profil atypique et dont la fonction n'a pas pu être formellement identifiée (Gagné 2010 : 40). Quant au plancher de la **maison-longue #3**, il n'abrite que 5 fosses de faibles dimensions (Gagné 2010 : 28). Les fosses présentes ont été essentiellement utilisées pour l'enfouissement des restes osseux à l'exception de la structure #43 qui comporte une majorité de tessons céramiques (Gagné 2010 : 38). De plus, les fosses #37 et #38 sont principalement remplies de restes anatomiques de castor (*Ibid.*). Comme dans la maison-longue #1, on remarque une spécialisation des fosses et une répartition de tâches spécifiques dans la maisonnée (Gagné 2010 : 40).

5.1.2.2 Les dépotoirs

La présence de dépotoirs marque à McDonald l'avènement d'une occupation du village sur une base plus permanente et témoigne du mécanisme de sédentarisation. Sur le site McDonald, Geneviève Lévesque distingue deux types de dépotoirs: les dépotoirs individuels et collectifs (Geneviève Lévesque, communication personnelle).

Le **dépotoir central (nord)**, de forme allongée, apparaît comme le dépotoir principal du site. Il jouxte les portes des maisons-longues #1 et #3 (Gagné 2010 : 74). Le travail de remontage céramique effectué sur le site a permis de montrer que ce dépotoir était utilisé par les habitants de ces deux maisonnées (Geneviève Lévesque, communication personnelle). Il est situé entre 3 et 7 mètres de l'ouverture des maisonnées. Sa taille a été évaluée à 200 m² (Gagné 2010 : 74). Cette estimation semble très élevée. Une trentaine de mètres carrés en quinconce ont été fouillés avec des densités artéfactuelles variables. Il semblerait donc plus raisonnable de proposer une surface comprise entre 20 et 40 m². Un complément de fouille dans ce secteur permettrait de préciser le cœur du dépotoir, sa taille et son étendue.

De part et d'autre de la **maison-longue #1**, en périphérie immédiate des portes ouest et est, se trouvent **deux dépotoirs**. Ces dépotoirs ont été exclusivement utilisés par les habitants de la maison-longue #1 (Communication personnelle Geneviève Lévesque). Ils prennent place à seulement un mètre des ouvertures de la maison (Gagné 2010 : 80). Les dépotoirs sont tous deux de forme allongée et s'inscrivent dans la continuité de l'axe principal de l'occupation

(*Ibid.*). Les occupants se sont servis des ouvertures pour se débarrasser de façon expéditive des déchets probablement durant la saison hivernale. Ce schéma de rejet est également observable sur le site Calvert en Ontario (Timmins 1997 : 169).

Le **dépotoir sud** est situé à l'extrémité sud de la maison-longue #3 directement à proximité de la porte (Gagné 2010 : 83). Il est à environ 3-4 mètres de l'entrée de l'habitation. Il est important de noter la présence de maïs dans ce dépotoir. Cet espace de rejet est essentiellement utilisé par les habitants de la maison-longue #3. Seul un fragment de vase issu de la maison-longue #1 se recolle physiquement avec un fragment du dépotoir (Communication personnelle Geneviève Levesque).

Finalement, il est logique d'envisager une **zone de rejet propre à la maison-longue #2**. On remarque au nord de la maison, une forte concentration artéfactuelle que l'on pourrait attribuer à l'existence d'un dépotoir. Néanmoins, les limites de la maisonnée sont floues (Gagné 2010 : 29). La masse artéfactuelle pourrait simplement être à l'intérieur de la maisonnée (Communication personnelle Geneviève Lévesque). L'existence d'un dépotoir pour cette maison reste donc à confirmer.

5.1.3 Une gestion non expéditive des déchets

Le village McDonald se situe à l'aube d'une transformation radicale du mode de vie avec l'avènement proche d'une sédentarité annuelle. Dans ce contexte, les déchets s'accumulent durant les périodes d'occupation des maisonnées et nécessitent une organisation raisonnée de l'espace villageois avec des aménagements dédiés à la gestion des déchets. Cette gestion réfléchie des déchets s'exprime d'abord à l'échelle de la maison-longue. On remarque un caractère non expéditif dans l'utilisation primaire des fosses à l'intérieur des maisons-longues #1 et #3 (Gagné 2010 : 36, 79). Les fosses sont intentionnellement sélectionnées pour y déposer les déchets osseux et céramiques. Ces fosses sont essentiellement localisées le long de la lisière centrale proche des foyers et leurs sont parfois associées. Les déchets ne s'étendent pas sur les passages latéraux (Gagné 2010 : 41). De plus, certaines fosses auraient des fonctions spécialisées ou bien seraient la résultante d'un épisode unique de rejet. D'autre part, on retrouve peu de déchets dans les corridors et le long de la lisière centrale (Gagné 2010 : 80) ce qui témoigne d'un entretien des planchers des maisonnées et un nettoyage des espaces

domestiques sur une base régulière. Finalement, la gestion des déchets s'organise à l'échelle du village avec la mise en place de dépôts secondaires que sont les dépotoirs. L'existence d'un dépotoir propre à chaque maisonnée ou partagé par les maisonnées montre bien une gestion des déchets sur le site. À McDonald, les dépotoirs sont particulièrement proches des maisonnées et ils sont situés près des extrémités des maisons. Sur McDonald, les déchets sont donc traités selon deux échelles, celle de la maisonnée et du site, et répondent à des schémas déjà observés ailleurs en Iroquoïanie.

5.2 Droulers/Tsiionhiakwatha : Une organisation établie?

5.2.1 Droulers et son organisation

Droulers/Tsiionhiakwatha (BgFn-1) est localisé à 8 kilomètres à l'intérieur des terres en retrait du lac Saint-François et du fleuve Saint-Laurent (Gagné 2009 : 3) (Figure 1.3). Il est situé sur une crête morainique qui culmine à plus de 73 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer et présente un dénivelé supérieur à 17 mètres par rapport à la basse plaine adjacente (*Ibid.*). Le site est proche d'un petit ruisseau qui se jette dans la rivière La Guerre, elle-même reliée au fleuve Saint-Laurent (*Ibid.*).

Le site a été découvert durant les années 1990 et a fait l'objet de plusieurs saisons de fouille jusqu'en 2011. Il couvre une superficie d'au moins 1,3 hectare. Ce village sédentaire semi-permanent de la fin du XV^{ème} siècle (+/- 1450-1500) est constitué de plusieurs maisons-longues, dont trois ont été formellement identifiées et d'un dépotoir (Chapdelaine 2011 : 60) (Figure 1.40). Le village pourrait contenir au moins une dizaine de maisons-longues et pourrait être entouré d'une palissade (Chapdelaine 2011 : 60-61). De son côté, Michel Gagné estime que le village pourrait être composé jusqu'à une quinzaine de maisons-longues (Gagné dans Tremblay 2006 : 57). Le lieu d'implantation est très favorable à l'établissement d'un village. Sa situation en hauteur sur un promontoire apparaît stratégique et lui confère une bonne surveillance des environs (Sévigny 2009 : 6-7). D'autre part, le site est proche d'un cours d'eau mineur et le sol est un terreau fertile favorable pour les activités agricoles (*Ibid.*). Les habitants du site Droulers deviennent experts en horticulture et développent la culture du haricot, de la courge et du tournesol (Tremblay 2006 : 57).

5.2.2 L'organisation des déchets sur Droulers

5.2.2.1 Les dépôts primaires

Sur Droulers, les habitants ont utilisé l'intérieur des maisonnées pour y disposer des fosses destinées aux déchets. La **maison-longue #1** est composée de 28 fosses (Gagné 2005 : 27) dont au moins 6 fosses sont identifiées comme étant des fosses à déchets (Chapdelaine 2010 : 22) (Figure 1.41). Les structures #36, #38, #40, #42, #43, et #44 contiennent des ossements, des écofacts, des tessons et parfois des vidanges de foyer (Chapdelaine 2010 : 22). De plus, plusieurs structures statistiques (4, 5, 9 et 10) pourraient être des fosses reliées à la gestion des déchets dans les maisons-longues (Chapdelaine 2010 : 36). Il pourrait aussi possiblement y avoir une aire de rejet à l'extrémité ouest de la maisonnée (Perrault 2014 : 72). Dans la **maison-longue #2** (Figure 1.41), également dans le secteur Est, on compte plusieurs fosses (structures # 39, 47, 49 et 57) et structures statistiques (12, 13 et 15) reliées à la gestion des déchets (Chapdelaine 2010 : 26, Chapdelaine 2011 : 21, 22). Certaines fosses à déchets sont associées aux espaces de combustion, comme la structure # 47 avec le foyer 30. On remarque également une gestion spécialisée des déchets avec des fosses au contenu de type unique. Par exemple, la structure # 57 est une fosse peu profonde uniquement destinée à la vidange des os de poisson avec plus de 22 500 ossements (Chapdelaine 2011 : 22).

On retrouve également sur Droulers quelques **fosses à déchets**, sans doute de type primaire, isolées dans le village. Il faudrait évaluer si ces fosses sont associées à une habitation ou à une zone d'activités. La structure #13, dans le secteur ouest, en est un exemple. Cette fosse circulaire irrégulière d'environ 60 cm de diamètre et de 30-40 cm de profondeur qui contient un grand nombre de témoins culturels (Chapdelaine 2010 : 16). On y retrouve une bonne quantité de restes osseux, de céramiques et de cultigènes. À proximité, la structure #6, a été localisée une fosse de petite dimension. Les deux fosses pourraient très probablement être situées à l'intérieur d'une maison-longue puisque le potentiel du secteur ouest est très élevé (*Ibid.*). Dans le secteur sud, plusieurs fosses identifiées comme la structure # 69 ou les structures statistiques #17 et #18 sont isolées. La structure #69 est très riche en vestiges osseux avec plus de 22 000 os de poisson. Elle a donc été identifiée comme une «fosse à poisson».

(Chapdelaine 2011 : 29). Les structures statistiques # 17 et #18 sont riches en os et en céramiques (Chapdelaine 2011 : 24).

5.2.2.2 Les dépotoirs

Droulers est un village de taille importante avec un schème d'établissement semi-permanent. Le village qui pourrait contenir jusqu'à une quinzaine de maisons-longues (Gagné dans Tremblay 2006 : 57). Dans ce contexte, les occupants du village ont dû dédier des zones de l'espace villageois au rejet des déchets. Le **dépotoir nord-est** est à ce jour l'unique dépotoir découvert à Droulers (Figure 1.40). De taille importante, il a fourni un très grand nombre d'artefacts. La variabilité artéfactuelle montre nettement qu'il s'agit d'un espace de déposition non spécialisé (Gagné 1999 : 52). Il est situé à l'extrémité est du site dans une rupture de pente (Gagné 1997 : 48). Deux équivalences, à partir du remontage céramiques, ont permis de lier la maison-longue #1 avec le dépotoir (Perrault 2014 : 73). De plus, une filiation entre les maisons-longues #1, #2 et le dépotoir ont aussi été décelées (*Ibid.*). Compte tenu de l'étendue de cet espace villageois, l'existence d'autres dépotoirs est envisageable. À la limite du secteur sud-est du site, on a mis au jour l'imposante **structure #60** dont la fouille reste à compléter (Chapdelaine 2011 : 30). On observe en surface une petite butte. Elle pourrait être d'origine anthropique et être le résultat d'une accumulation de déchets au cours du temps. La profondeur semble se poursuivre au-delà de 40 cm. La fosse est remplie de nombreuses pierres. Elle regorge d'une importante densité en débris céramiques et osseux et d'une forte présence de grains de maïs (2968 artefacts dont 1833 cultigènes). Cette fosse pourrait cacher un petit dépotoir, une zone d'habitation ou une aire d'activité extérieure. Finalement des sondages riches effectués dans le secteur nord-ouest du site pourraient correspondre à des espaces dépotoirs ou encore à des maisonnées (Chapdelaine 2011 : 56). Les fouilles archéologiques prévues les étés 2015 à 2017, dans le cadre de l'École de fouille de l'Université de Montréal, pourraient mener à la découverte et la confirmation d'autres espaces de rejets secondaires.

5.2.3 Une organisation établie... mais où sont les dépotoirs?

Le village Droulers est un exemple de l'apogée d'un schème d'établissement sédentaire semi-permanent de la fin du XV^{ème} siècle. C'est un exemple typique d'un village sédentaire semi-

permanent précédent la période de Contact. Le village est édifié sur une crête imposante, il est composé d'un nombre élevé de maisonnées avec un imposant dépotoir et l'horticulture y constitue manifestement la base de subsistance principale. Logiquement, l'établissement d'un tel village sur une base sédentaire semi-permanente impose une gestion rationnelle des déchets. Comme sur McDonald, la gestion des déchets est effectuée à deux échelles, celles de la maisonnée puis du village. Dans l'état actuel des découvertes archéologiques sur le site, les maisons-longues #1 et #2 ont livré plusieurs fosses et structures statistiques reliées à la gestion des déchets. On retrouve un schéma commun dans les deux maisonnées avec des fosses localisées dans l'espace central de la maison-longue proche des foyers et qui leurs sont parfois associées. Ces fosses de rejets primaires sont relativement nombreuses. Leur utilisation peut être préférentielle comme on peut l'observer avec les fosses à poissons. La lisière centrale des maisonnées est entretenue. Le rôle et la situation des fosses à déchets isolées restent à éclaircir. Sommes-nous face à des fosses à déchets situés à l'intérieur des maisonnées ou dans des zones d'activités extérieures? De nouvelles fouilles archéologiques sur le site seront nécessaires pour permettre d'éclaircir ce point. Finalement, à l'échelle du village, seul un unique dépotoir en retrait des maisonnées a été découvert. L'existence d'autres dépotoirs pour un village aussi important est à envisager.

5.3 Bilan et discussion : Cas isolés ou pattern récurrent?

La gestion des déchets et la manière dont elle se traduit dans un schème d'établissement restent propres à chaque site archéologique avec ce qu'elles impliquent en variation. Comme le souligne Ramsden, « [...] *there are suggestions that patterns of refuse disposal vary through time and space.* » (Ramsden 1990 : 375). Néanmoins, on peut envisager que la façon de gérer les déchets reste largement uniforme (Sévigny 2009 : 7). Dans la région de Saint-Anicet, au cours du Sylvicole supérieur, on observe une certaine récurrence dans le schéma de la gestion des déchets. Un pattern récurrent se retrouve notamment à l'échelle des maisons-longues avec les dépôts primaires. À l'intérieur des maisonnées, les Iroquoiens de Saint-Anicet jettent leurs déchets dans des fosses de rejets. Ces fosses sont couramment localisées dans l'allée centrale des maisons-longues proches des foyers. Elles sont parfois spécialisées et

associées à un foyer en particulier. On retrouve également certaines fosses sous les banquettes de couchage et le long des murs des maisonnées. Ces fosses sont d'avantage considérées comme des fosses de rejets secondaires (Timmins 1997). D'autre part, la sédentarité pousse les communautés à gérer leurs déchets à l'échelle du village. Dans ce but, les communautés aménagent des espaces de rejets secondaires de taille plus importante : les dépotoirs. Les dépotoirs ont tous été identifiés à l'aide de leur densité artéfactuelle et par le type de contenu. Archéologiquement, ces structures statistiques ont été formellement identifiées par de très fortes concentrations de vestiges culturels pouvant ainsi se distinguer de plus petites concentrations dans des secteurs où les indices d'une habitation ne sont pas précis. Effectivement, dans la région de Saint-Anicet, on retrouve les dépotoirs à des distances variables des maisonnées. À McDonald comme à Mailhot-Curran, alors que ces deux villages sont séparés par un intervalle de presque 200 ans, les dépotoirs sont situés à quelques mètres des habitations au cœur des villages. À McDonald, les dépotoirs de la maison-longue #1 sont particulièrement proches des portes avec une distance de seulement 1 mètre. Les autres dépotoirs se déploient entre 3 et 7 mètres des portes des maisons. À Mailhot-Curran, les dépotoirs sont disposés entre les maisons à leurs extrémités à environ 4 mètres des ouvertures. À Droulers, au contraire, le seul dépotoir confirmé à ce jour est relativement éloigné des habitations en bordure du village. Sur Droulers comme à Mailhot-Curran, on remarque néanmoins un choix commun au niveau de la disposition du dépotoir dans une rupture de pente.

En somme, la gestion qui est faite des déchets dans la région de Saint-Anicet au cours du Sylvicole reflète des comportements très proches, voir similaires, entre les communautés. Outre quelques particularités, les déchets sont d'abord traités à l'échelle des maisonnées avec un enfouissement dans des fosses prévues à cet effet. Ils sont ensuite déplacés vers les dépotoirs extérieurs. C'est au cours de cette dernière étape de la gestion des déchets que les différences les plus flagrantes interviennent. Effectivement, la localisation des dépotoirs est amenée à varier. On observe donc un schéma récurrent tout au long du Sylvicole supérieur dans la façon de gérer les déchets selon deux étapes, mais il existe une variabilité propre à chaque site archéologique. Cette variabilité est sans doute déterminée par la localisation du site et le degré de permanence du groupe à cet emplacement.

Enfin, toutes périodes confondues, les dépotoirs se caractérisent par une forte concentration en déchets de natures diverses qui archéologiquement se traduit par une hausse significative en témoins culturels. Ces zones de rejets de rebuts secondaires sont volontairement délimitées par les communautés villageoises et sont le reflet d'un comportement commun et d'une organisation interne des villages. Les dépotoirs sont donc bien le reflet d'une pratique culturelle commune aux villages iroquoiens dans la région de Saint-Anicet. Depuis le début du XIV^{ème} siècle jusqu'au milieu du XVI^{ème} siècle, on retrouve le même schéma de gestion des déchets dans les villages de la région. Les trois villages analysés partagent un comportement commun pour traiter les déchets.

Conclusion

L'étude d'un schème d'établissement d'une occupation sédentaire semi-permanente s'accompagne nécessairement de la recherche de zone de rejets comme les dépotoirs. Les concentrations artéfactuelles et écofactuelles retrouvées à Mailhot-Curran peuvent être définies comme des dépotoirs et répondent à des caractéristiques partagées dans l'ensemble du monde iroquoien.

À travers cette étude, nous avons pu observer et comprendre le mode d'élimination des déchets sur un site du Sylvicole supérieur récent occupé à l'année longue. La présence des fosses de stockage et à déchets dans le plancher des maisons confirme une occupation prolongée du village durant l'année notamment pendant la saison hivernale. L'accumulation des déchets dans les dépotoirs traduit quant à elle une occupation du village dans le temps. Rappelons que la mise en place de maisons-longues et le développement des dépotoirs sont des marqueurs signalant une intensité d'occupation dans le temps et la mise en place de la sédentarité. De plus, la répartition des déchets sur le site témoigne d'une gestion raisonnée des déchets selon deux échelles, soit au niveau de la maison-longue puis du village. D'un point de vue ethnoarchéologique, le site Mailhot-Curran illustre un schéma culturel récurrent. On retrouve les dépotoirs aux extrémités des maisons-longues non loin des ouvertures des habitations. La gestion des déchets sur le site, telle que définie dans cette étude, contribue à définir l'identité culturelle du groupe. Les groupes iroquoiens partagent un geste et un choix organisationnel. Ce choix agit comme un marqueur identitaire et culturel. Il semble répondre la plupart du temps à des questions sanitaires, mais aussi de praticité comme en témoigne la proximité directe des aires d'habitation et des dépotoirs. L'existence d'un dépotoir propre à chaque maisonnée ou partagé par les maisonnées traduit également une certaine organisation sociale. À Mailhot-Curran, les déchets jetés sont essentiellement des déchets domestiques. L'hétérogénéité du contenu et la diversité artéfactuelle montre qu'il n'y a priori pas de dépotoirs spécialisés même si certains dépotoirs contiennent une plus grande quantité de certaines catégories artéfactuelles.

Bien que Mailhot-Curran s'inscrive dans un pattern que l'on retrouve dans l'ensemble de l'Iroquoïe, chaque schème d'établissement est différent et ne se conforme pas

nécessairement à une seule et unique stratégie de gestion des déchets comme en témoigne la variante observée sur le site Droulers. C'est finalement un grand nombre de variables humaines, sociales et économiques qui peuvent conditionner l'aménagement d'un village, de ses maisons et de ses dépotoirs.

Pour conclure, les dépotoirs sont une originalité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Saint-Anicet. Le dépotoir constitue un élément fondamental de l'organisation interne des villages iroquoiens. Avec Mailhot-Curran, nous avons offert un exemple du plus récent site dans la séquence régionale et un regard diachronique sur le phénomène de la gestion des déchets dans trois établissements horticoles occupés à l'année longue. Nous retiendrons qu'il existe plusieurs types de dépotoirs mais que la gestion des déchets découle d'un comportement commun dans les trois villages de la région de Saint-Anicet. Pour compléter cette étude, il sera intéressant de poursuivre cette analyse à l'échelle interrégionale.

Bibliographie

ARNOLD, P.J.

1990 « The Organisation of Refuse Disposal and Ceramic Production within Contemporary Mexican House American ». *American Anthropologist*, New Series, Vol. 92, No. 4, pp. 915-932

BECK, M. E. et HILL, M.E

2004 « Rubbish, Relatives, and Residence : The Family Use of Middens ». *Journal of Archaeological Method and Theory*, Vol. 11, No. 3, pp. 297-333

BELLHOUSE, D. R. et FINLAYSON, W. D.

1979 « An Empirical Study of probability sampling designs ». *Canadian Journal of Archaeology* 3, pp. 105-124

BIGGAR, H. P.

1924 *The voyages of Jacques Cartier*. Publications of the Public Archives of Canada, No. 11, Ottawa

BOONE, J. L.

1987 « Defining and measuring midden catchment ». *American Antiquity*, Vol.52, n°2, pp. 336-345

BURSEY, J. A.

2001 « Storage behavior in the Northeast: A review of the evidence ». *North America archaeologist*, Vol.22, n°3, pp.1179-199

DEBOER, W.R et LATHRAP, D.W.

1979 The Making and Breaking of Shipibo-Conibo Ceramics. In *Ethnoarchaeology: Implications of Ethnography for Archaeology* by C. Kramer, Columbia University Press, New-York, pp. 102-138

CALDWELL, J. R.

1970 Interaction Spheres in prehistory. In J.R. Caldwell et R. L. Hall (éds.), *Hopewellian Studies*, Illinois State Museum Scientific Papers vol.12 Illinois State Museum, Springfields, pp. 63-75

CHAPDELAIN, C.

1982 *Reconnaissance archéologique dans la région de Huntingdon*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec.

1989 *Le site de Mandeville à Tracy : variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec

1990 « The Mandeville site and the definition of new regional group within the Saint Lawrence Iroquoian world », *Man in the Northeast* 39, pp.53-63

1993a « The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A slow or rapid transformation? ». *Journal of Anthropological Archeology* 12, pp.173-209

1993b « Le développement de l'horticulture dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord ». *Revista de Arqueologia* 7, pp.53-82

1995 « Les Iroquoiens de l'est de la vallée du Saint Laurent ». *Archéologies québécoises*. Paléo-Québec no.23, pp.161-184

2010 *Le site Droulers/Tsionhiakwatha : fouille de la maison-longue No.1, juillet-août 2010*. Rapport soumis en décembre 2010 pour le Ministère de la Culture et des Communications et la M.R.C du Haut Saint-Laurent.

- 2012 *Le site Droulers/Tsiionhiakwatha : deuxième campagne de fouilles, août et septembre 2011*. Rapport soumis en février 2012 pour le Ministère de la Culture et des Communications et la M.R.C. du Haut Saint-Laurent.
- 2013a « Quelle est la position chronologique du site iroquoien Droulers-Tsiionhiakwatha? ». *Archéologiques no. 26*, pp.1-24.
- 2013b *Le site Mailhot-Curran (BgFn-2): première campagne de fouilles, Août 2012*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec
- 2014a *Le site de Mailhot-Curran (Bg Fn-2) : Deuxième campagne de fouille, Août 2013*. Rapport soumis au Ministère de la Culture, des Communication et de la condition féminine, Québec, 271 p.
- 2014b *Le site Mailhot-Curran (BgFn-2): troisième campagne de fouilles, Août 2014*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec
- 2015 *Mailhot-Curran un village iroquoien du XVIe siècle*, Collection Paléo-Québec n°35 Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 412p.

CLERMONT, N.

- 1980 L'identité culturelle iroquoise, *Recherches Amérindiennes au Québec Vol. X (3)*, pp. 139-143
- 1981 *La Pointe-du-Buisson livre de nouveaux secrets*. Rapport inédit. Montréal : Département d'anthropologie, Université de Montréal
- 1983 La place de la femme dans les sociétés iroquoiennes de la période de Contact. *Recherches Amérindiennes au Québec 1*, pp. 286-290
- 1986 *Les fouilles à la Pointe-du-Buisson : été 1986*. Rapport Inédit. Montréal : Département d'Anthropologie, Université de Montréal

1989 Adieu originaux, esturgeons et tourterelles... (notes de recherche), *Anthropologie et sociétés*, Vol. 13, n°2, pp. 121-126

CLERMONT, N. et CHAPDELAINE, C.

1980 « La sédentarisation des groupes non-agriculteurs dans la plaine de Montréal ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. X (3), pp. 153-158

1982 « Pointe-du-Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées ». *Recherches amérindiennes au Québec*, coll. Signes des Amériques, Montréal, 170 p.

CLERMONT N., CHAPDELAINE, C. et BARRÉ, G.

1983 « Le site Iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue ». *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal

CLERMONT N. et COSSETTE, É.

1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». *Canadian Journal of Archaeology Vol.15*, p.35-44

CLERMONT, N. et GAGNÉ, M.

2004 People of the Drumlins. In J. V. Wright et J.-L. Pilon (éds.), *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast*, Mercury Series, Archaeology Paper no. 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau, Québec, pp. 77-86.

COSSETTE, É.

1995 *Assemblages zooarchéologiques et stratégies de subsistance des groupes de chasseurs-pêcheurs du site Hector-Trudel (Québec) entre 500 et 1000 de notre ère*. Thèse de doctorat. Montréal : Département d'Anthropologie, Université de Montréal

2000 *Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain, Le site Hector Trudel et les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 de notre ère dans la vallée du Saint-*

Laurent. Québec, Canada. British Archaeological Reports International Series 884, Oxford, 164p.

CRAWFORD, G. W., SAUNDERS, D. et SMITH, D. G.

2006 Pre-contact Maize from Ontario, Canada : Context, Chronology, Variation, and Plant Association. In *Histories of Maize: Multidisciplinary Approaches to the Prehistory, Linguistics, Biogeography, Domestication, and Evolution of Maize*, edited by J. Staller, R. Tykot and B. Benz, Elsevier, Amsterdam, pp. 549-559.

CRAWFORD, G. W., SMITH, D.G. et BOWYER, V. E.

1997 « *Dating the entry of corn (zea mays) into the lower great lakes region* », *American Antiquity*, Vol. 62, No. 1, pp. 112-119

DODD, C. F.

1982 *Ontario Iroquois Tradition Longhouses*. M.A. thesis, Simon Fraser University, Department of Anthropology, Burnaby, BC, pp. 118 – 242

1984 *Ontario Iroquois Tradition Longhouses*. National Museum of Man Mercury Series Paper. n°124, Archaeological Survey of Canada, Ottawa, pp. 181-437

DODD, C.F., POULTON, D.R., LENNOX, P. A., SMITH, D. G. et WARRICK, G. A.

1990 The Middle Ontario Iroquoian Stage. In *The Archeology of Southern Ontario to A. D. 1650* by C. J. Ellis and N. Ferris (eds.). Occasional Publication n°5, Ontario Archaeological Society, London Chapter, London, 569 p.

DOMONT, G.

1990 *Du déterminisme écologique à la gestion du paysage. Fondements, visées et contribution potentielle de la planification écologique à l'aménagement du territoire agroforestier*, Thèse de Doctorat, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

ENGELBRECHT, W. E.

2003 *Iroquoia: the Development of a native world*. Syracuse, New-york, Syracuse University Press, The Iroquois and their neighbors, 231 p.

FERDAIS, M.

1980 « Matrilocalité et/ou matrilocalité chez les Iroquoiens: remarques critiques et méthodologiques à l'usage des archéologues ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. X n°3, pp.181-188

FLANNERY, K.V.

1972 The Origins of the Village as a Settlement Type in Mesoamerica and the Near East. In *Man, Settlement and Urbanism* by P.J. Ucko, R. Tringham, G.W. Dimbleby (Eds), Duckworth, London, pp. 23-53

FINLAYSON, W. D.

1985 *The 1975 and 1978 rescue excavations at the Draper site: introduction and settlement patterns*. Mercury Series 130, National Museum of Man, Ottawa

GAGNÉ, M.

1992 *Inventaire dans le Haut-Saint-Laurent : Indian Point, Pointe Frappier et le lot 39, Saint-Anicet*. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles et à la Corporation des amis de la Pointe du Buisson.

1993 *Expertise archéologique dans les régions de Saint-Anicet et Cazaville*, M.R.C du Haut Saint-Laurent : à la poursuite des Iroquoiens du Saint-Laurent au sud du lac Saint-François. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.

- 1994 *Annales du temps qui s'efface : expertise archéologique préhistorique et historique dans la région de Saint-Anicet*, M.R.C le Haut Saint-Laurent. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1995 *L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François : inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-1; BgFo-21) et fouille du site BgFo-18*, M.R.C le Haut Saint-Laurent (1994). Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1996 *L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François : inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-2) et fouille des sites BgFo- 18 et BgFn-1; programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*, M.R.C le Haut Saint-Laurent (1995). Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1997 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1996) : inventaire régional, fouille du site BgFn-1 et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*, Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1998 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1997) : inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*, Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1999 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1998) : inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*, Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2000 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1999) : Inventaire régional et fouille du site BgFn-1*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.

- 2001 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2000) : fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2002 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2001) : fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2003 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2002) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2004 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2003) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2005 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2004) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2006a *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2005) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2006b *La conservation intégrée du patrimoine archéologique amérindien en milieu rural*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction du Patrimoine, Projet du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, 82 p.
- 2010 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, MRC du Haut Saint-Laurent (2007) : Fouille du site McDonald (BgFo-18)*. Rapport final soumis à la

Direction de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications, et de la Condition féminine du Québec et à la MRC du Haut-Saint-Laurent.

GATES St-PIERRE, C.

- 2012 *Le maïs chez les proto-Iroquoiens : Analyse et datation des croûtes carbonisées sur des vases amérindiens du Sylvicole moyen dans la vallée du Saint-Laurent*, Rapport soumis au Ministère de la Culture et des Communications du Québec et au Département d'histoire, Université Laval.
- 2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec: Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*. Rapport inédit soumis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de Québec.
- 2006 *Potières du Buisson : la céramique de tradition Mélocheville sur le site Hector-Trudel*, Collection Mercure Archéologie numéro 168, Musée canadien des Civilisations, 319 p.
- 2004 The Middle Woodland Ancestors of the St. Lawrence Iroquoians. In *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast* by J.-L. Pilon et J. V. Wright (dir.); Mercury Series, No 164. Ottawa, Archaeological Survey of Canada, Canadian Museum of Civilization, p. 395-417
- 2001 *The Melocheville Tradition: Late Middle Woodland Ceramic Production in Southern Quebec*. In A Collection of Papers Presented at the 33rd Annual Meeting of the Canadian Archaeological Association by J.-L. Pilon, M. Kirby & C. Thériault (dir.); Ottawa: Ontario Archaeological Society & Canadian Archaeological Association, pp.48-71

GATES St-PIERRE, C. et BOIVERT, M-E.

2015 L'industrie osseuse. In *Mailhot-Curran : un village iroquoien du XVIème siècle* by C. Chapdelaine (dir.); Collection Paléo-Québec n°35, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 412p.

GATES St-PIERRE, C. et CHAPDELAINE, C.

2013 « After Hopewell in Southern Québec ». *Archaeology of Eastern North America*, Vol. 41, pp. 69-89

GATES St-PIERRE, C. et THOMPSON, R. G.

2015 « Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec ». *American Antiquity*; Vol. 80, n°2, pp. 408-415

GIFFORD-GONZALEZ, D.

2014 « Constructing Community through Refuse Disposal ». *African Archaeological Review* 31(2), pp. 339-382.

GOLAND, C.

1991 « The Ecological Context of Hunter-Gatherer Storage: Environmental Predictability and Environmental Risk, in Foragers in Context: Long-Term, Regional, and Historical Perspectives in Hunter-Gatherer Studies ». *Anthropology Volume 10*, The University of Michigan, Ann Arbor, pp. 107-125.

GUTHRIE, A.

1967 *Alice's restaurant*. Reprise Records, Burbank.

HART, J.

2001 « Maize, Matrilocality, Migration, and Northern Iroquoian Evolution ». *Journal of Archaeological Method and Theory* 8 (2), pp. 151-181

HART, J. et BRUMBACH, H. J.

2005 « Cooking residues, AMS dates, and the Middle to late Woodland transition in central New-York». *Northeast Anthropology* 69, pp.1-33

HART, J., BRUMBACH, H. J. et LUSTECK, R.

2007 « Extending the phytolith evidence for early maize (*Zea mays* ssp. *mays*) and squash (*Cucurbita* sp.) in central New York», *American Antiquity* 72, pp. 563- 583

HART, J., THOMPSON, R., et BRUMBACH, H. J.

2003 « Phytolith Evidence for Early Maize (*Zea Mays*). In the Northwern Fingers Lake Region of New York». *American Antiquity* 68, pp. 619-640

HAYDEN, B. et CANNON, A.

1983 « Where the Garbage Goes: Refuse Disposal in the Maya Highlands ». *Journal of Anthropological Archaeology* Vol. 2, pp. 117-163.

HEIDENREICH, C.

1971 *Huronian : A history and Geography of the Huron Indians, 1600-1650*. Toronto, McClelland and Stewart.

1978 Huron. In B. G. Trigger (éd.), *Handbook of North American Indians*, Smithsonian Institution, Washington, D.C., pp. 368-388.

JAMIESON, B. J.

1990 « The Archaeology of the Saint Lawrence Iroquoians ». In *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650* by C. J. Ellis et N. Ferris (éds.), Occasional Publications of the London Chapter. Ontario Archaeological Society, no. 5, pp. 385-404.

JOYCE, R. A.

2008 « *Practice in and as deposition* ». In *Memory work*. by B. J. Mills & W. H. Walker (Eds.), Santa Fé: SAR Press, pp. 25-39

KAPCHES, M.

1979 « Intra-longhouse spatial analysis », *Pennsylvania Archaeologist* 49, pp. 24-29.

1990 « The Spatial Dynamics of Ontario Iroquoian Longhouses », *American Antiquity* 55 (1). pp. 49-67.

1994 « The Iroquoian Longhouse: Architectural and Cultural Identity ». In *Meaningful Architecture: Social Interpretations of Buildings* by M. Locock (éd.), Worldwide Archaeology Series no. 9, Avebury Aldershot, Hampshire, UK, pp. 253-270

KUHN, R. D.

1986 « Midden Formation and Transformation at the Jackson-Everson Site ». In *The Mohawk Valley Project: 1983 Jackson-Everson Excavations*. by R. D. Kuhn et D. R. Snow, éd., The Institute for Northeast Anthropology, State University of New-York, Albany, pp.35-54

MAILLOUX, A. et GODBOUT, G.

1954 *Étude pédologique des sols des comtés de Huntingdon et Beauharnois*. Division des sols, École supérieure d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière. Bulletin technique no 4, Ministère de l'Agriculture, Province de Québec, 221 p.

MAROIS, R. J. M.

1974 *Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique: le sud du Québec*. Mercury Series, Canadian Ethnology Service, Paper No. 17. Ottawa: National Museums of Canada, pp. 433

MURRAY, P.

1980 « Discard location: the Ethnographic *Data* ». *American Antiquity* Vol.45, n°3, pp.490-502

NEEDHAM S. et SPENCE, T.

1997 « Refuse and the formation of middens ». *Antiquity* 71, pp.77-90

NOBLE, W. C.

1975 « Van Besien (AfHd-2): a study in Glen Meyer development ». *Ontario Archaeology* 24, pp. 3-55

1976 « *Corn, and the development of village life in southern Ontario* ». *Ontario Archaeology* 25, pp.37-46

NORCLIFFE, G. B. et HEIDENREICH, C.

1974 « *The preferred orientation of Iroquoian longhouses in Ontario* », *Ontario Archaeology* 23, pp. 3-30

PERRAULT, C.

2014 *Conservatisme et innovation chez les potières iroquoiennes du site Droulers-Tsiionhiakwatha*, Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal

PENDERGAST, J. F.

1963 *Archaeological survey of Quebec*. National Museum of Canada, Ottawa

1964 « Nine Small Sites on Lake St. Francis Representing an Early Iroquois Horizon in the Upper St. Lawrence River Valley ». *Anthropologica* Vol. 6, pp.183-197

1966 *The Berry site*. Ottawa, National Museum of Canada, Bulletin n°206.

- 1967 « Iroquois Archaeology in Eastern Ontario and Southern Québec ». In *Iroquois Culture, History, and Prehistory* by E. Tooker (éd.), Proceedings of the 1965 144 Conference on Iroquois Research. New York State Museum and Science Service, Albany, pp. 67-69
- 1991 « The St. Lawrence Iroquoians: Their Past, Present and Immediate Future ». *New-York State Archeological Association Bulletin 10*, pp.47-74
- 1993 «More on When and why the Saint Lawrence Iroquoian Disappeared». In *Essays in St. Lawrence Iroquoian Archaeology* by J.F. Pendergast et C. Chapdelaine (éds.), Occasional Papers in Northeastern Archaeology 8, Copetown Press, Dundas, Ontario, pp.9-47

RAFFERTY, J.E

- 1985 « The archaeological record on sedentariness: recognition, development and implications ». In *Advances in Archaeological Methods and theory* Vol. 8, edited by M. B. Schiffer, Academic Press, New York, p.113-156

RAMSDEN, P.G.

- 1977 *A Refinement of some Aspects Huron Ceramic Analysis*. Archaeological Survey of Canada Paper, No. 63, National Museum of Man Mercury Series
- 1990 «The Hurons : Archaeology and Culture History». In *The Archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650* C. J. Ellis et N. Ferris (Dir.); Occasional Publication of the London Chapter n°5, London: Ontario Archaeology of Society. pp.361-384

RICE, G.

- 1975 *A systematic explanation of a change in Mogollon settlement patterns*. Ph.D. dissertation, University of Washington. Ann Arbor: University Microfilms International.

ROWLANDS, M. J.

1972 « Defence: a factor in the organization of settlements ». In *Man, settlement and urbanism* by P. J. Ucko. R. Tringham and G. W. Dimbleby, London. pp.447-462

SAGARD, G.

1976 *Le grand voyage du pays des Hurons*. Collection documents d'histoire, Bibliothèque Nationale du Québec, 268 p.

SCHIFFER, M. B.

1972 « Archaeological context and systemic context». *American Antiquity* 37, pp.156-165

1976 *Behavioral Archeology*. Academic Press, New York.

1987 *Formation Processes of the Archaeological Record*. Albuquerque : University of New Mexico Press.

SELLAR, R.

1888 *The history of the County of Huntingdon and of the Seigniories of Beauharnois and Chateauguay*. *Huntingdon Gleaner* (réédité 1975), Québec, 643p.

SÉVIGNY, M.

2002 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1)*, MRC du Haut-Saint-Laurent, Saison 2002. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2004 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1)*, MRC du Haut-Saint-Laurent, Saison 2004. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

- 2004 *Archéologie et complexe tabagique : étude de variabilité des pipes du Sylvicole supérieur des sites associés à certains Iroquoiens du St-Laurent*. Université de Montréal, Montréal, 154 p.
- 2005 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Saison 2005*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- 2007 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Saison 2006*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- 2008 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Août 2007*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- 2009 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Août 2008 et printemps 2009*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

SOUTH, S.

1977 *Method and Theory in Historical Archaeology*. Academic Press. New-York

TESTART, A.

1982 « The significance of food storage among hunter-gatherers: residence patterns, population densities, and social inequalities ». *Current Anthropology* 23, pp. 523-537

THWAITES, R.G.,

1959 *The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791*. 74 volumes, Paget Book Company, New York

TIMMINS, P.A.

1997 *The Calvert site: An Interpretive Framework for the Early Iroquoian village*, Mercury Series, Archaeology Paper n°156. Hull; Canadian Museum of civilisation, 272 p.

TOOKER, É.

1987 *Ethnographie des Hurons, 1615-1649*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 215 p.

TREMBLAY, R.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, Peuple du Maïs*. Éditions de l'Homme, Montréal, 139 p.

2001 « Il y a peu de fumé sans trompettes: les pipes iroquoiennes de la région de Saint-Anicet ». *Archéologiques* 15, pp.16-34

TRIGGER, B. G.

1969 *The Huron: Farmers of the North*. Montréal, Holt, Rinehart and Winston, Case studies in Cultural Anthropology, 130 p.

1976 *The children of Aataenstic : A history of the Huron People to 1660*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press

1981 « Prehistoric social and political organization: an Iroquoian case study ». In *Foundations in northeast archaeology* by D. R. Snow, Academic Press, New-York, pp.1-50

1991 (1976) *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

TRIGGER, B. G. et PENDERGAST, J. F.

1978 « Saint Lawrence Iroquoian ». In *Northeast* by B.G Trigger (éd.), Smithsonian Institution, Washington D.C., vol.15 of Handbook of North American Indians, pp.357-361

TROTTIER, S.

2015 *Les cultigènes et autres macrorestes végétaux*. In Mailhot-Curran un village iroquoien du XVIe siècle, Collection Paléo-Québec n°35 Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pp.319-340

VIAU, R.

2000 *Femmes de personnes: Sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*. Montréal, Boréal, 323 p.

WARRICK, G.

1984 *Reconstructing Ontario Iroquoian village organization*, Mercury Series, Archaeology paper No. 124, Ottawa: National Museum of Man, National Museum of Canada.

1988 *Estimating Ontario Iroquoian Village Duration*. *Man in the Northeast* 36, pp.21-55

1996 « *Evolution of the Iroquoian Longhouse* ». In *People Who Lived in Big Houses: Archaeological Perspectives on Large Domestic Structures* by G- Coupland and E.B. Banning, Monographs In World Archaeology No.27. Madison: Prehistory Press, pp.11-26

2000 « The Precontact Iroquoian Occupation of Southern Ontario », *Journal of World Prehistory*, Vol. 14, No. 4, pp.415-466

WOODS, A.

2012 *Le village de Mailhot-Curran, Saint-Anicet*. Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal

WRIGHT, J. V.

1967 « Type and attribute analysis: Their Application to Iroquois Culture History.» In *Iroquois Culture, History and Prehistory: Proceedings of the 1965 Conference on Iroquois Research* by E. Tooker (éd.), New-York State Museum and Science Service, Albany, pp. 99-100

2004 *A history of the Native People of Canada Vol. 3, Part 1 (A.D. 500-European Contact)*. Gatineau, Canadian Museum of Civilization, Mercury Series, Archaeology, Paper no. 152.

WRIGHT, J. V. et ANDERSON, J.E.

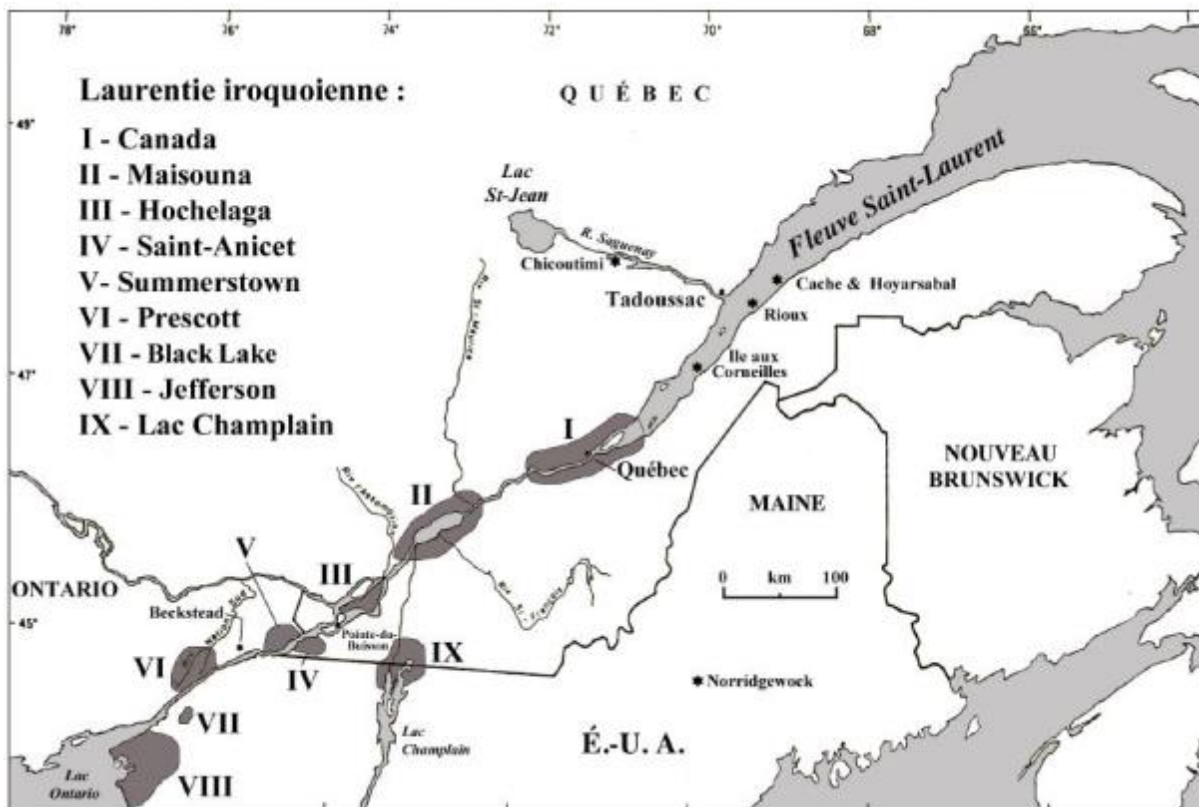
1963 *The Donaldson Site*, Bulletin 184, National Museums of Canada, Ottawa

1969 *The Bennett Site*, Bulletin 229, National Museums of Canada, Ottawa, Yarnell, R.A

Annexes : Figures et tableaux

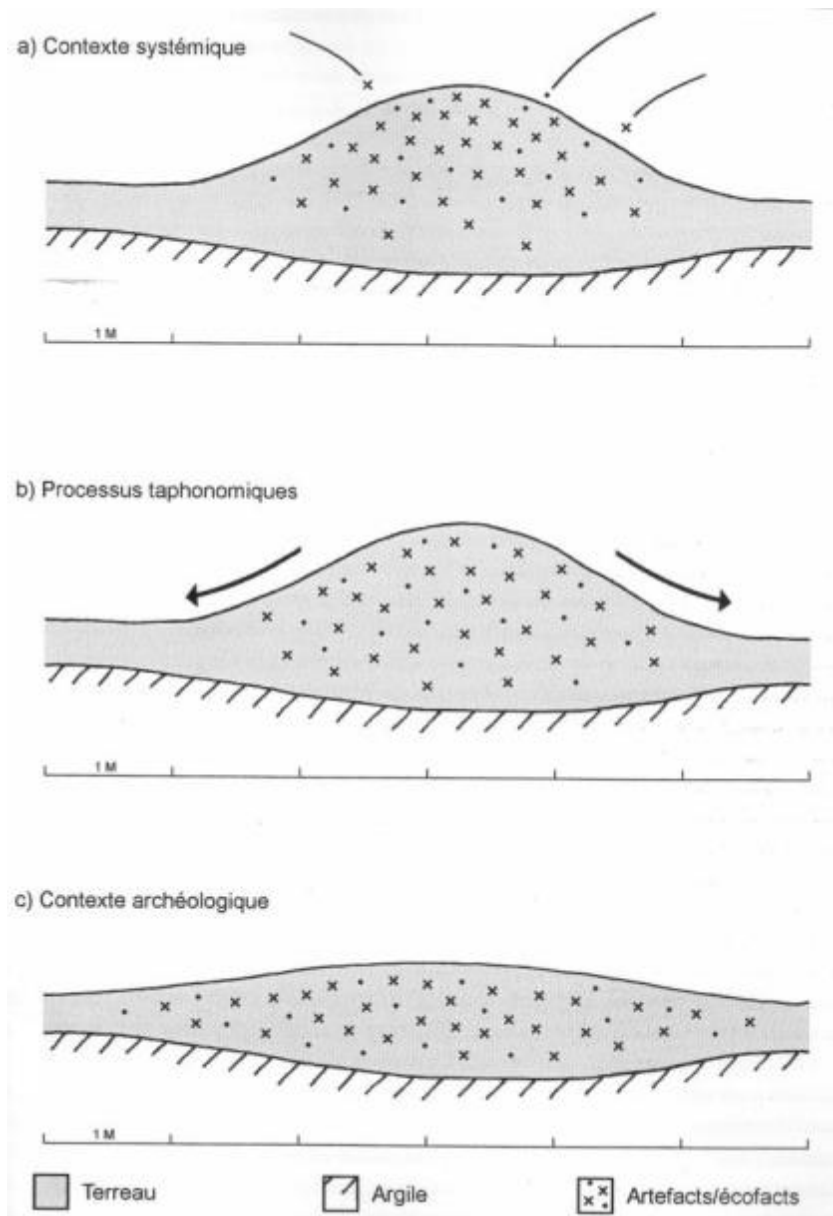
1. Figures

1.1 - Les concentrations de sites iroquoiens



(Chapdelaine 2015 : 53)

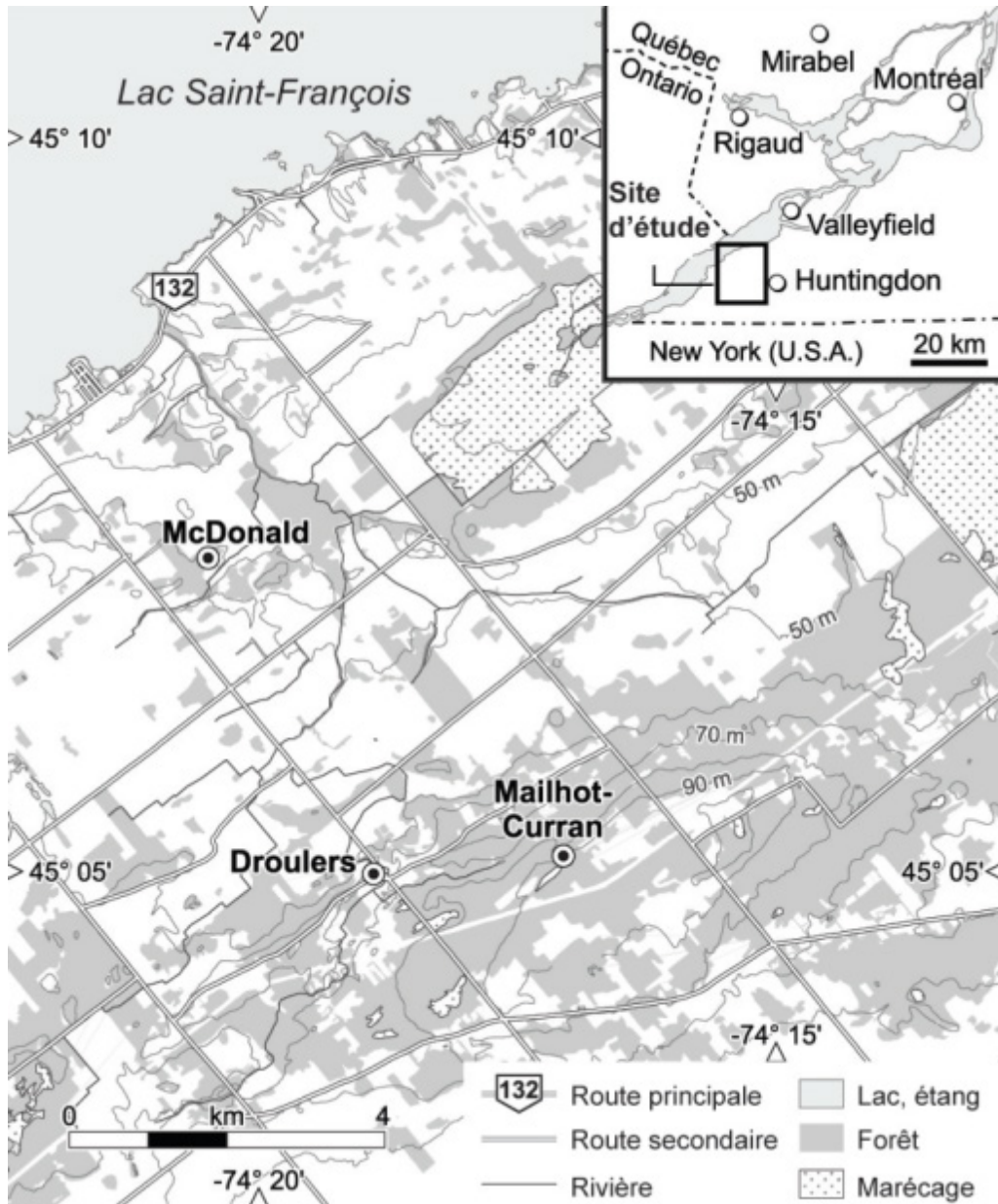
1.2 - Évolution de la stratigraphie d'un dépotoir



(Gates St-Pierre 2010 : 59)

1.3 - Carte de Mailhot-Curran et ses environs

(Extrait de Chapdelaine 2015 : 87 - Bases de données topographiques du Gouvernement du Québec, échelle 1 : 20 000, Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, Québec, 2003)



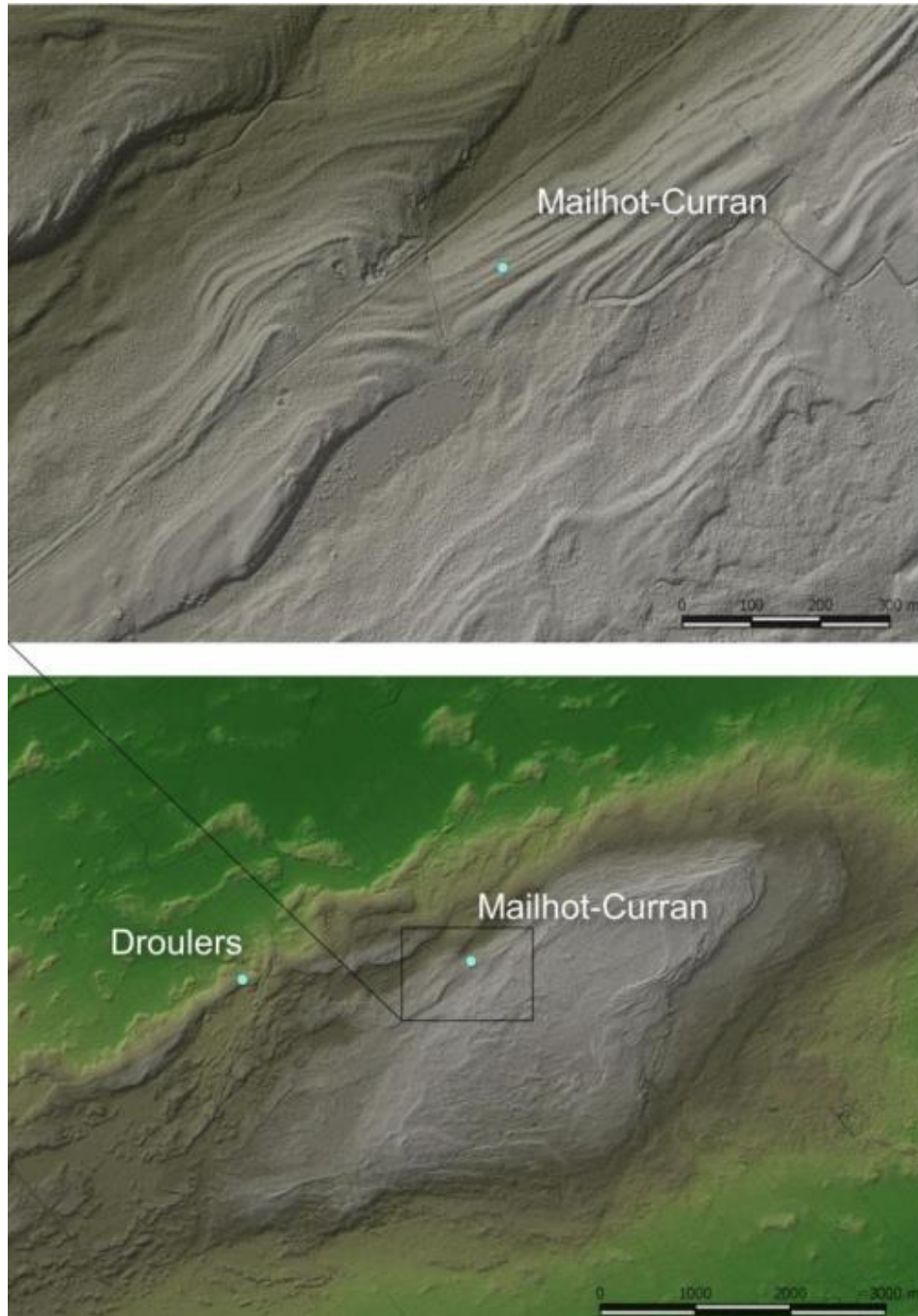
Localisation du site archéologique Mailhot-Curran implanté près du Lac Saint-François dans la région de Saint-Anicet, Québec, Canada. Cette région comprend également les sites archéologiques Droulers et McDonald.

1.4 - Localisation du site Mailhot-Curran sur photo aérienne



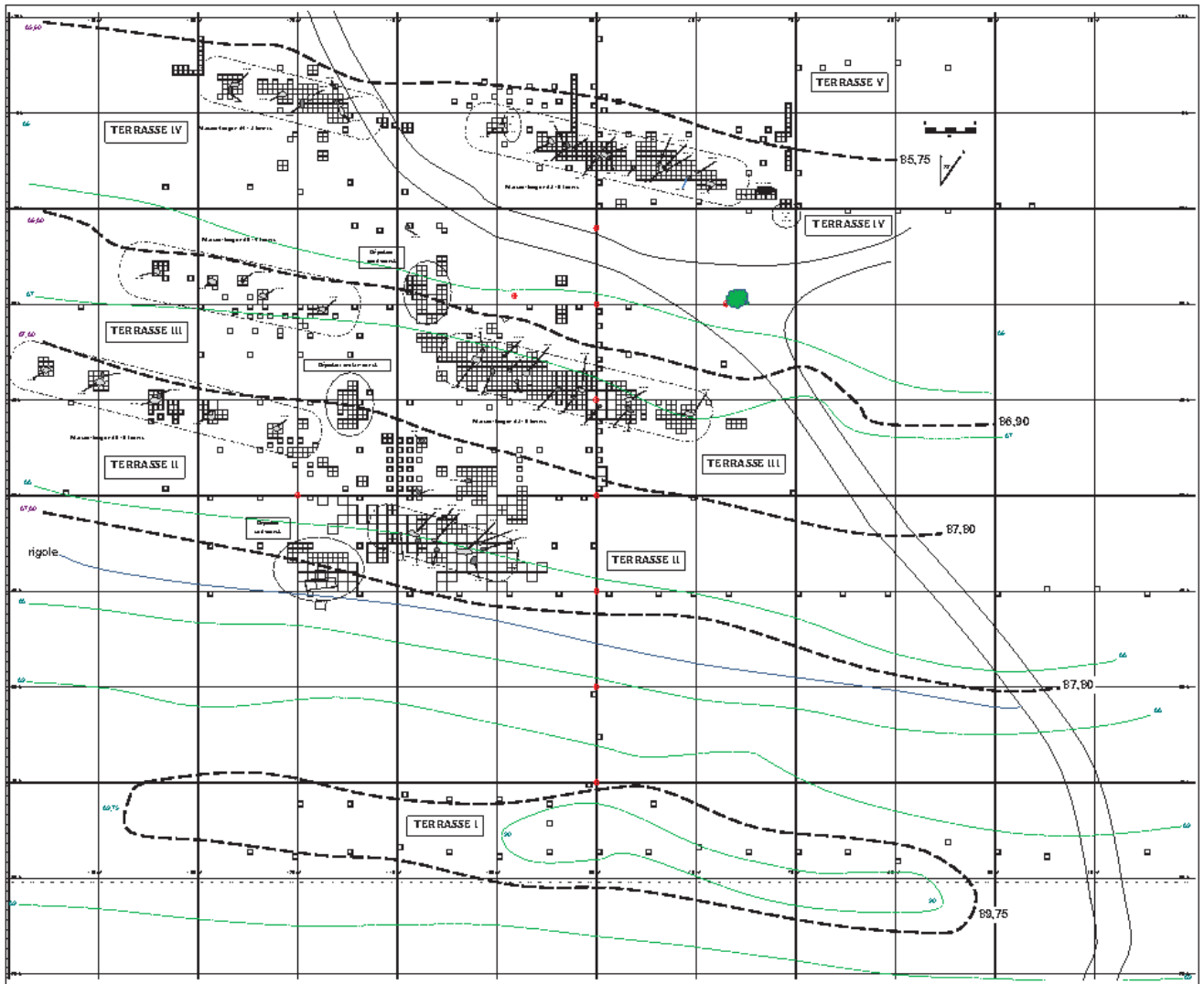
(Photo aérienne issue de Chapdelaine 2014a : 82)

1.5 - Modèle numérique d'élévation de la région du site Mailhot-Curran dérivé des données LiDAR (©Nicolas Cadieux)



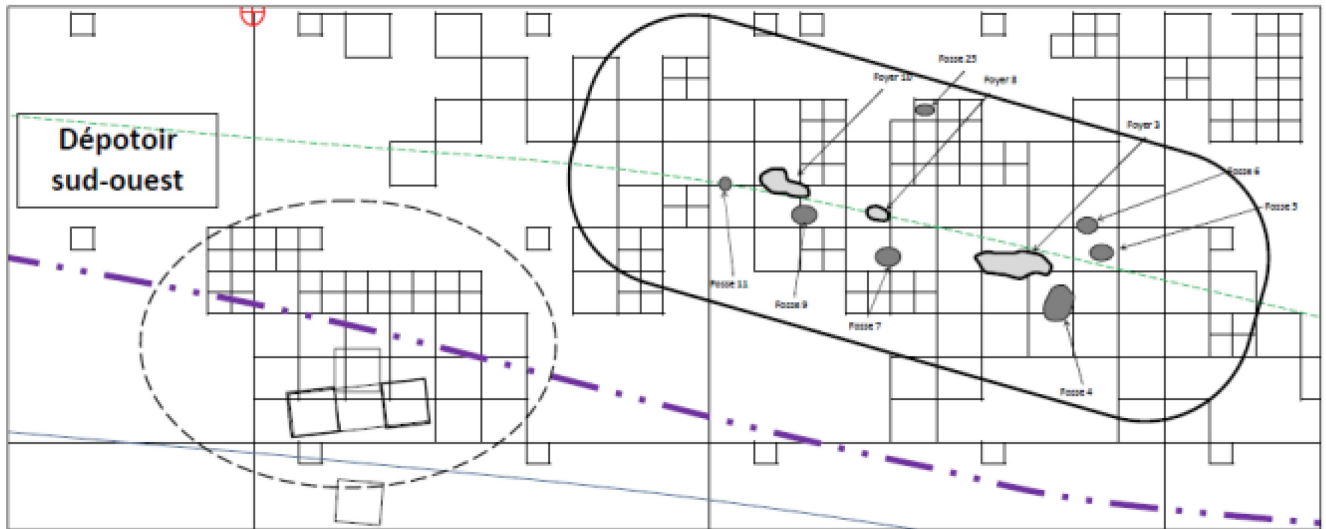
(Chapdelaine 2015 : 110)

1.6 - Carte du site Mailhot-Curran indiquant les limites des terrasses



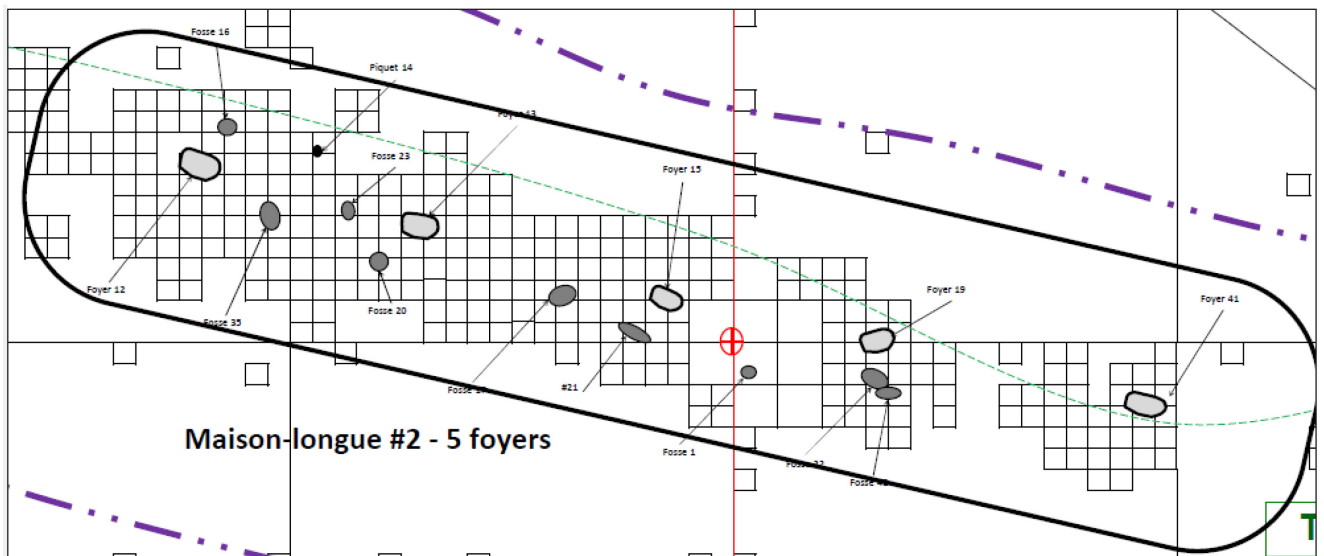
(Chapdelaine 2015 : 110)

1.7 - Plan de la maison-longue #1 et du dépotoir sud-ouest



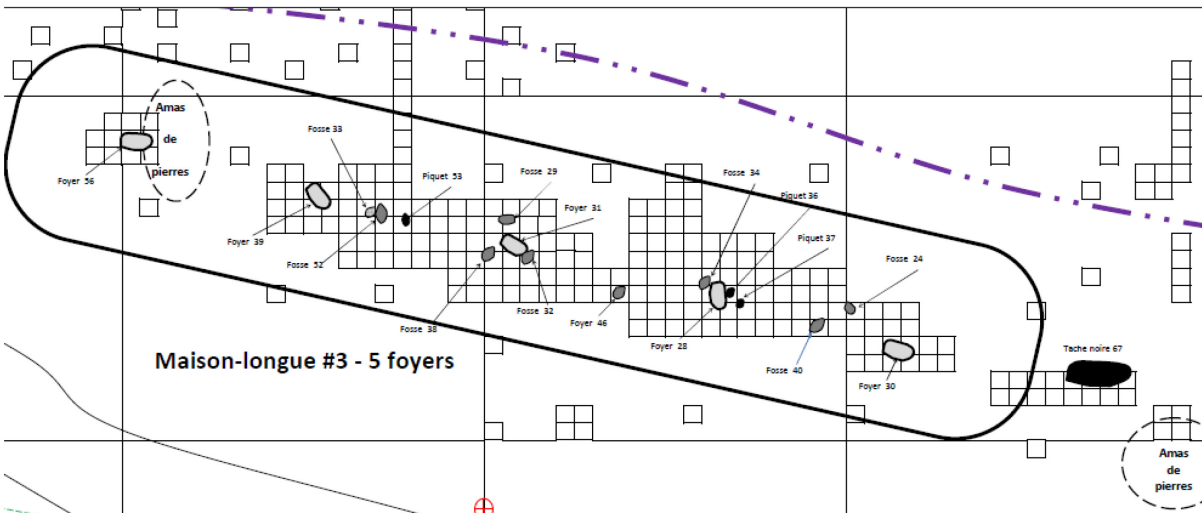
(Chapdelaine 2015 : 118)

1.8 - Plan de la maison-longue #2



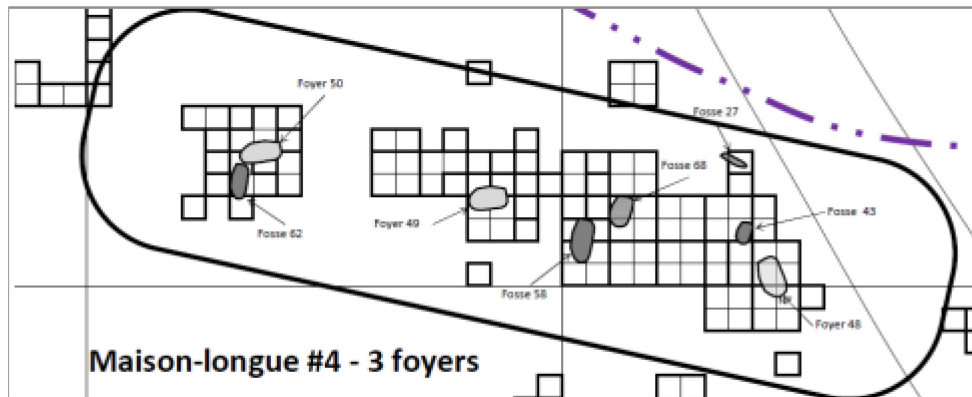
(Chapdelaine 2015 : 124)

1.9 - Plan de la maison-longue #3



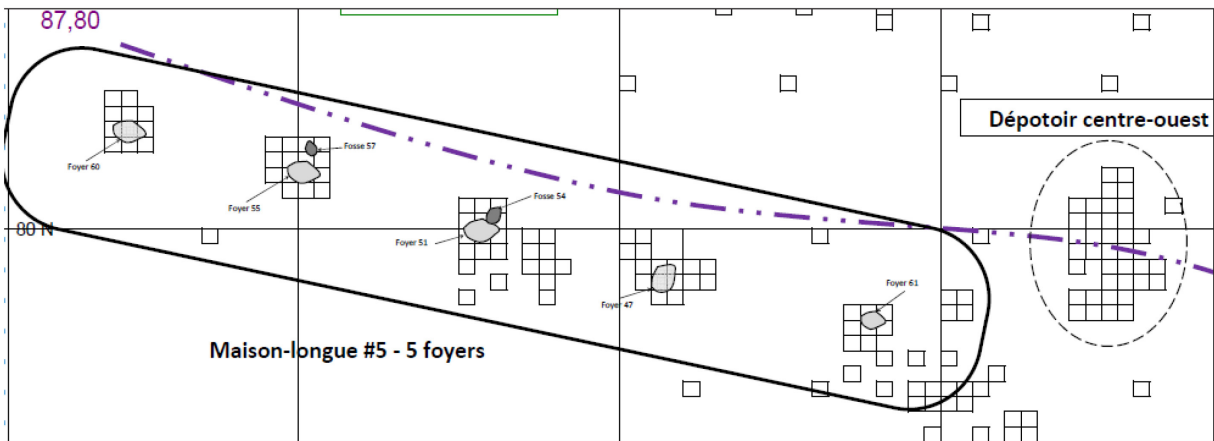
(Chapdelaine 2015 : 126)

1.10 - Plan de la maison-longue #4



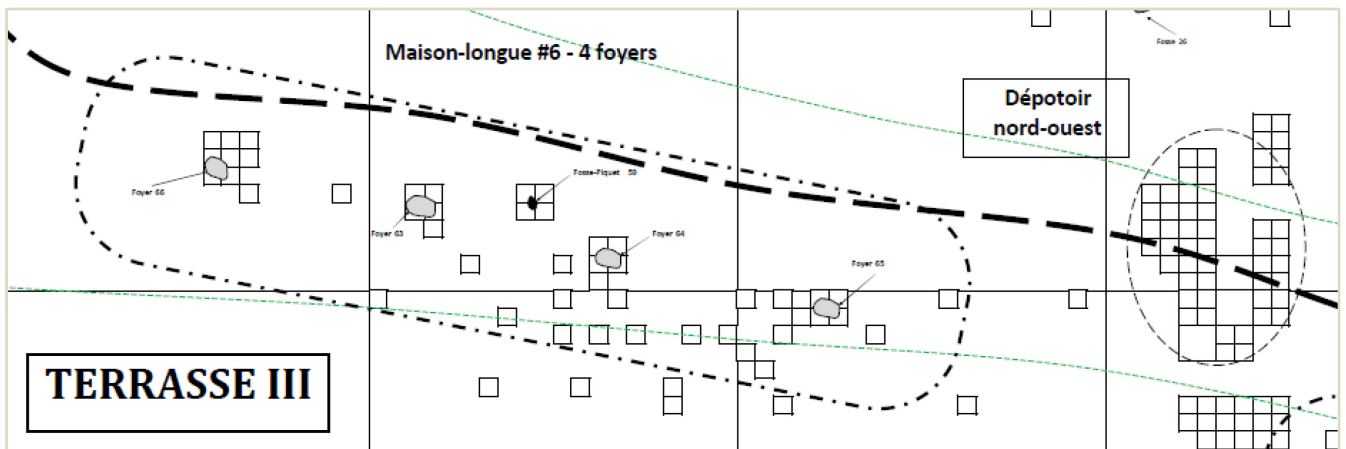
(Chapdelaine 2015 : 127)

1.11 - Plan de la maison-longue #5 et du dépotoir centre-ouest



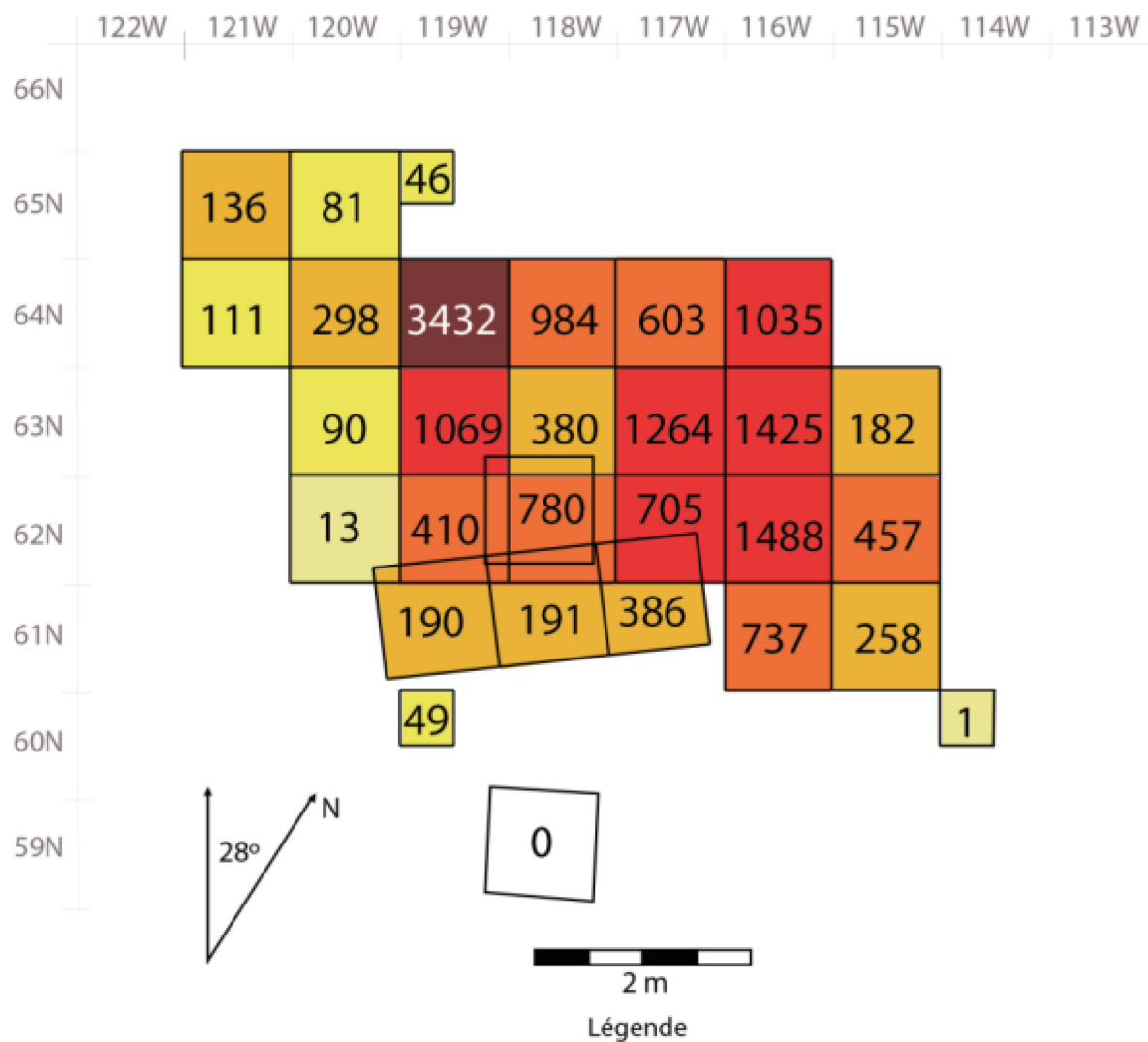
(Chapdelaine 2015 : 129)

1.12 - Plan de la maison-longue #6 et du dépotoir nord-ouest



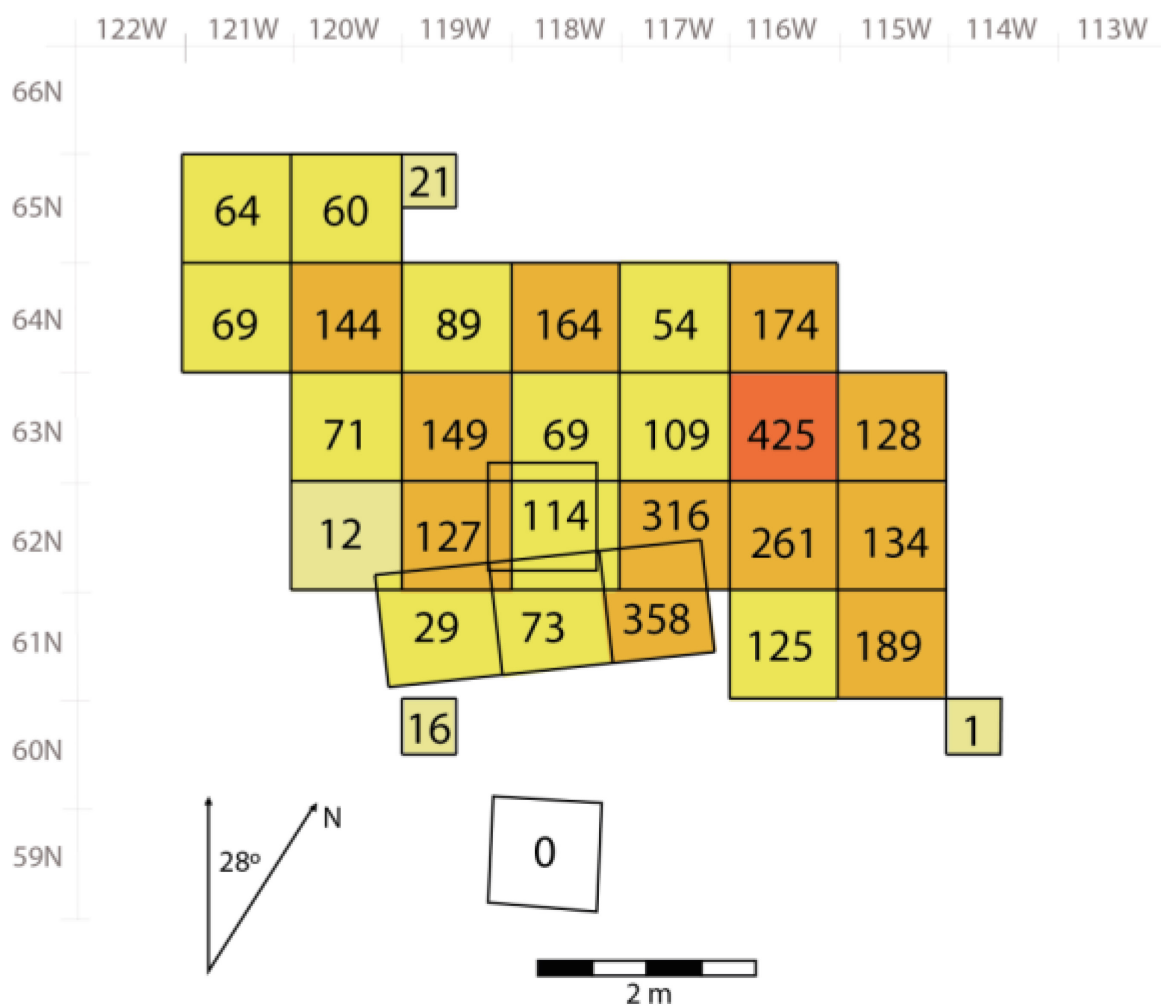
(Chapdelaine 2015 : 129)

1.13 - Plan représentant la densité artéfactuelle dans le dépotoir sud-ouest



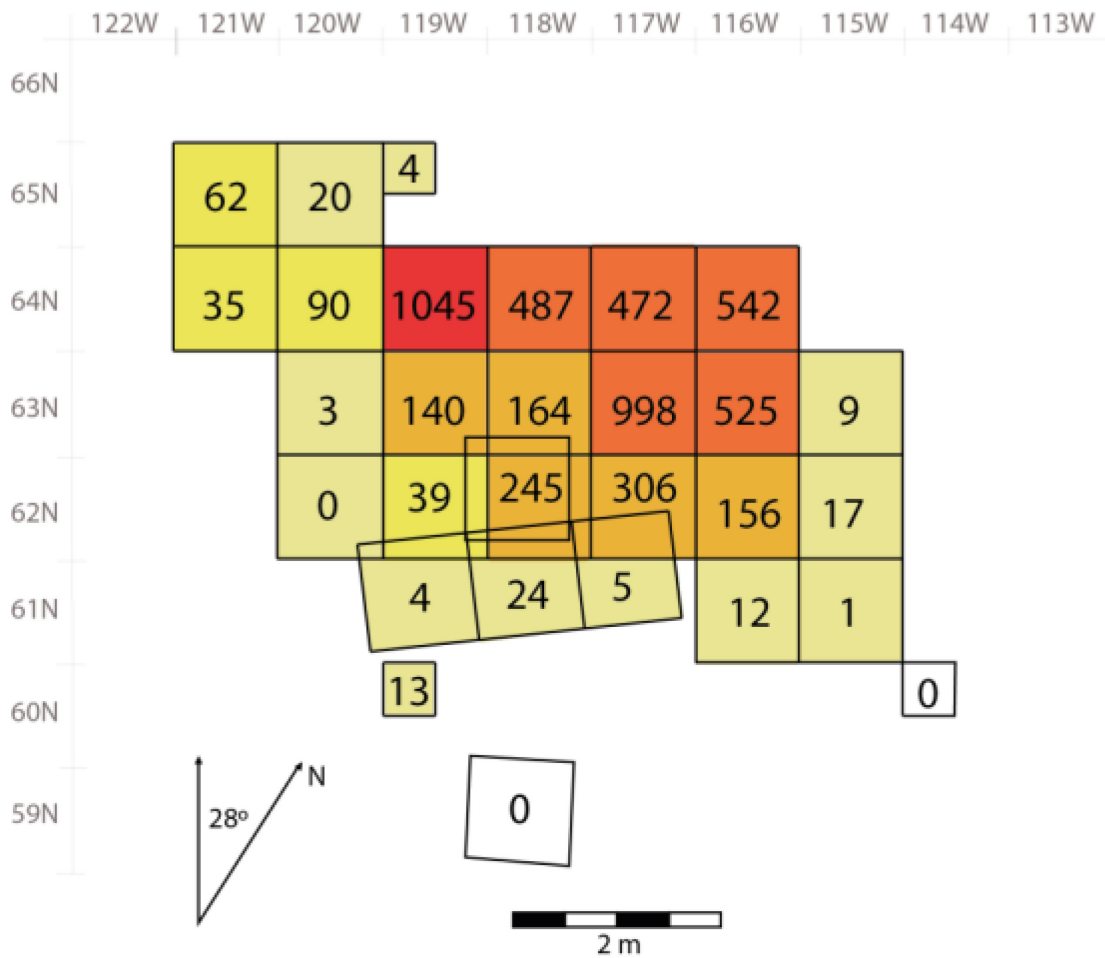
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
- Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
- Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
- Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
- Puits négatif

1.14 - Plan représentant la densité en céramique du dépotoir sud-ouest



- Légende
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
 - Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
 - Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
 - Puits négatif

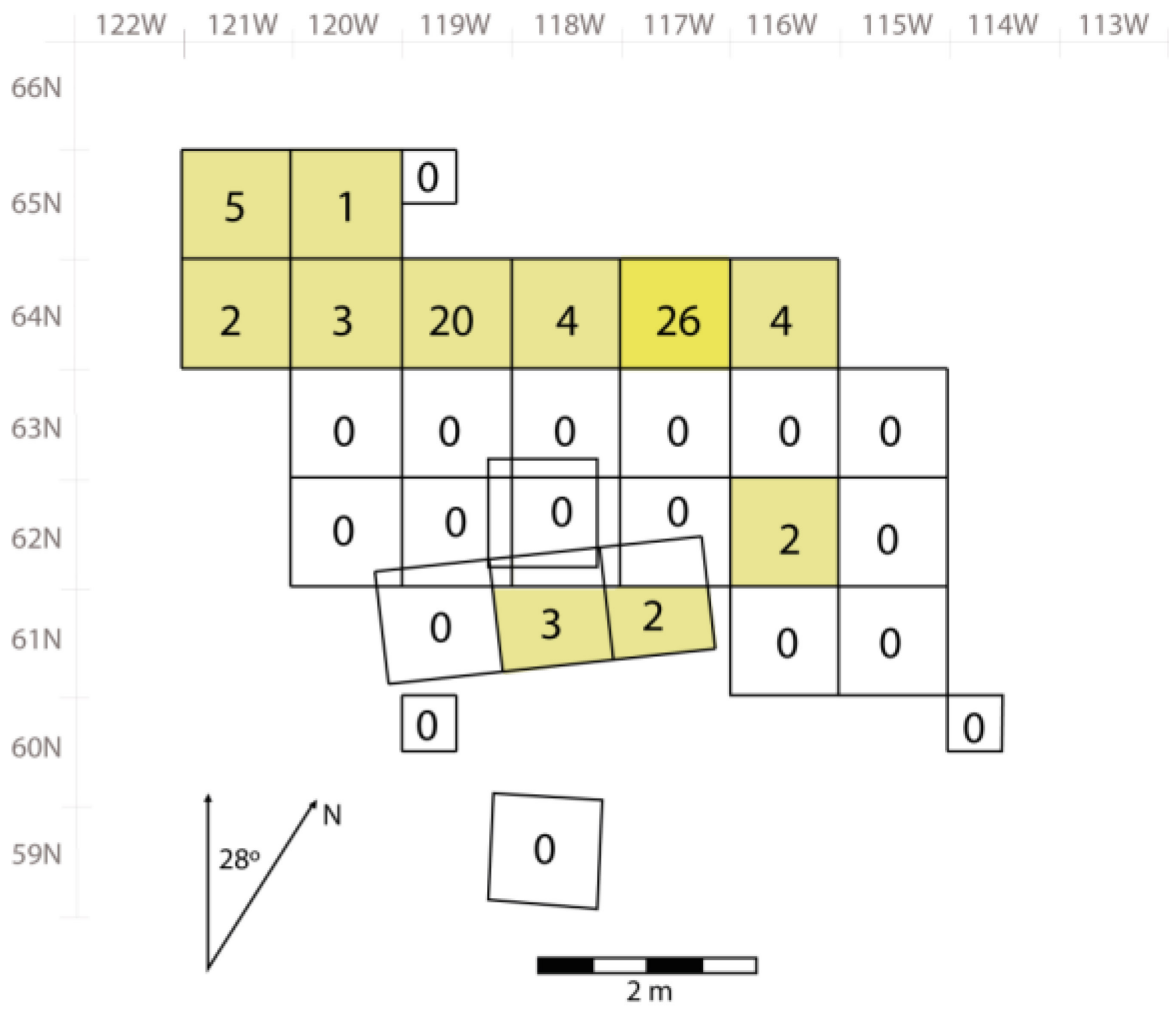
1.15 - Plan représentant la densité en ossements du dépotoir sud-ouest



Légende

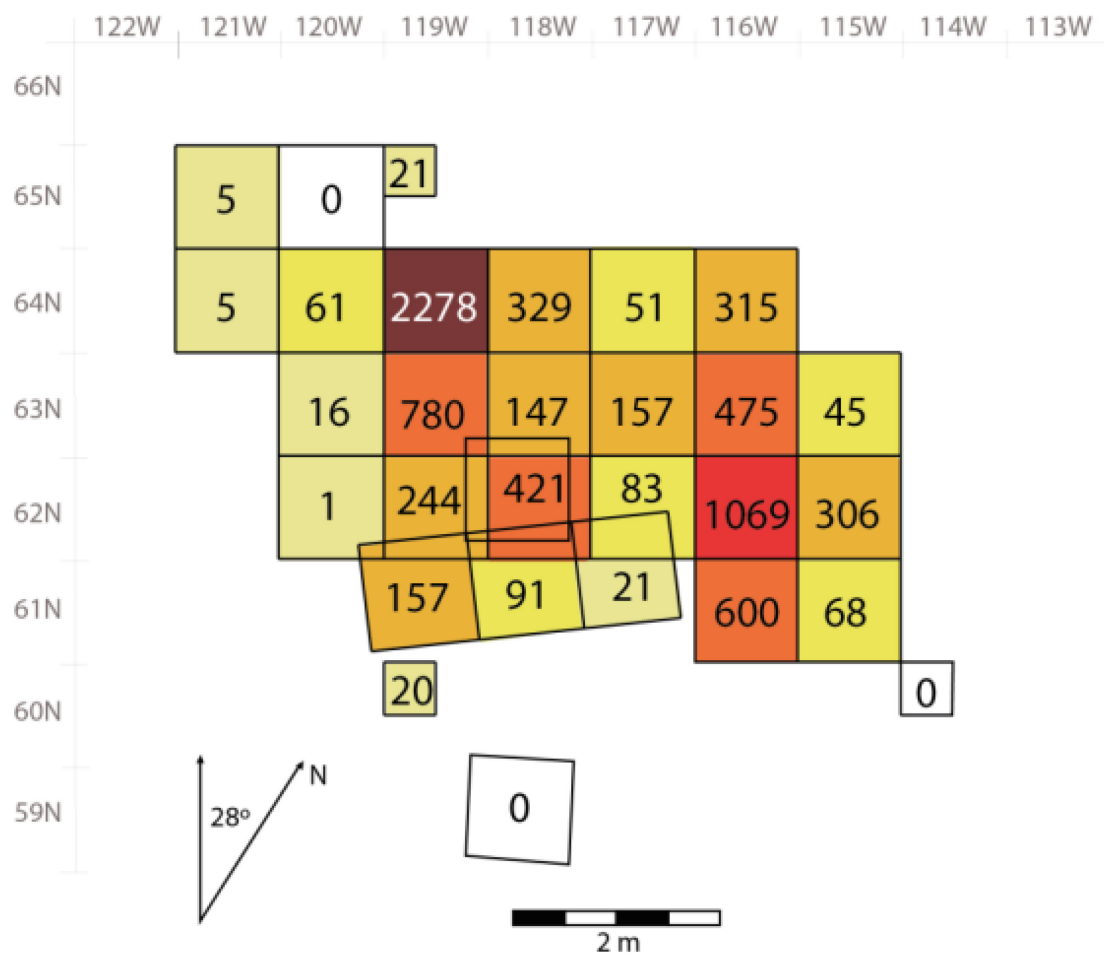
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
- Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
- Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
- Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
- Puits négatif

1.16 - Plan représentant la densité en lithique du dépotoir sud-ouest



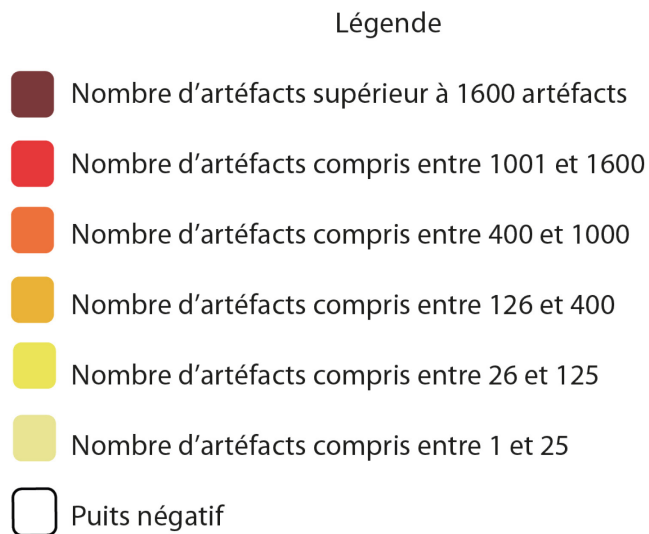
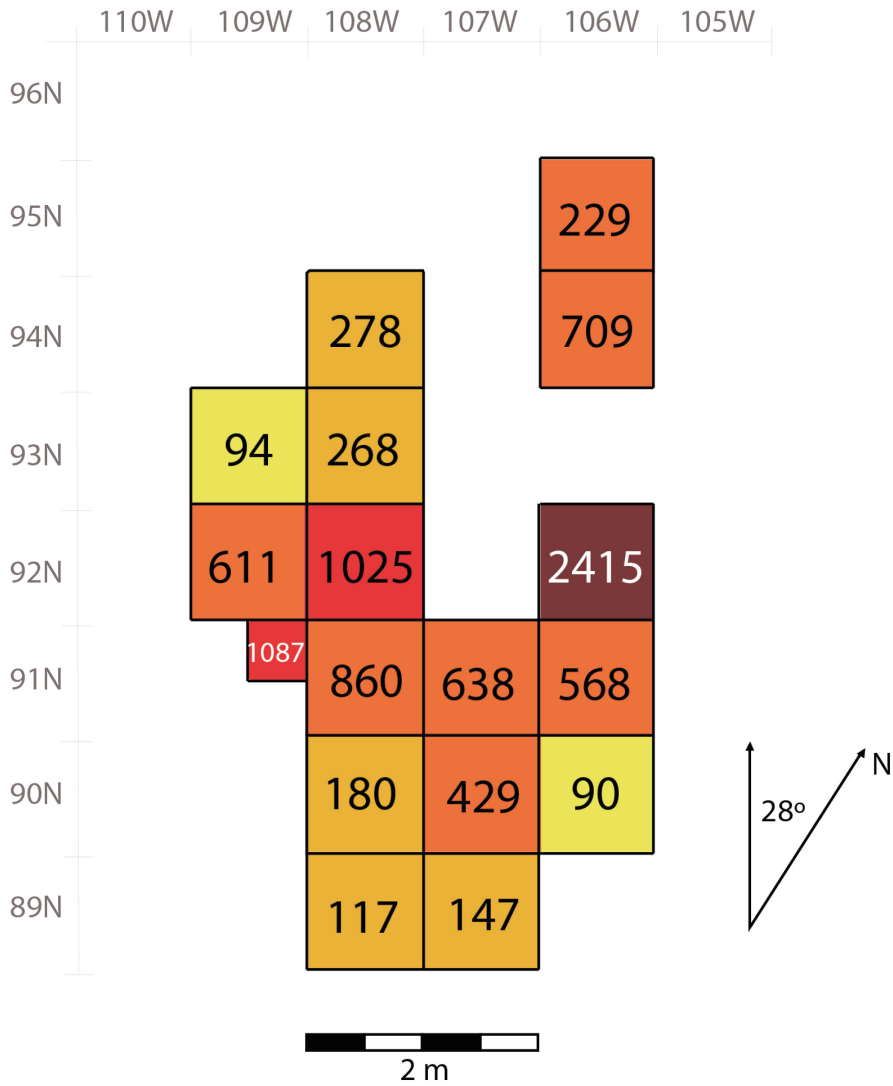
- Légende
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
 - Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
 - Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
 - Puits négatif

1.17 - Plan représentant la densité en cultigènes du dépotoir sud-ouest

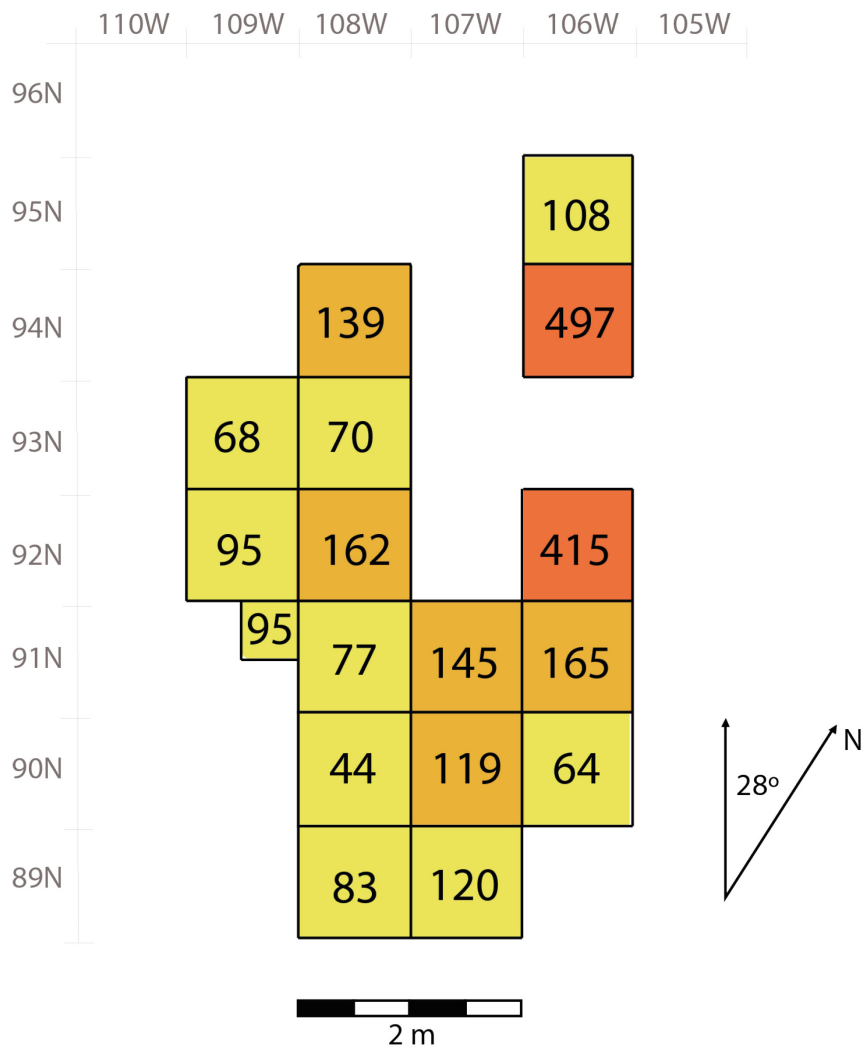


- Légende
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
 - Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
 - Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
 - Puits négatif

1.18 - Plan représentant la densité artéfactuelle dans le dépotoir nord-ouest



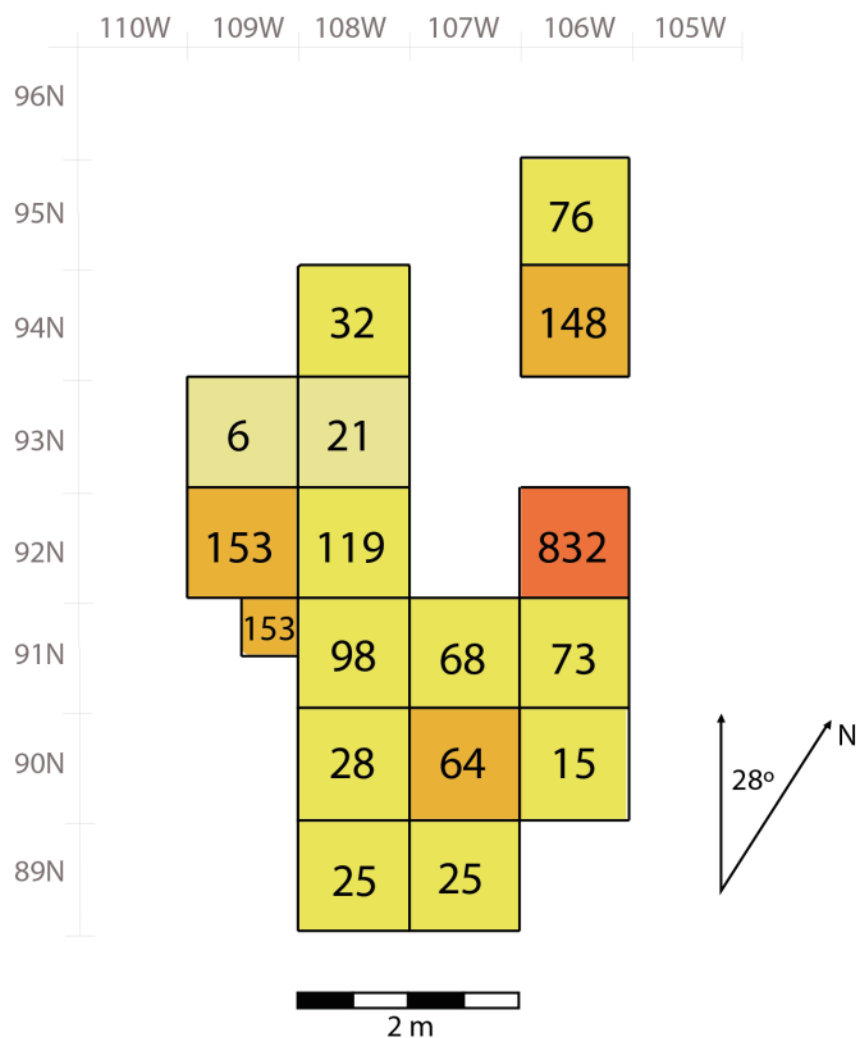
1.19 - Plan représentant la densité en céramique du dépotoir nord-ouest



Légende

- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600 artéfacts
- Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
- Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
- Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
- Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
- Puits négatif

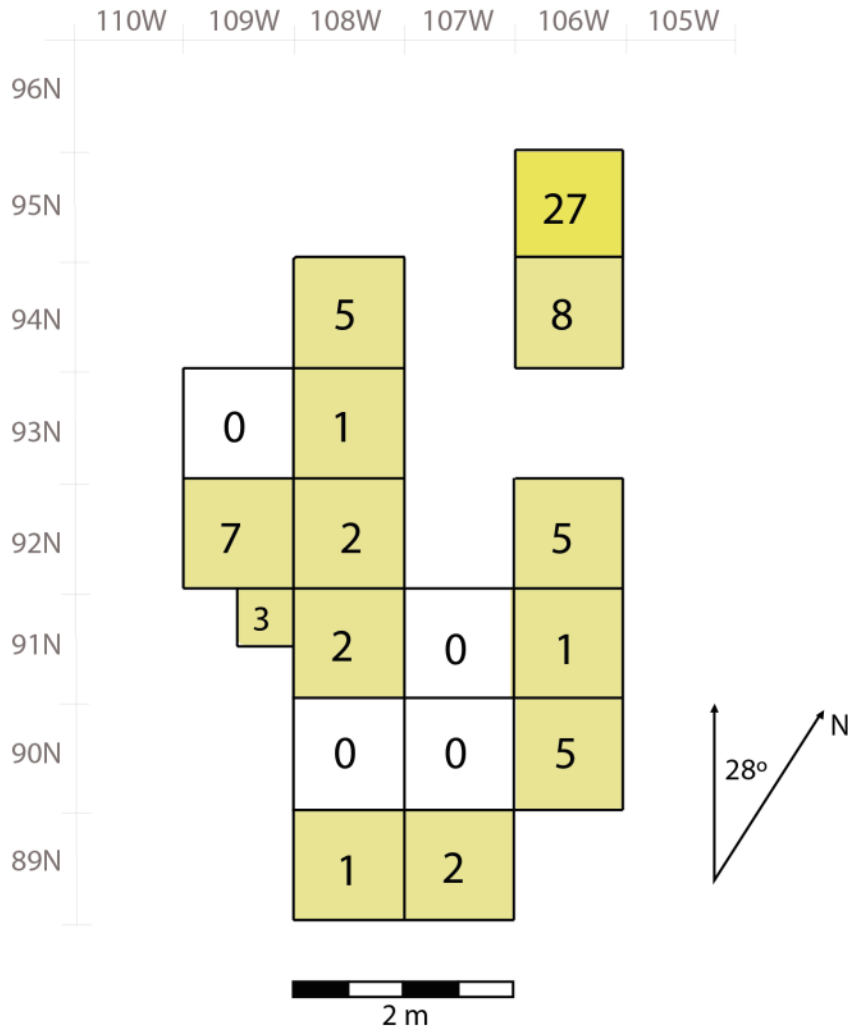
1.20 - Plan représentant la densité en ossements du dépotoir nord-ouest



Légende

- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600 artéfacts
- Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
- Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
- Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
- Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
- Puits négatif

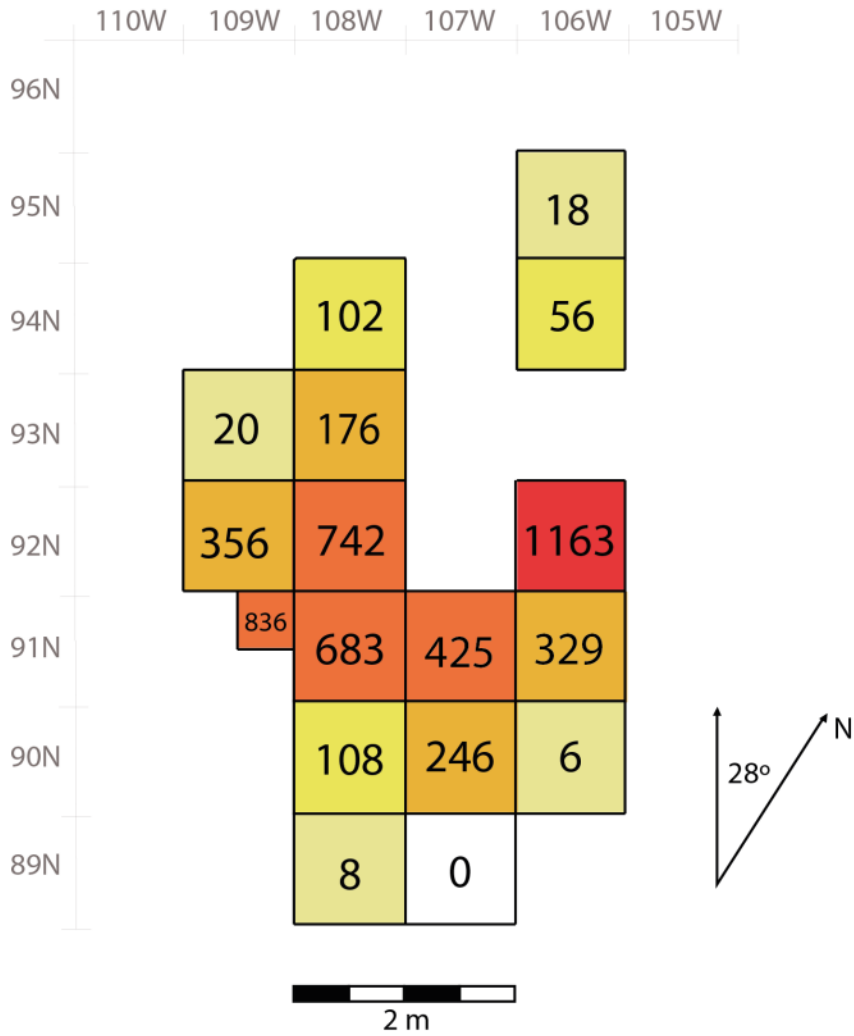
1.21 - Plan représentant la densité en lithique du dépotoir nord-ouest



Légende

- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600 artéfacts
- Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
- Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
- Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
- Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
- Puits négatif

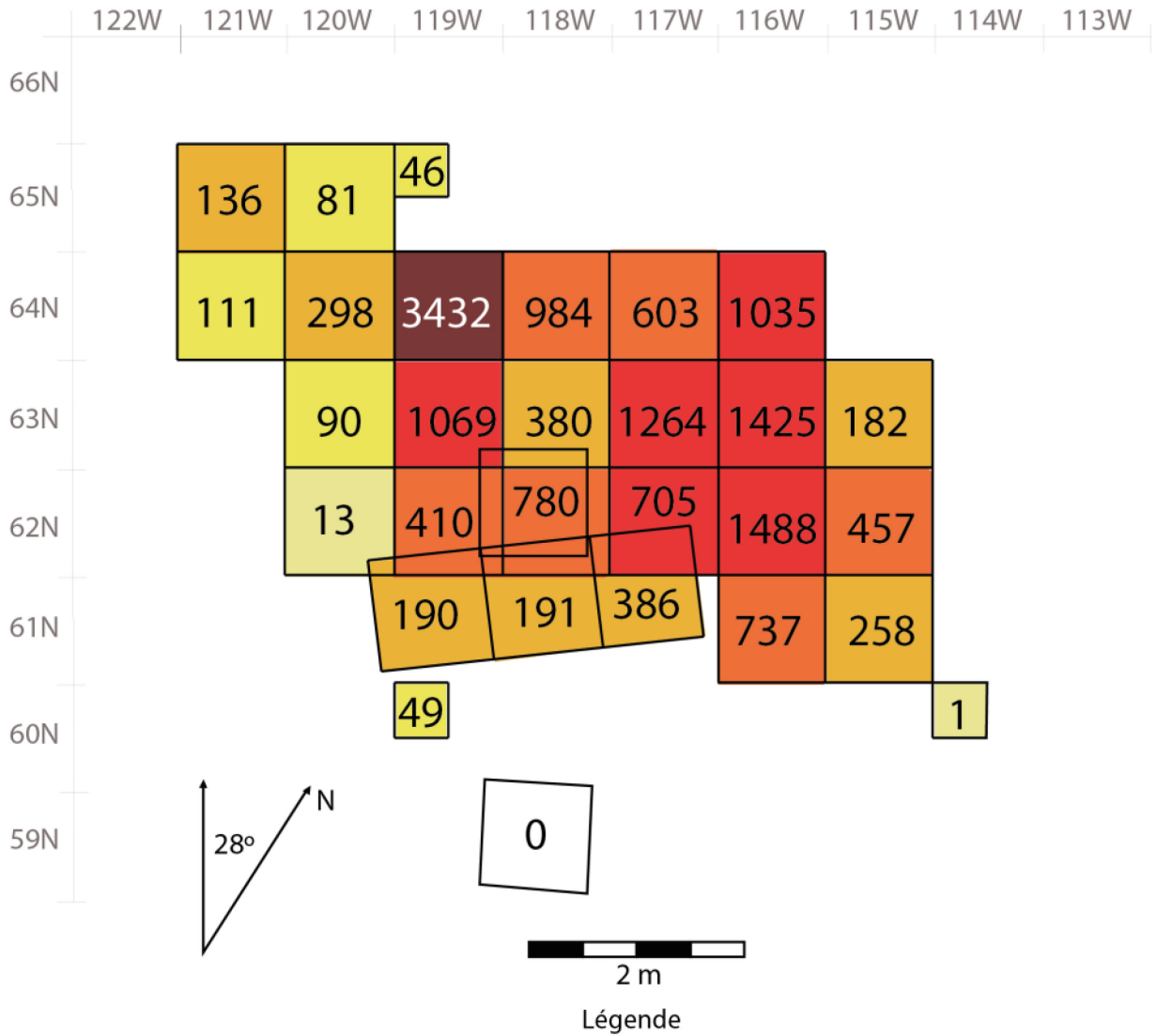
1.22 - Plan représentant la densité en cultigènes du dépotoir nord-ouest



Légende

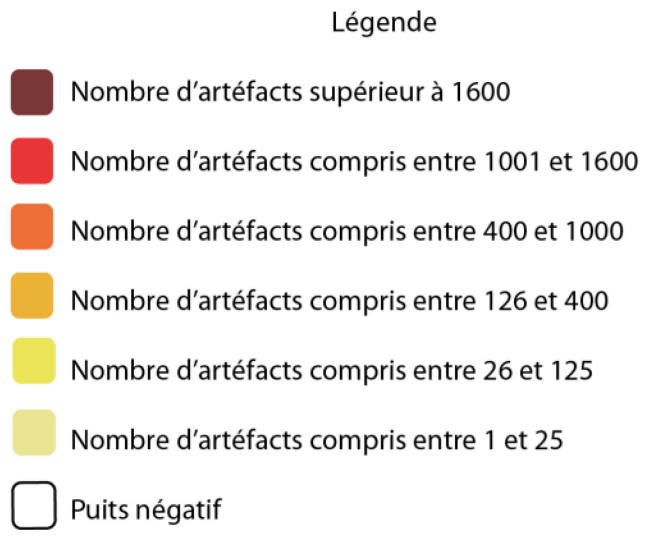
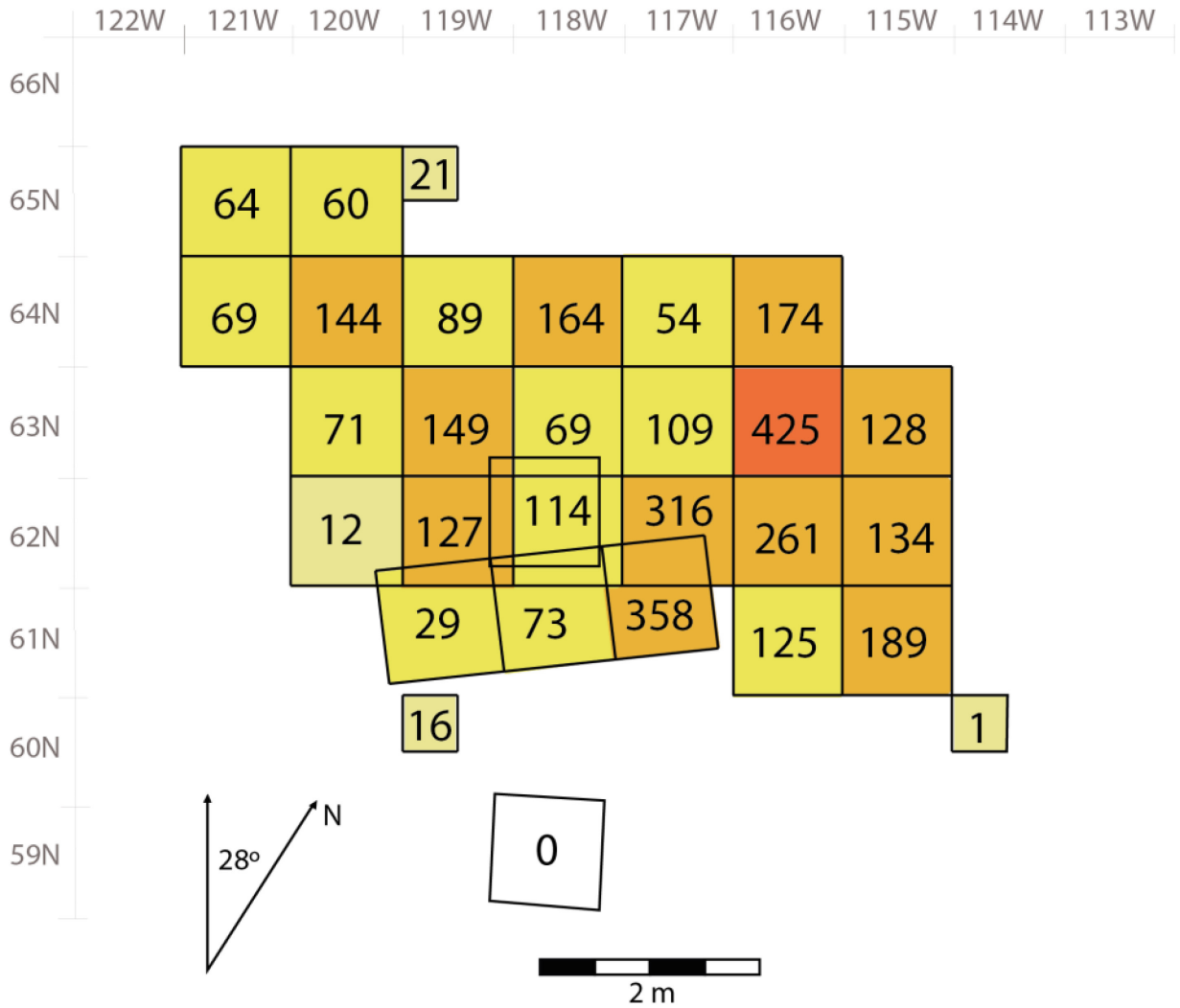
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600 artéfacts
- Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
- Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
- Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
- Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
- Puits négatif

1.23 - Plan représentant la densité artéfactuelle dans le dépotoir centre-ouest

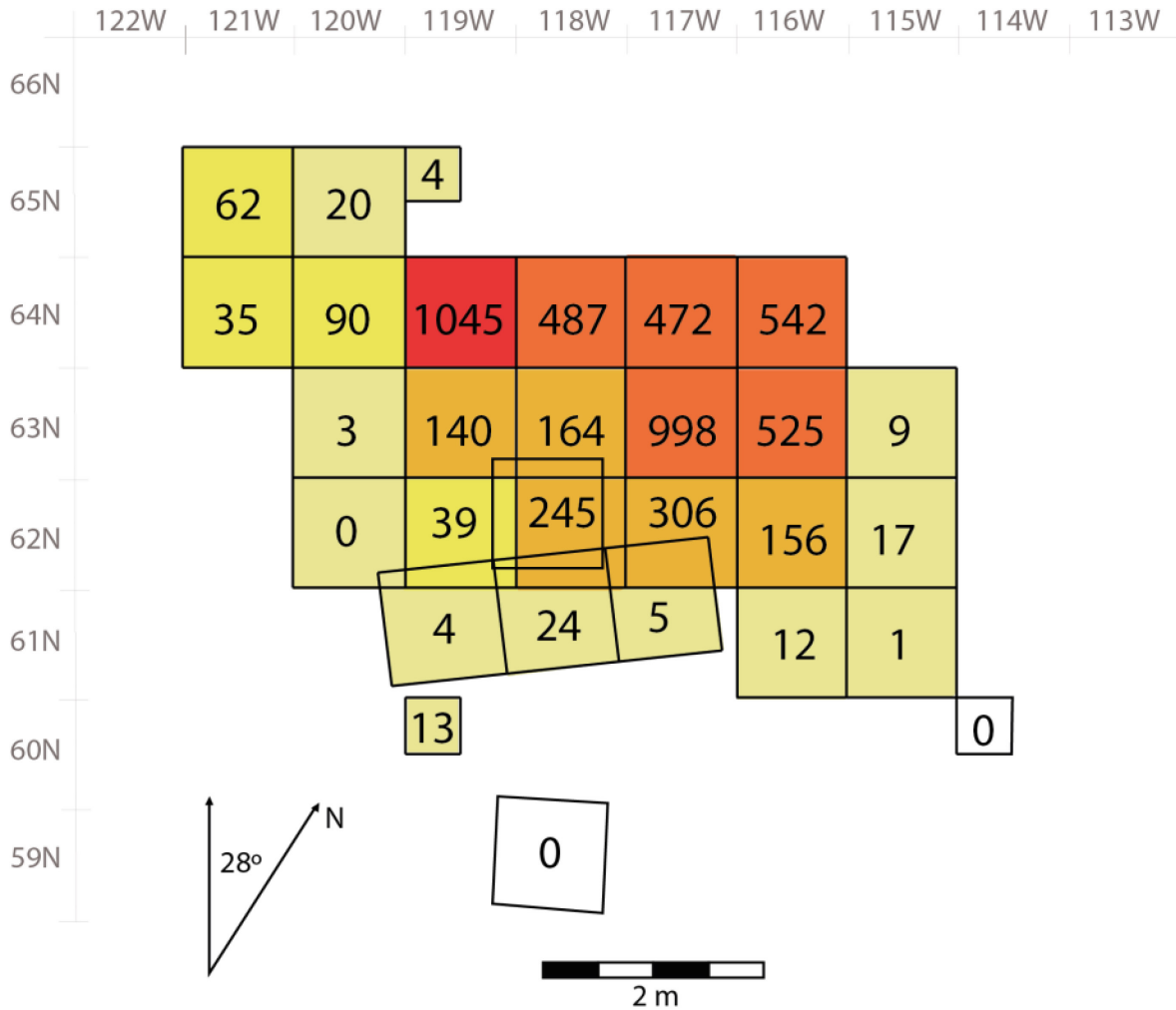


- Légende
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
 - Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
 - Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
 - Puits négatif

1.24 - Plan représentant la densité en céramique du dépotoir centre-ouest

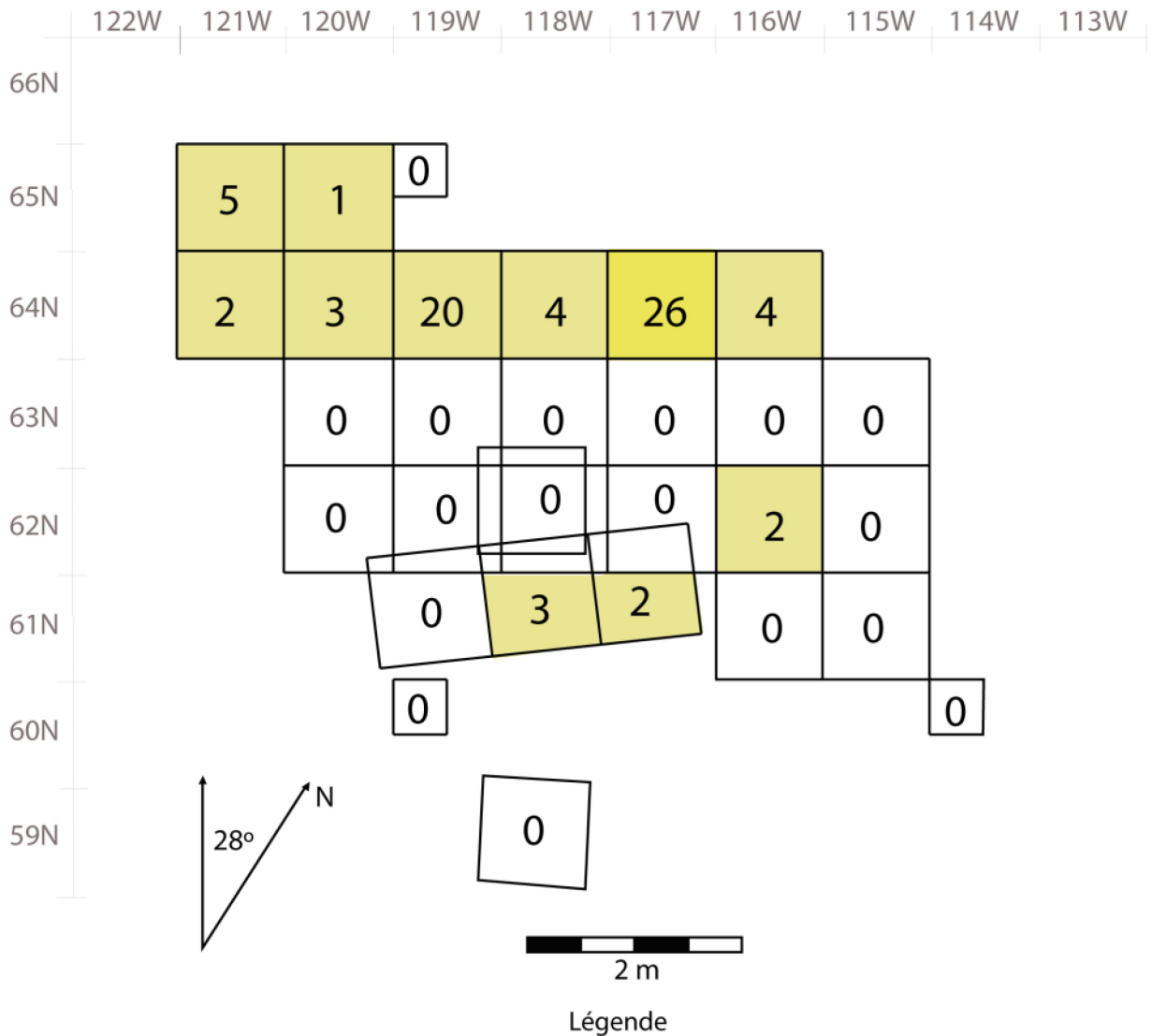


1.25 - Plan représentant la densité en ossements du dépotoir centre-ouest



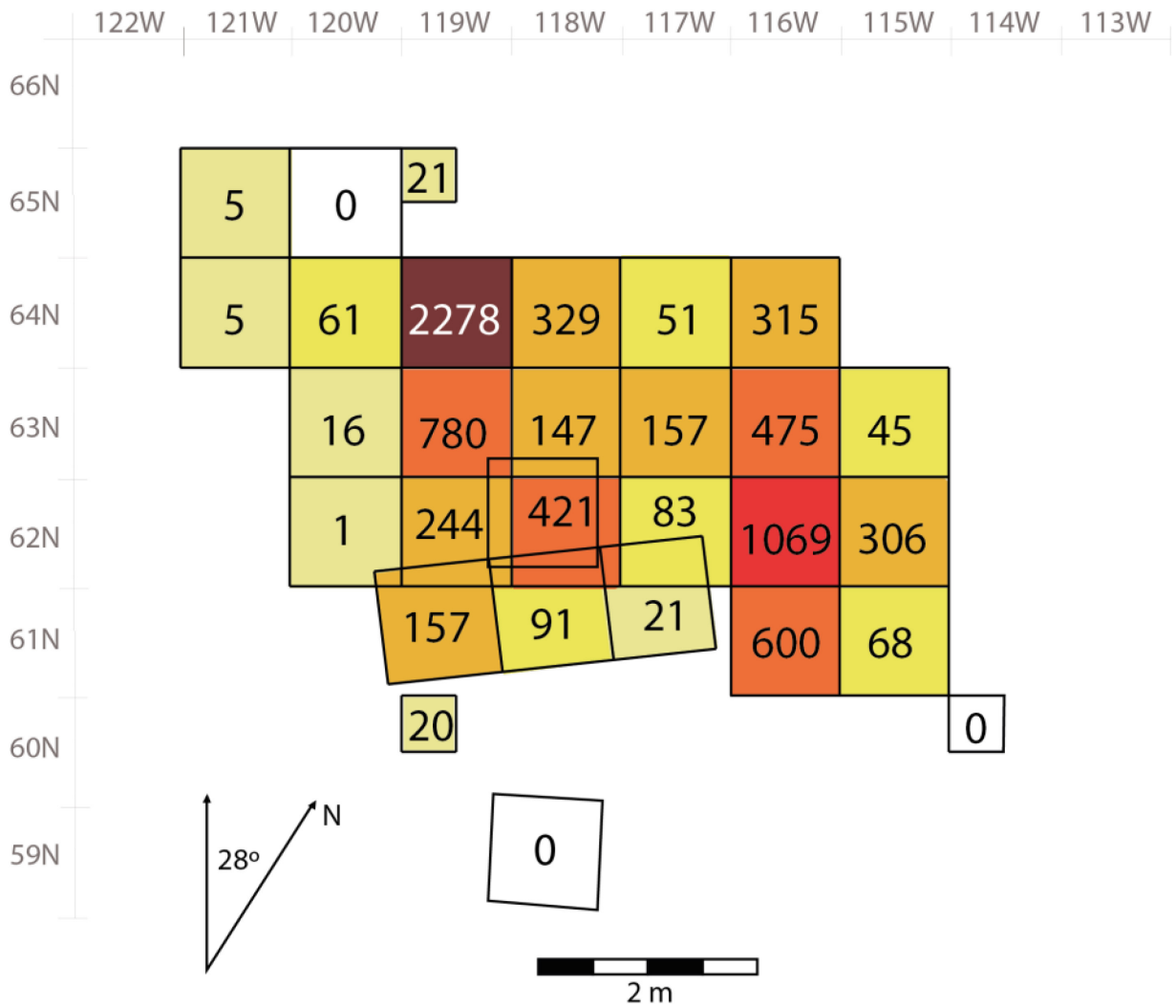
- Légende
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
 - Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
 - Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
 - Puits négatif

1.26 - Plan représentant la densité en lithique du dépotoir centre-ouest



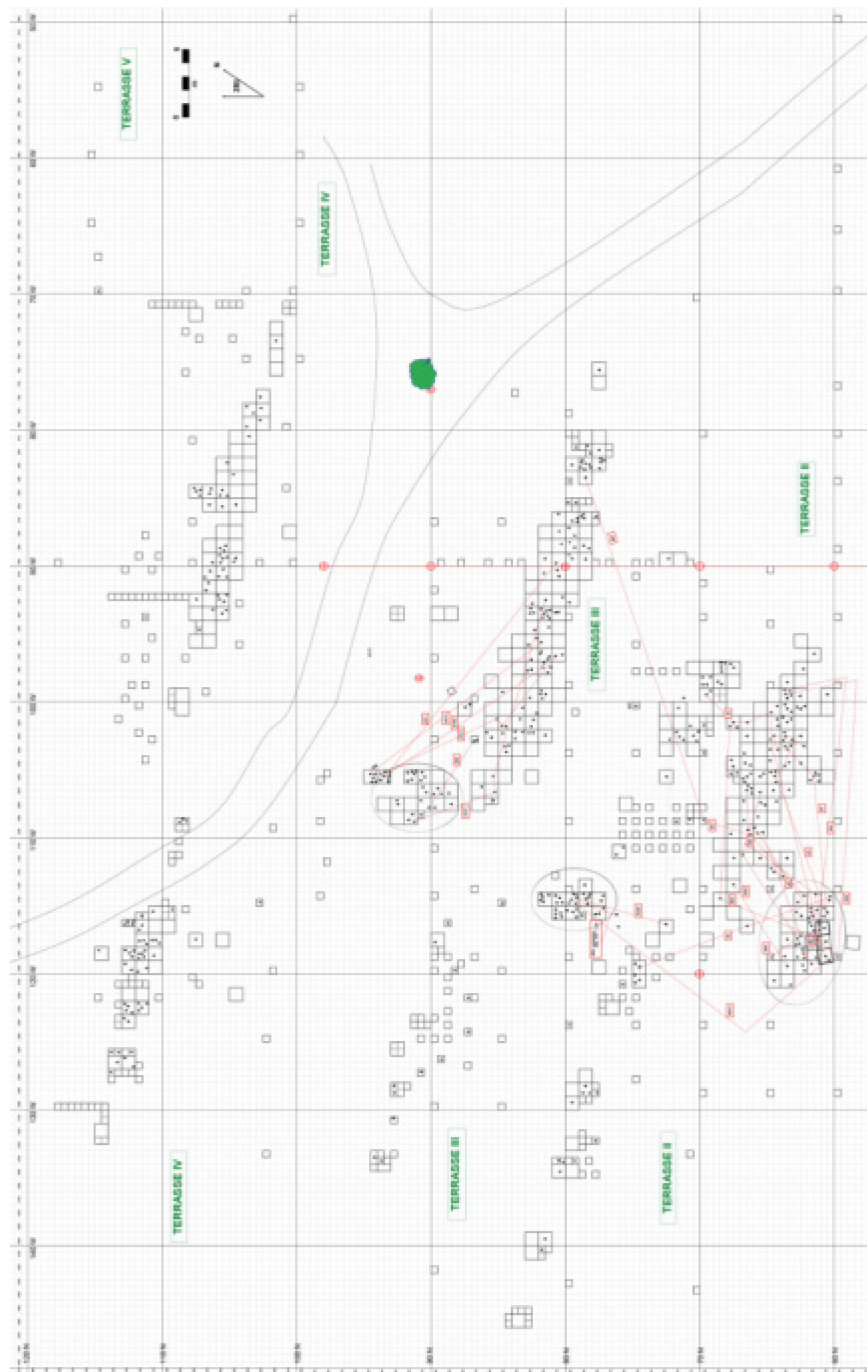
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
- Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
- Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
- Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
- Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
- Puits négatif

1.27 - Plan représentant la densité en cultigènes du dépotoir centre-ouest



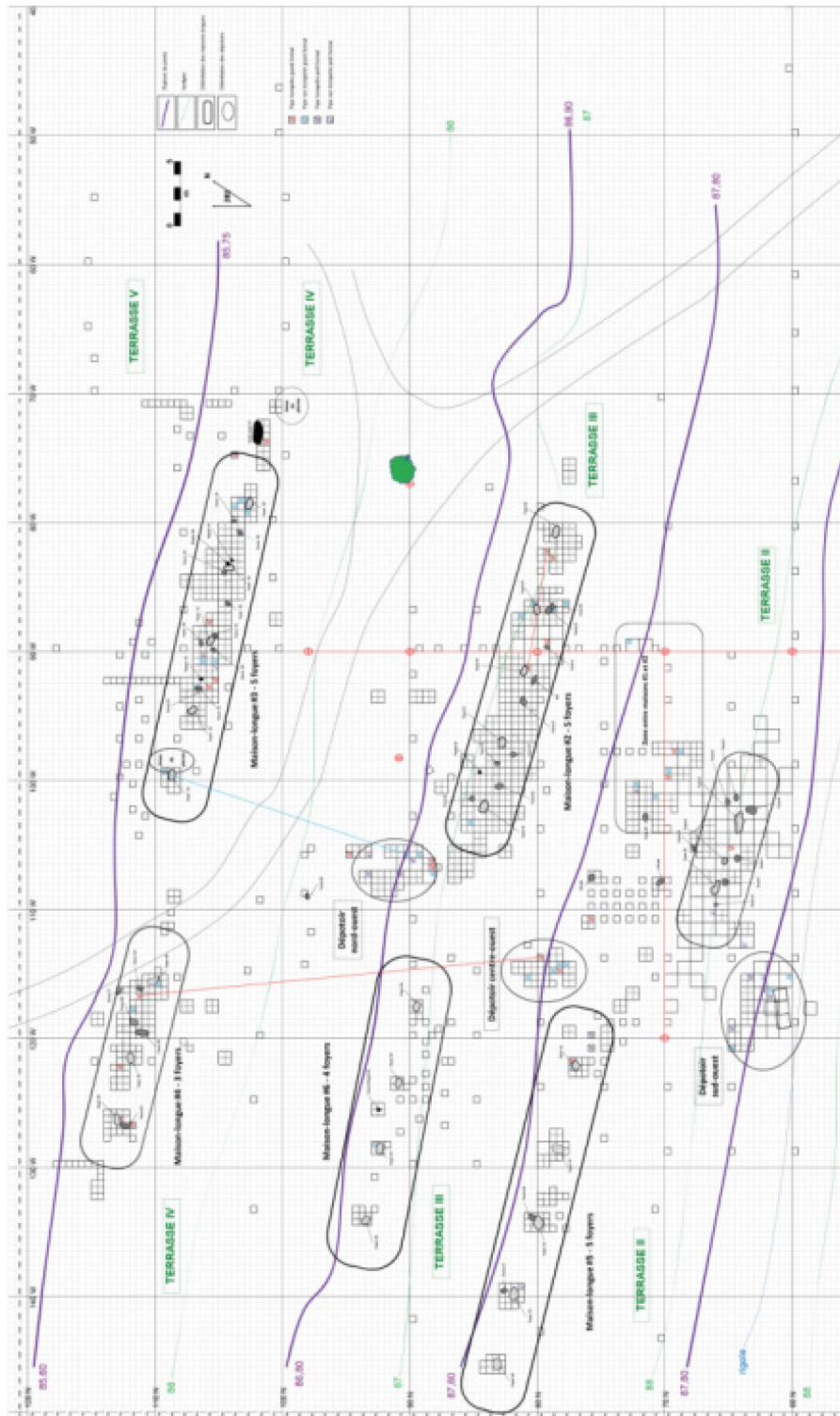
- Légende
- Nombre d'artéfacts supérieur à 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1001 et 1600
 - Nombre d'artéfacts compris entre 400 et 1000
 - Nombre d'artéfacts compris entre 126 et 400
 - Nombre d'artéfacts compris entre 26 et 125
 - Nombre d'artéfacts compris entre 1 et 25
 - Puits négatif

1.28 - Carte du remontage des vases à parement (VAP) reliés aux dépotoirs du site Mailhot-Curran



Carte adaptée de Chapdelaine 2015 : 392. Distribution spatiale des 22 (sur 262) vases avec parement (VAP). Les triangles correspondent à la provenance d'un fragment, les lignes sont les liens entre des fragments d'un même vase et le chiffre indique le numéro d'analyse du vase.

1.29 - Carte du remontage des pipes sur Mailhot-Curran



(Carte fournie par Pierre Corbeil)

1.30 - Photographie du dépotoir sud-ouest - Prise de vue en direction du nord – coupe sud



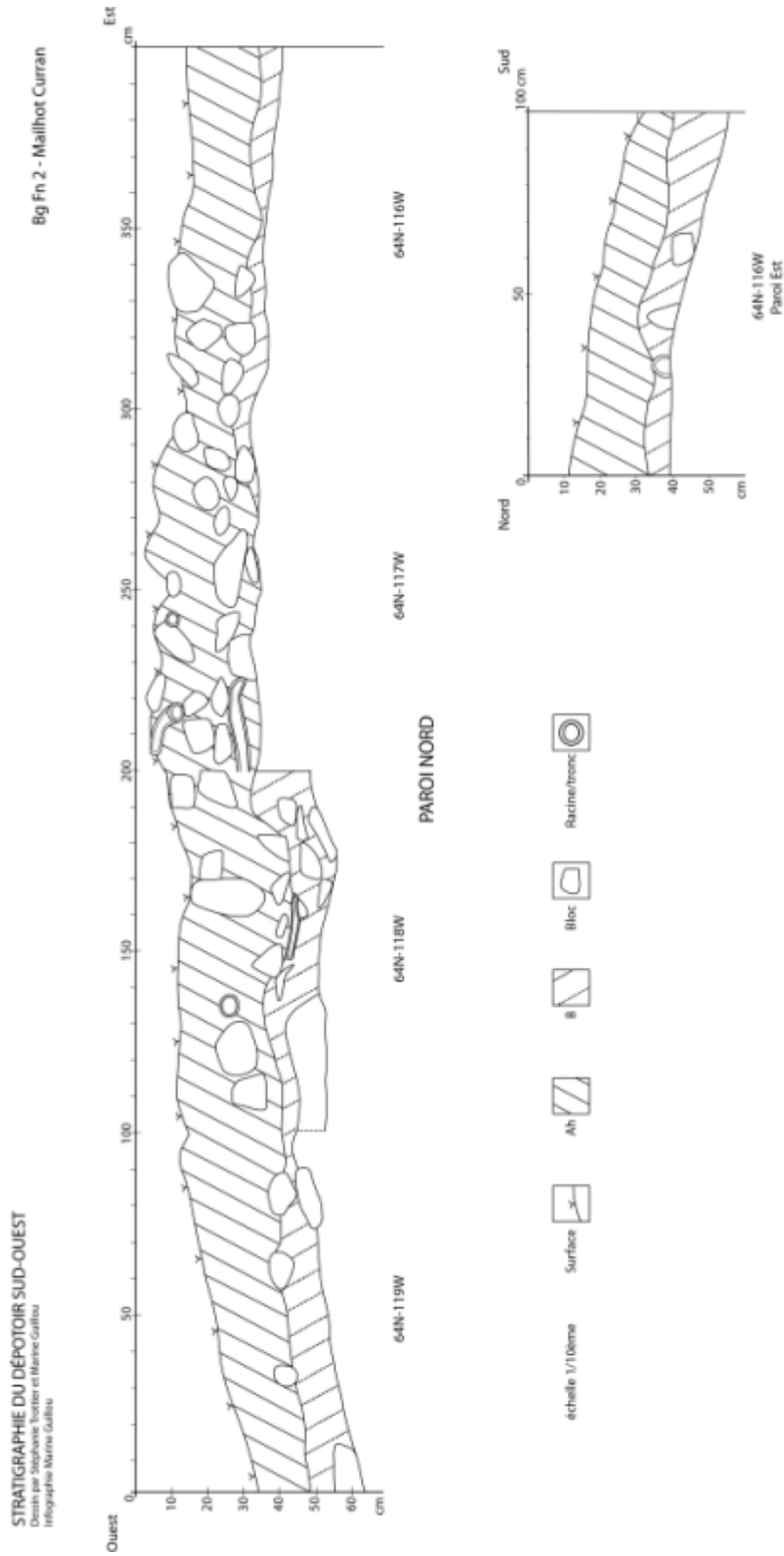
(© C. Chapdelaine)

1.31 - Photographie du dépotoir nord-ouest - Prise de vue depuis l'ouest



(© C. Chapdelaine)

1.32 - Stratigraphie du dépotoir sud-ouest (1)

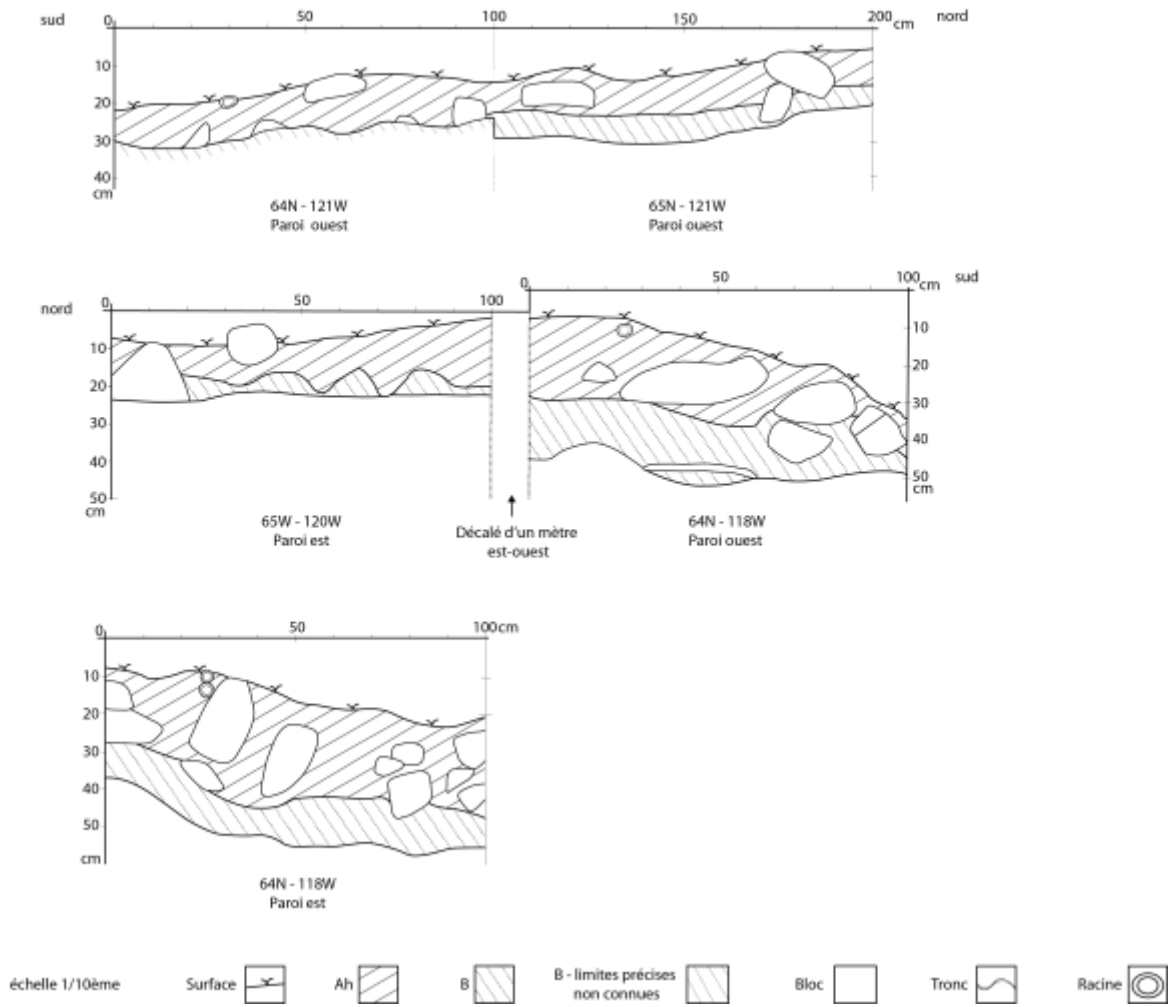


1.33 - Stratigraphie du dépotoir sud-ouest (2)

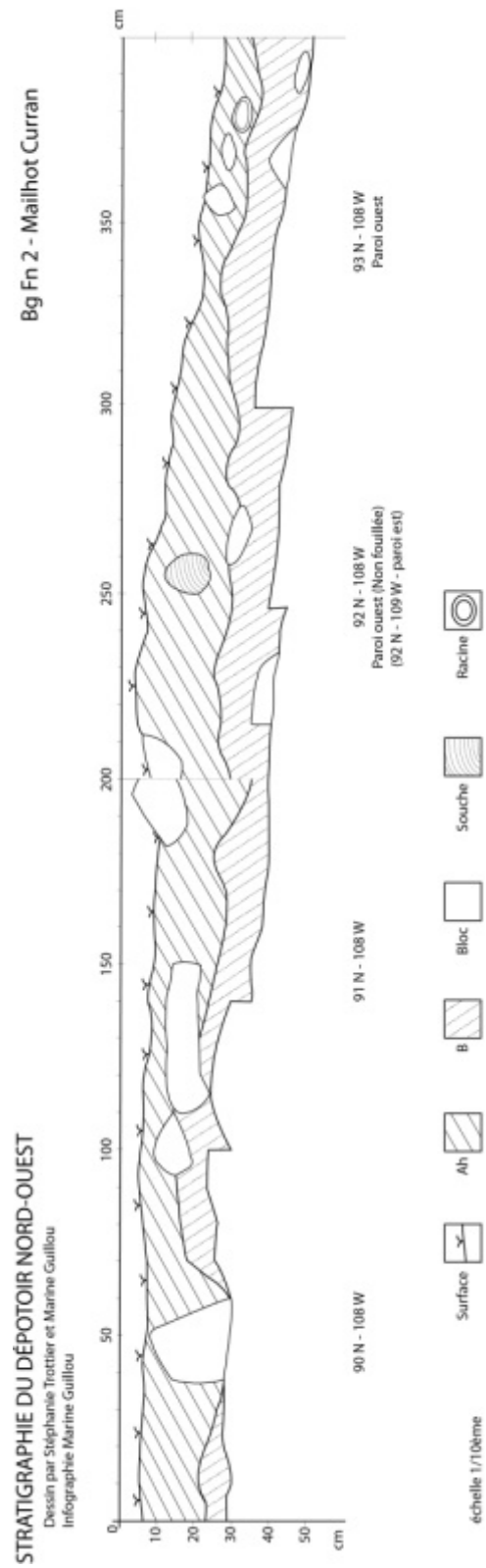
STRATIGRAPHIE DU DÉPOTOIR SUD - OUEST

Dessin par Stéphanie Trottier et Marine Guillou
Infographie Marine Guillou

Bg Fn 2 - Mailhot Curran



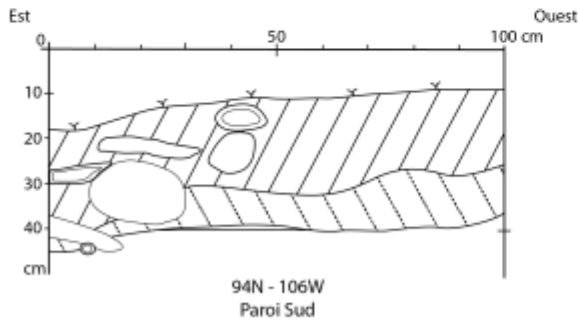
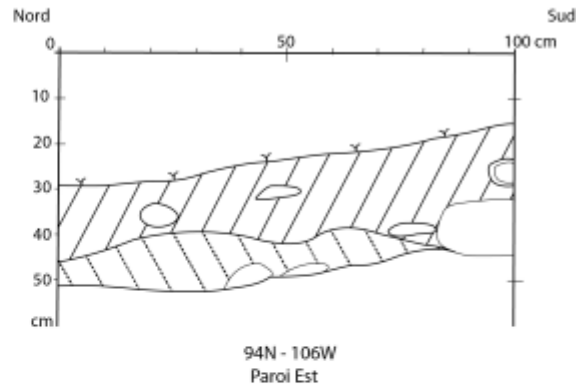
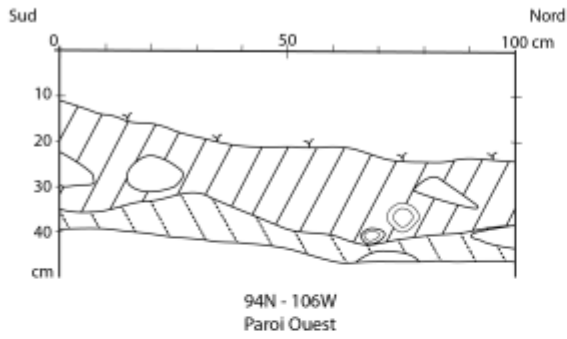
1.34 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (1)



1.35 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (2)

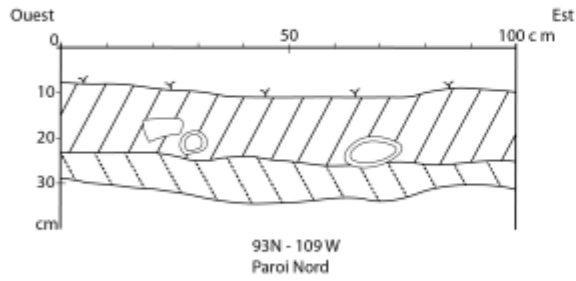
STRATIGRAPHIE DU DÉPOTOIR NORD - OUEST
 Dessin par Marine Guillou et Laurence Forget Brisson
 Infographie Marine Guillou

Bg Fn 2 - Mailhot Curran

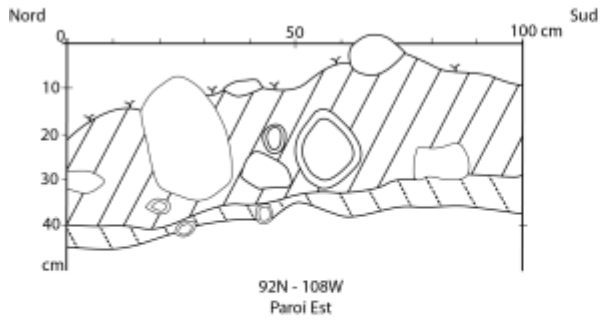
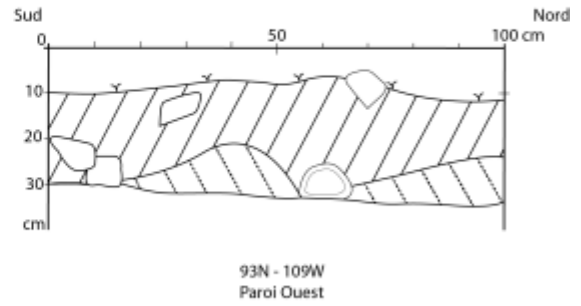


1.36 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (3)

STRATIGRAPHIE DU DÉPOTOIR NORD
 Dessin par Marine Guillou et Laurence Forget Brisson
 Infographie Marine Guillou



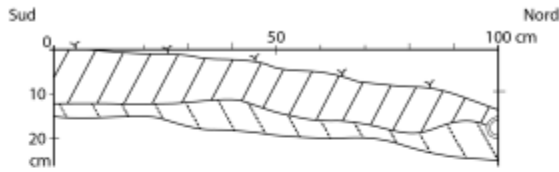
Bg Fn 2 - Mailhot Curran



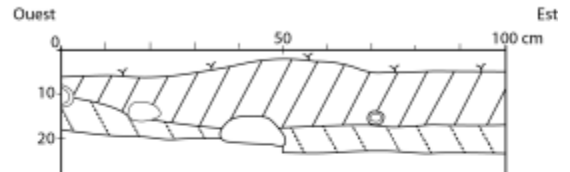
1.37 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (4)

STRATIGRAPHIE DÉPOTOIR NORD
 Dessin par Marine Guillou et Gabrielle Danford Dussault
 Infographie Marine Guillou

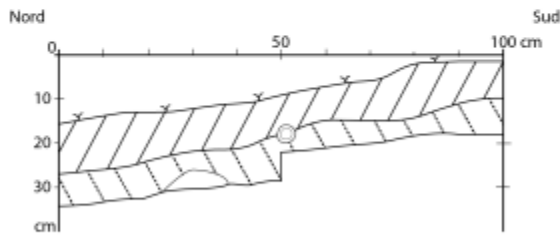
Bg Fn 2 - Mailhot-Curran



94N - 108W
Paroi Ouest



94N - 108W
Paroi Nord



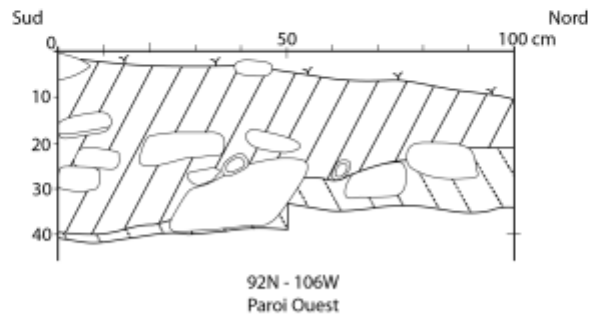
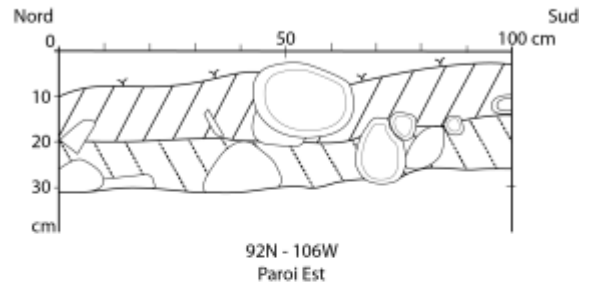
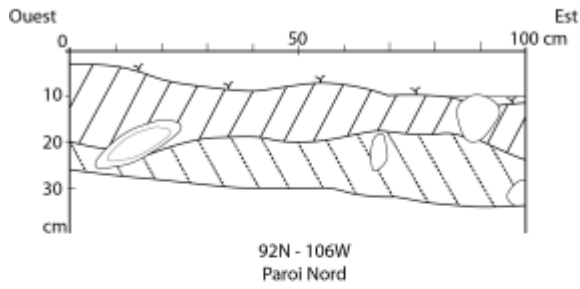
94N - 108W
Paroi Est



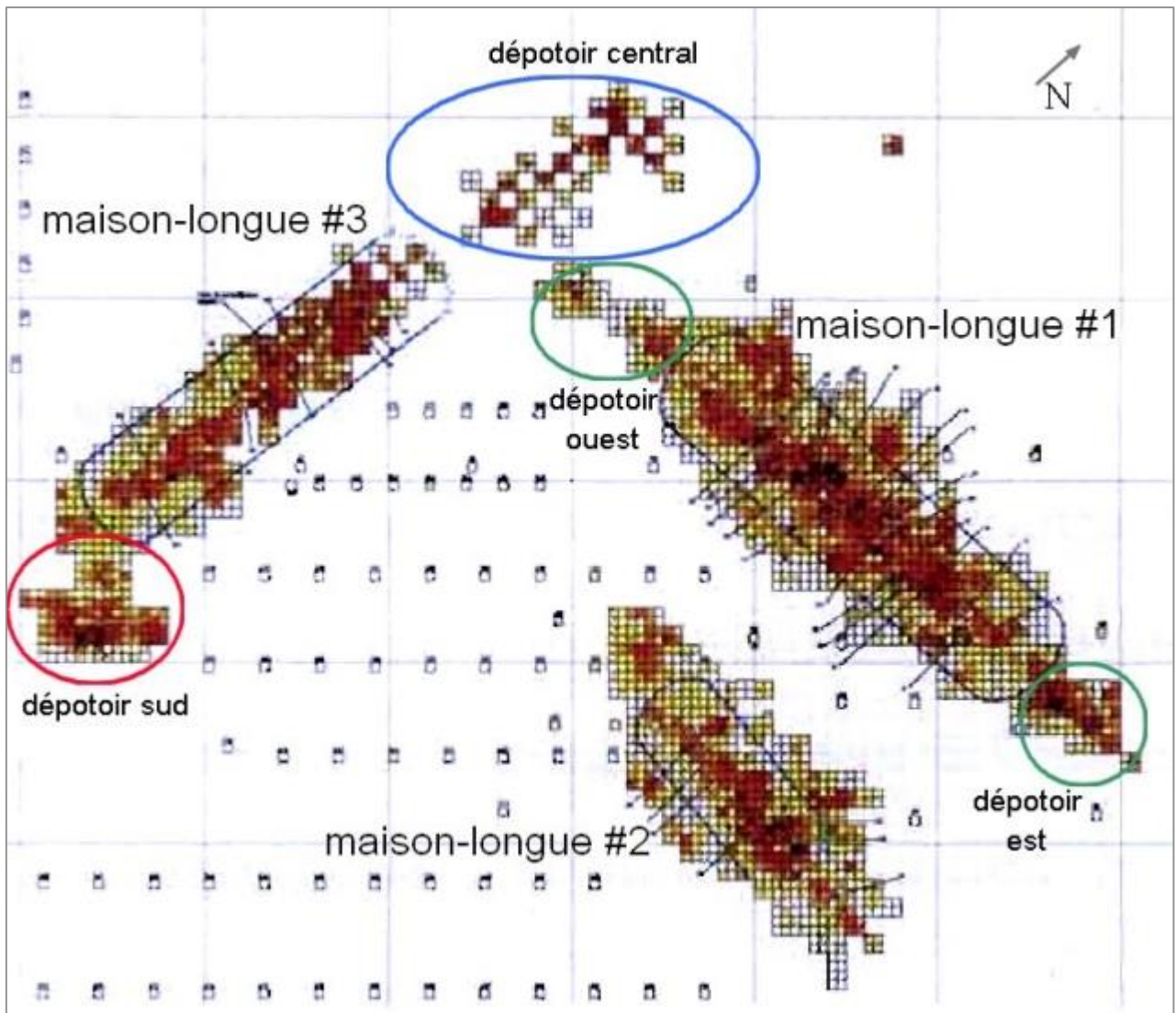
1.38 - Stratigraphie du dépotoir nord-ouest (5)

STRATIGRAPHIE DU DÉPOTOIR NORD
 Dessin par Marine Guillou et Gabrielle Danford Dussault
 Infographie Marine Guillou

Bg Fn 2 - Mailhot-Curran

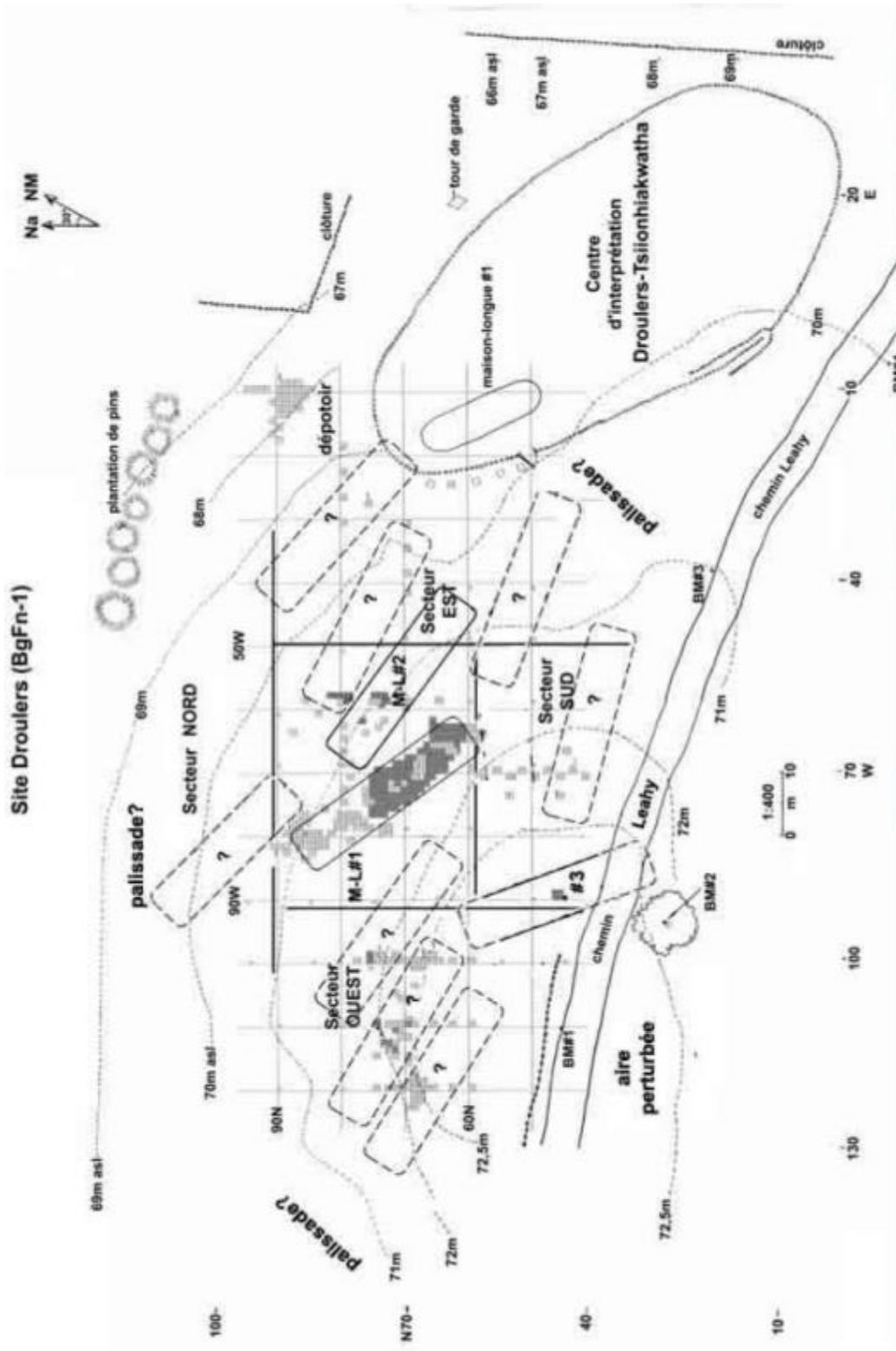


1.39 - Carte du site McDonald avec ses maisons-longues et ses dépotoirs



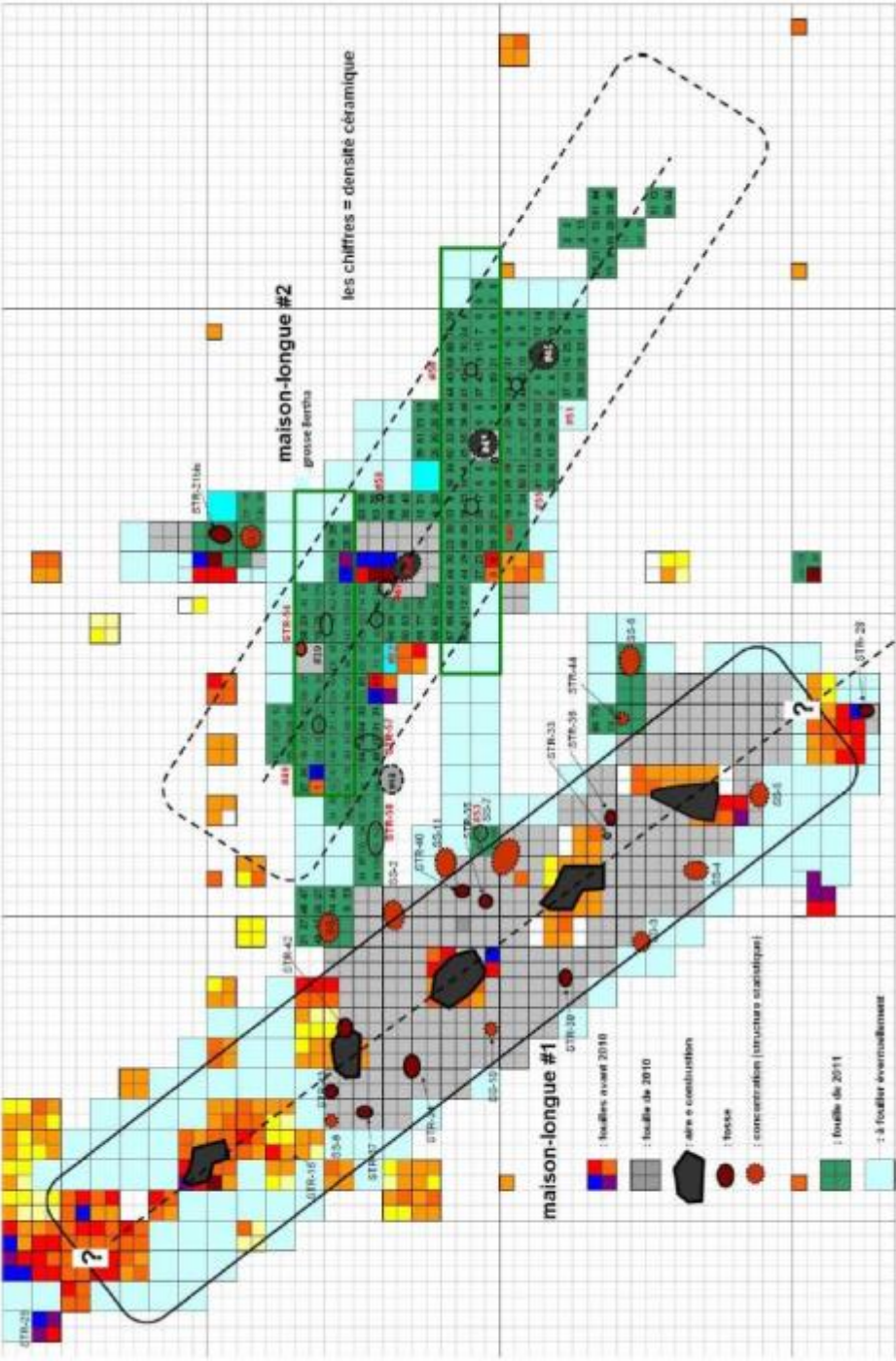
(Modifiée de Gagné 2010 : 59)

1.40 - Carte du site Droulers



(Chapdelaine 2011)

1.41 - Plan des maisons-longues #1 et #2 du site Droulers



(Extrait de Chapdelaine 2011 : 84)

2. Tableaux

**Données adaptés des résultats de Chapdelaine 2015

2.1 – Tableau récapitulatif de la mise en lien des dépotoirs et des maisons-longues à partir du remontage des vases à parement (VAP). **

| Numéro du vase | Nombre de tessons | Appariement | Contexte |
|----------------|-------------------|-------------|---|
| 1 | 17 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 2 | 22 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 3 | 9 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest + Secteur nord de la maison-longue #1 |
| 5 | 13 | oui | Maison-longue #5 et dépotoir sud-ouest |
| 7 | 8 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 14 | 9 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 21 | 9 | oui | Maisons-longues #1 et #2 et dépotoir sud-ouest + Secteur nord de la maison-longue #1 |
| 31 | 2 | non | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 44 | 2 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 50 | 2 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 56 | 6 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 60 | 5 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 63 | 5 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 64 | 2 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 66 | 3 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 68 | 2 | oui | Dépotoir sud-ouest et dépotoir centre-ouest |
| 107 | 6 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 171 | 3 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 173 | 6 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 180 | 2 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 214 | 3 | oui | Dépotoir sud-ouest et dépotoir centre-ouest |
| 266 | 7 | oui | Maison-longue #5 et dépotoir centre-ouest |

2.2 - Remontage des vases à parement et mise en lien avec le dépotoir sud-ouest.**

| Numéro du vase | Numéro de tessons | Appariement | Contexte et mise en lien |
|----------------|-------------------|-------------|---|
| 1 | 17 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 2 | 22 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 3 | 9 | oui | Maison-longue #1, dépotoir sud-ouest et secteur nord de la maison-longue #1. |
| 5 | 13 | oui | Maison-longue #5 et dépotoir sud-ouest |
| 7 | 8 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 14 | 9 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 21 | 9 | oui | Maison-longue #1 et 2, dépotoir sud-ouest et secteur nord de la maison-longue #1. |
| 44 | 2 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 50 | 2 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 56 | 6 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 60 | 5 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 63 | 5 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 66 | 3 | oui | Maison-longue #1 et dépotoir sud-ouest |
| 68 | 2 | oui | dépotoir sud-ouest et dépotoir centre-ouest |
| 214 | 3 | oui | dépotoir sud-ouest et dépotoir centre-ouest |

2.3 - Remontage des vases à parement et mise en lien des maisonnées avec le dépotoir nord-ouest.**

| Numéro du vase | Numéro de tessons | Appariement | Contexte |
|----------------|-------------------|-------------|---|
| 31 | 2 | non | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 64 | 2 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 107 | 6 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 171 | 3 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 173 | 6 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |
| 180 | 2 | oui | Maison-longue #2 et dépotoir nord-ouest |

2.4 - Remontage des pipes et mise en lien des maisonnées avec les dépotoirs.**

| Type de pipe | Nombre de tessons | Contexte et mise en lien |
|------------------------------------|-------------------|---|
| Pipe non trompette grand format | 3 | Dépotoir nord-ouest et Maison-longue #3 |
| Pipe trompette grand format | 4 | Dépotoir centre-ouest et Maison-longue #4 |

2.5 - Remontage des vases avec parement et mise en avec le dépotoir centre ouest.**

| Numéro du vase | Numéro de tessons | Appariement | Contexte |
|----------------|-------------------|-------------|---|
| 68 | 2 | oui | Dépotoir sud-ouest et dépotoir centre-ouest |
| 214 | 3 | oui | Dépotoir sud-ouest et dépotoir centre-ouest |
| 266 | 7 | oui | Maison-longue #5 et dépotoir centre-ouest |

2.6 - Représentativité artéfactuelle du dépotoir sud-ouest.**

| Numéro de puits et quadrants | Céramique | Ossements | Lithique | Cultigènes | TOTAL |
|-------------------------------------|------------------|------------------|-----------------|-------------------|--------------|
| 59N-118W | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 60N-114W quadrant NW | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 60N-119W quadrant NW | 16 | 13 | 0 | 20 | 49 |
| 61N-115W | 189 | 1 | 0 | 68 | 258 |
| 61N-116W | 125 | 12 | 0 | 600 | 737 |
| 61N-117W | 358 | 5 | 2 | 21 | 386 |
| 61N-118W | 73 | 24 | 3 | 91 | 191 |
| 61N-119W | 29 | 4 | 0 | 157 | 190 |
| 62N-115W | 134 | 17 | 0 | 306 | 457 |
| 62N-116W | 261 | 156 | 2 | 1069 | 1488 |
| 62N-117W | 316 | 306 | 0 | 83 | 705 |
| 62N-118W | 114 | 245 | 0 | 421 | 780 |
| 62N-119W | 127 | 39 | 0 | 244 | 410 |
| 62N-120W | 12 | 0 | 0 | 1 | 13 |
| 63N-115W | 128 | 9 | 0 | 45 | 182 |
| 63N-116W | 425 | 525 | 0 | 475 | 1425 |
| 63N-117W | 109 | 998 | 0 | 157 | 1264 |
| 63N-118W | 69 | 164 | 0 | 147 | 380 |
| 63N-119W | 149 | 140 | 0 | 780 | 1069 |
| 63N-120W | 71 | 3 | 0 | 16 | 90 |
| 64N-116W | 174 | 542 | 4 | 315 | 1035 |
| 64N-117W | 54 | 472 | 26 | 51 | 603 |
| 64N-118W | 164 | 487 | 4 | 329 | 984 |
| 64N-119W | 89 | 1045 | 20 | 2278 | 3432 |
| 64N-120W | 144 | 90 | 3 | 61 | 298 |
| 64N-121W | 69 | 35 | 2 | 5 | 111 |
| 65N-119W quadrant NW | 21 | 4 | 0 | 21 | 46 |
| 65N-120W | 60 | 20 | 1 | 0 | 81 |
| 65N-121W | 64 | 62 | 5 | 5 | 136 |
| TOTAL | 3545 | 5418 | 72 | 7766 | 16801 |

2.7 - Proportion en os blanchis et frais dans le dépotoir sud-ouest.**

| Numéro de puits et quadrants | Ossements blanchis | Ossements frais | Autres* | TOTAL |
|------------------------------|--------------------|-----------------|-----------|-------------|
| 59N-118W | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 60N-114W quadrant NW | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 60N-119W quadrant NW | 2 | 11 | 0 | 13 |
| 61N-115W | 1 | 0 | 0 | 1 |
| 61N-116W | 7 | 4 | 1 | 12 |
| 61N-117W | 3 | 2 | 0 | 5 |
| 61N-118W | 20 | 2 | 2 | 24 |
| 61N-119W | 3 | 0 | 1 | 4 |
| 62N-115W | 14 | 3 | 0 | 17 |
| 62N-116W | 29 | 127 | 0 | 156 |
| 62N-117W | 33 | 273 | 0 | 306 |
| 62N-118W | 22 | 223 | 0 | 245 |
| 62N-119W | 19 | 19 | 1 | 39 |
| 62N-120W | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 63N-115W | 6 | 3 | 0 | 9 |
| 63N-116W | 108 | 415 | 2 | 525 |
| 63N-117W | 21 | 977 | 0 | 998 |
| 63N-118W | 37 | 122 | 5 | 164 |
| 63N-119W | 55 | 84 | 1 | 140 |
| 63N-120W | 2 | 1 | 0 | 3 |
| 64N-116W | 161 | 371 | 10 | 542 |
| 64N-117W | 29 | 442 | 1 | 472 |
| 64N-118W | 108 | 374 | 5 | 487 |
| 64N-119W | 285 | 754 | 6 | 1045 |
| 64N-120W | 28 | 62 | 0 | 90 |
| 64N-121W | 21 | 12 | 2 | 35 |
| 65N-119W quadrant NW | 2 | 2 | 0 | 4 |
| 65N-120W | 14 | 6 | 0 | 20 |
| 65N-121W | 23 | 37 | 2 | 62 |
| TOTAL | 1053 | 4326 | 39 | 5418 |
| TOTAL en pourcentage | 19% | 80% | 1% | 100% |

* Autres: déchets de production, objets finis, os travaillés, dents... etc.

2.8 - Représentativité artéfactuelle du dépotoir nord-ouest. **

| Numéro de puits et quadrants | Céramique | Ossements | Lithique | Cultigènes | TOTAL |
|------------------------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-------------|
| 89N-107W | 120 | 25 | 2 | 0 | 147 |
| 89N-108W | 83 | 25 | 1 | 8 | 117 |
| 90N-106W | 64 | 15 | 5 | 6 | 90 |
| 90N-107W | 119 | 64 | 0 | 246 | 429 |
| 90N-108W | 44 | 28 | 0 | 108 | 180 |
| 91N-106W | 165 | 73 | 1 | 329 | 568 |
| 91N-107W | 145 | 68 | 0 | 425 | 638 |
| 91N-108W | 77 | 98 | 2 | 683 | 860 |
| 91N-109W quadrant NE | 95 | 153 | 3 | 836 | 1087 |
| 92N-106W | 415 | 832 | 5 | 1163 | 2415 |
| 92N-108W | 162 | 119 | 2 | 742 | 1025 |
| 92N-109W | 95 | 153 | 7 | 356 | 611 |
| 93N-108W | 70 | 21 | 1 | 176 | 268 |
| 93N-109W | 68 | 6 | 0 | 20 | 94 |
| 94N-106W | 497 | 148 | 8 | 56 | 709 |
| 94N-108W | 139 | 32 | 5 | 102 | 278 |
| 95N-106W | 108 | 76 | 27 | 18 | 229 |
| TOTAL | 2466 | 1936 | 69 | 5274 | 9745 |

2.9 - Proportion en os blanchis et frais dans le dépotoir nord-ouest. **

| Numéro de puits et quadrants | Ossements blanchis | Ossements frais | Autres* | TOTAL |
|------------------------------|--------------------|-----------------|-----------|-------------|
| 89N-107W | 23 | 0 | 2 | 25 |
| 89N-108W | 18 | 6 | 1 | 25 |
| 90N-106W | 12 | 3 | 0 | 15 |
| 90N-107W | 17 | 45 | 2 | 64 |
| 90N-108W | 19 | 8 | 1 | 28 |
| 91N-106W | 28 | 39 | 6 | 73 |
| 91N-107W | 9 | 59 | 0 | 68 |
| 91N-108W | 42 | 56 | 0 | 98 |
| 91N-109W quadrant NE | 42 | 108 | 3 | 153 |
| 92N-106W | 103 | 722 | 7 | 832 |
| 92N-108W | 79 | 37 | 3 | 119 |
| 92N-109W | 106 | 41 | 6 | 153 |
| 93N-108W | 5 | 12 | 4 | 21 |
| 93N-109W | 4 | 0 | 2 | 6 |
| 94N-106W | 40 | 103 | 5 | 148 |
| 94N-108W | 30 | 2 | 0 | 32 |
| 95N-106W | 19 | 54 | 3 | 76 |
| TOTAL | 596 | 1295 | 45 | 1936 |
| TOTAL en pourcentage | 31% | 67% | 2% | 100% |

* Autres: déchets de production, objets finis, os travaillés, dents... etc.

2.10 - Représentativité artéfactuelle du dépotoir centre-ouest. **

| Numéro de puits et quadrants | Céramique | Ossements | Lithique | Cultigènes | TOTAL |
|------------------------------|-------------|-------------|-----------|------------|--------------|
| 78N-115W | 286 | 23 | 1 | 0 | 310 |
| 78N-116W | 652 | 477 | 4 | 5 | 1138 |
| 79N-114W | 182 | 691 | 0 | 94 | 967 |
| 79N-115W | 926 | 451 | 7 | 17 | 1401 |
| 79N-116W quadrant NE | 82 | 283 | 1 | 8 | 374 |
| 80N-114W quadrant NW | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| 80N-115W | 415 | 362 | 8 | 34 | 819 |
| 80N-116W | 472 | 1110 | 19 | 33 | 1634 |
| 81N-113W quadrant NW | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 81N-115W | 215 | 723 | 14 | 80 | 1032 |
| 81N-116W | 1131 | 1523 | 5 | 133 | 2792 |
| 82N-115W | 640 | 1110 | 17 | 109 | 1876 |
| TOTAL | 5004 | 6753 | 76 | 513 | 12346 |

2.11 - Proportion en os blanchis et frais dans le dépotoir centre-ouest. **

| Numéro de puits et quadrants | Ossements blanchis | Ossements frais | Autres* | TOTAL |
|------------------------------|--------------------|-----------------|-----------|-------------|
| 78N-115W | 20 | 2 | 1 | 23 |
| 78N-116W | 50 | 425 | 2 | 477 |
| 79N-114W | 20 | 671 | 0 | 691 |
| 79N-115W | 193 | 243 | 15 | 451 |
| 79N-116W quadrant NE | 32 | 249 | 2 | 283 |
| 80N-114W quadrant NW | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 80N-115W | 38 | 317 | 7 | 362 |
| 80N-116W | 160 | 929 | 21 | 1110 |
| 81N-113W quadrant NW | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 81N-115W | 191 | 530 | 2 | 723 |
| 81N-116W | 84 | 1433 | 6 | 1523 |
| 82N-115W | 122 | 964 | 24 | 1110 |
| TOTAL | 910 | 5763 | 80 | 6753 |
| TOTAL en pourcentage | 14% | 85% | 1% | 100% |

* Autres: déchets de production, objets finis, os travaillés, dents... etc.

2.12 - Répartition des principales catégories de témoins culturels selon leur provenance

| Catégories/ Contexte | Maisons | | Dépotoirs | | Extérieur | | Total | |
|-------------------------|---------|------|-----------|------|-----------|------|--------|-----|
| | F | % | F | % | F | % | F | % |
| Poterie | | | | | | | | |
| -unités d'analyse | 201 | 66,8 | 78 | 25,9 | 22 | 7,3 | 301 | 100 |
| -tessons isolés* | 4 466 | 66,2 | 1 554 | 23,1 | 723 | 10,7 | 6 743 | 100 |
| -tessons isolés** | 23 082 | 65,2 | 8 976 | 25,4 | 3 340 | 9,4 | 35 398 | 100 |
| Petits vases | 18 | 29,5 | 41 | 67,2 | 2 | 3,3 | 61 | 100 |
| Pipes | 120 | 45,3 | 94 | 35,5 | 51 | 19,2 | 265 | 100 |
| Lithique - outils | 134 | 65,0 | 50 | 24,3 | 22 | 10,7 | 206 | 100 |
| Outils en os*** | 467 | 46,1 | 509 | 50,2 | 38 | 3,7 | 1014 | 100 |
| Restes osseux**** | 9836 | 40,5 | 13768 | 56,6 | 712 | 2,9 | 24316 | 100 |
| Cultigènes | 177 | 1,3 | 13 473 | 98,5 | 24 | 0,2 | 13 674 | 100 |
| Total | 38 501 | 47 | 38 543 | 47 | 4 934 | 6 | 81 978 | 100 |

*Ces tessons isolés ont été analysés, leur superficie étant supérieure à 350 mm².

** Ces tessons isolés n'ont pas été analysés, leur superficie étant inférieure à 350 mm², et ils sont considérés comme des sous-produits des tessons plus gros.

***Les déchets de fabrication sont inclus.

****Les chiffres utilisés sont ceux du catalogage avant l'analyse par l'Ostéothèque. Leur valeur est indicative.

(Extrait de Chapdelaine 2015 : 40)